



Etude de préfiguration
d'un Pays d'art et d'histoire

UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE
POUR UN ENJEU COLLECTIF



Etude réalisée par Magali LEON-PHILIP
Mission Culture et Patrimoine
Pays Cœur d'Hérault



Sommaire



Préambule

Introduction méthodologique p.3

PREMIERE PARTIE :

Le Pays Cœur d'Hérault, un territoire riche p.5

I - Carte d'identité p.6

- 1) Une cohérence géographique p.6
- 2) Une cohérence historique p.7
- 3) Une cohérence face aux enjeux socio-économiques p.16

II - Un territoire, des patrimoines p. 20

- 1) Les sites d'exception p.20
- 2) Le patrimoine naturel et paysager p.23
- 3) Le patrimoine architectural p. 29
- 4) Le patrimoine archéologique p.34
- 5) Le patrimoine technique, industriel, artisanal et agricole p.37
- 6) Le patrimoine vernaculaire p.44
- 7) Les musées et collections p.45
- 8) Le patrimoine immatériel p.46

III - Les outils de sauvegarde et de préservation du patrimoine architectural et paysager p.51

- 1) Les dispositifs de protection du patrimoine naturel p.51
- 2) Les dispositifs de protection du patrimoine architectural p.53

DEUXIEME PARTIE :

Le Pays Cœur d'Hérault, un territoire d'action p.54

I - Les acteurs du patrimoine p.54

- 1) Les acteurs publics p.54
- 2) Les syndicats mixtes et associations parapubliques p.55
- 3) Un investissement associatif important p.57

II - Présentation des actions de connaissance, de valorisation, de médiation et d'animation déjà engagées p.58

- 1) Inventaires et fouilles : une démarche à développer p.58
- 2) Les initiatives en faveur de la qualité architecturale, urbaine et paysagère pour un projet de territoire p.60
- 3) Les actions de sensibilisation et d'éducation p.63
- 4) Collecte et transmission p.66
- 5) La signalétique p.68

III - La dynamique culturelle p.69

- 1) Une dynamique de création p.70
- 2) Une dynamique associative p.71
- 3) L'éducation artistique et les pratiques amateurs p.72
- 4) Les équipements culturels p.74
- 5) Une offre culturelle riche et diversifiée p.76



IV - La dynamique touristique p.78

- 1) Les activités de pleine nature : des projets pour le territoire p.80
- 2) Une offre structurée de visites et parcours guidés p.82
- 3) Les éditions touristiques p.83

TROISIEME PARTIE :

Le projet culturel du Pays d'Art et d'Histoire : Coordination et mise en réseau p.84

I - Contexte et enjeux p.84

- 1) Les fondements / L'historique du projet : de la Ville d'Art et d'Histoire au Pays d'Art et d'Histoire p.84
- 2) Quel est l'intérêt d'un Pays d'Art et d'Histoire au regard du projet stratégique de développement du Cœur d'Hérault ? p.86
- 3) Le pays d'Art et d'Histoire « Cœur d'Hérault » : une démarche participative et une synergie de pays p.87

II - Périmètre et thèmes p.90

- 1) Le choix du périmètre p.90
- 2) Les thèmes proposés p.91

III - Les pistes d'objectifs stratégiques et actions prévues p.93

- 1) Poursuivre les actions de connaissance, de conservation, de protection et de valorisation de l'architecture, du patrimoine et des paysages p.93
- 2) Développer une politique des publics p.94
- 3) Mettre en réseau les acteurs et les sites p.95
- 4) Assurer la communication et la promotion de l'architecture et du patrimoine envers des publics diversifiés p.96

IV - Organisation et moyens p.97

- 1) La structure porteuse p.97
- 2) Les partenariats externes à développer p.100
- 3) La mise en œuvre opérationnelle du projet p.101

Annexes p.103

P réambule

La qualité de vie est une des volontés affichées dans la Charte de développement durable du Pays Cœur d'Hérault 2003-2013, elle est une condition indispensable au développement de la cohésion sociale. Pour atteindre cet objectif, la culture est affirmée comme un élément majeur et transversal.

Aussi, un travail est mené par le Pays Cœur d'Hérault dans le domaine de la culture et du patrimoine depuis de nombreuses années. Cette étude de préfiguration d'un Pays d'Art et d'Histoire découle d'une démarche croissante qui a démarré en 2004. Elle pourrait se résumer ainsi :

- 2004-2005 : **Réalisation d'un pré-diagnostic culturel.**
- 2006 : **Parution de l'Agenda culturel du Pays Cœur d'Hérault**, publication trimestrielle recensant les manifestations du territoire.
- 2007 : **Création de la mission de développement culturel et patrimonial** au sein du Pays Cœur d'Hérault (recrutement d'une chargée de mission à temps complet).
- 2008 : **Réalisation d'un Schéma de développement culturel et d'un Schéma directeur d'interprétation du patrimoine.**
- 2009 : **Réalisation d'une étude de préfiguration d'un Pays d'Art et d'Histoire « Cœur d'Hérault ».**

Le projet de candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » apparaît aujourd'hui en complète cohérence avec le projet de territoire. Il permettrait d'enrichir et de coordonner un travail mené depuis plusieurs années dans le sens du respect de l'architecture et des paysages, de la sensibilisation des publics et de la mise en œuvre d'un tourisme de qualité.

La présente étude permet de dresser un diagnostic de toutes les richesses patrimoniales et de mettre en lumière les actions publiques et privées qui participent à leur protection, leur valorisation et leur transmission. Elle esquisse en outre le projet culturel dont pourrait se doter un Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle du Cœur d'Hérault, pistes de travail qui pourront constituer une base de réflexion concrète pour l'élaboration du projet définitif.

Introduction méthodologique

Rappel des études réalisées dans lesquelles s'inscrit le projet de Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle du Cœur d'Hérault

Schéma de développement culturel 2008-2013



Depuis 2004, un travail sur la thématique culturelle est mené par le Pays. Il a abouti en 2005 à l'élaboration d'un état des lieux et d'un pré-diagnostic culturel sur le territoire. A partir de ce travail, une mission a été créée en juin 2007 afin de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du schéma de développement culturel du Pays Cœur d'Hérault 2008-2013.

Suite à l'actualisation du pré-diagnostic et l'organisation de 14 réunions thématiques qui ont rassemblé près de 140 acteurs culturels au cours du dernier trimestre 2007, un travail de synthèse a permis

de dresser le cadre général du schéma culturel.

Le 19 septembre 2008, un comité de pilotage réunissant élus locaux, techniciens et responsables d'associations, a validé le plan d'actions du Schéma de développement culturel du Pays Cœur d'Hérault 2008-2013. Ce schéma, déclinaison culturelle de la charte de pays, permet de définir un cadre d'orientation et des priorités en matière de développement culturel à l'échelle du territoire, pour les prochaines années. Il reste néanmoins évolutif puisqu'il pourra être mis à jour si nécessaire.

Les 4 objectifs stratégiques du Schéma de développement culturel du Pays Cœur d'Hérault :

- I- Structurer, accompagner et valoriser la dynamique collective
- II- Elargir les publics et favoriser l'accès à la culture pour tous
- III- Soutenir la création et accompagner une diffusion qualitative de la culture en milieu rural
- IV- Connaître, valoriser et animer le patrimoine

Le quatrième axe du Schéma de développement culturel est consacré à la connaissance, la valorisation et l'animation du patrimoine. La création d'un Pays d'art et d'histoire, suite au travail de concertation mené avec les institutions et acteurs locaux, a été préconisée comme une action importante et stratégique.

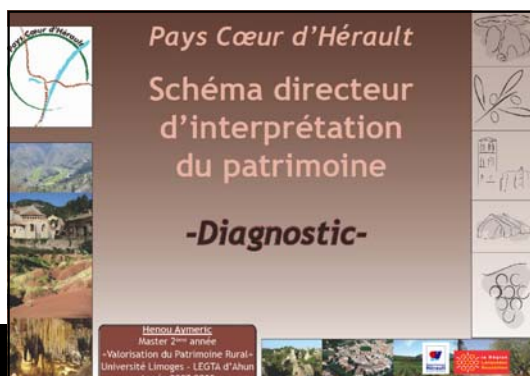


Schéma directeur d'interprétation du patrimoine

Dans la continuité du Schéma de développement culturel (et notamment son axe IV), et dans la perspective d'un projet de création d'un Pays d'Art et d'Histoire, le Pays Cœur d'Hérault a souhaité réaliser un schéma directeur d'interprétation du patrimoine en 2008. Cette mission de 6 mois a été

confiée à Aymeric HENOU, étudiant en Master 2 Géographie IUP « Valorisation du Patrimoine » de l'Université de Limoges.

Dans un premier temps, l'étude dresse un diagnostic sur le patrimoine du territoire, ses acteurs et les projets en cours. Elle comporte en seconde partie une phase stratégique avec la proposition d'orientations :

- proposition d'un regroupement de ces patrimoines par thématique et unité territoriale, liés par un fil conducteur ;
- proposition de projets prioritaires ;
- proposition d'outils qui permettent d'expliquer le territoire aux visiteurs.

Ce travail de qualité servira de cadre de référence pour valoriser le patrimoine du territoire et favoriser sa mise en tourisme dans une logique de réseau, et sera déclinable à des échelles plus locales.

Ces deux études, suivies par plusieurs groupes de travail, ont permis de constituer une base de réflexion sérieuse et dense pour la constitution d'un dossier de candidature au label « Pays d'art et d'histoire ». Elles sont disponibles en téléchargement dans leur intégralité sur le site Internet du Pays Cœur d'Hérault www.coeur-herault.fr

Une étude de préfiguration pour un projet culturel de territoire

La présente étude de préfiguration permet de synthétiser et d'approfondir la réflexion vers la création d'un Pays d'art et d'histoire. Elle s'attache à présenter :

- le territoire : contexte géographique, historique, organisation territoriale, présentation du patrimoine...
- Les acteurs et les actions de valorisation, de médiation et d'animation déjà engagées.
- Le projet culturel : des préconisations sont apportées sur les enjeux, les thèmes à retenir, les actions à prévoir, l'organisation du futur Pays d'art et d'histoire...

Concernant cette dernière partie, un travail de concertation doit être construit afin de réaliser le dossier de candidature définitif (une méthodologie de concertation est d'ailleurs proposée). Il est également préconisé d'engager une étude complémentaire sur la phase opérationnelle du projet (coût de fonctionnement, moyens humains et matériels, partenariats...). Le cabinet d'études retenu pourra également animer la phase de concertation.

Tout au long de l'année 2009, des entretiens ont été menés avec des personnes ressources du territoire (techniciens du patrimoine et du tourisme, élus, associations, chercheurs...), notamment avec la DRAC Languedoc-Roussillon. Ils ont permis de construire les bases des préconisations proposées.

Le 22 octobre 2009, le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault a décidé à l'unanimité :

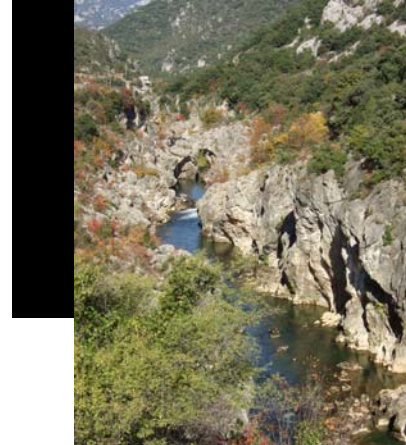
- la réalisation d'un dossier de candidature Pays d'art et d'histoire pour le Pays Cœur d'Hérault, à déposer auprès du ministère de la Culture et de la Communication.
 - De saisir les communautés de communes sur un engagement de principe en faveur d'un Pays d'art et d'histoire à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault.
 - D'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches et les actes relatifs à la mise en œuvre de ces décisions.



La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a déjà apporté son soutien à ce projet. Nous attendons les délibérations des deux autres communautés de communes.

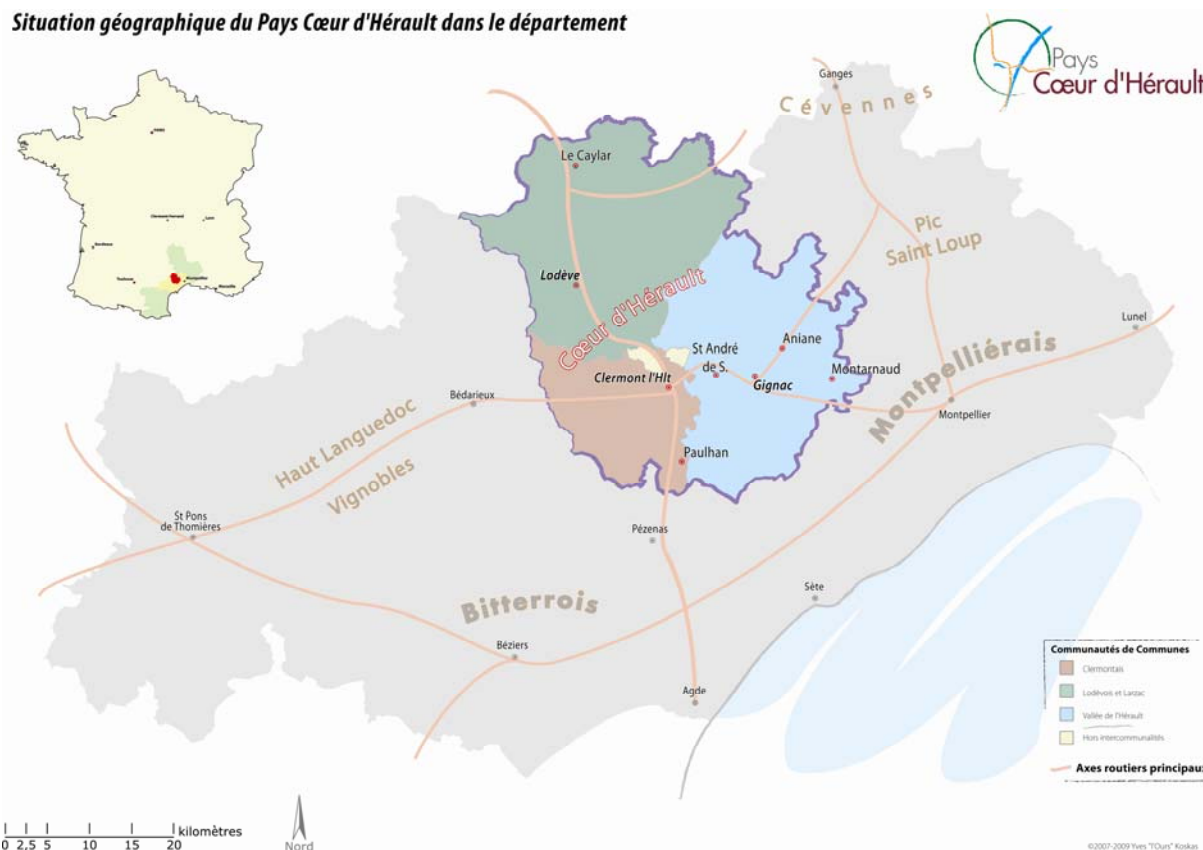


Première partie



Le Pays Cœur d'Hérault, Un territoire riche

Situation géographique du Pays Cœur d'Hérault dans le département



CHIFFRES CLÉS

77 communes

3 communautés de communes

66 134 habitants (*chiffres INSEE 2006*)

26834 résidences principales (*chiffres CDT 2006-2007*)

4 192 résidences secondaires (*chiffres CDT 2006-2007*)

I - Carte d'identité

1) Une cohérence géographique

Le Pays Cœur d'Hérault s'étend sur près de 1300km², soit 21% du département de l'Hérault. Il est constitué de 77 communes, dont 2 communes hors intercommunalités et 75 communes réparties au sein de 3 communautés de communes :

- la communauté de communes "Vallée de l'Hérault" (28 communes - 30769 habitants),
- la communauté de communes "Clermontais" (19 communes - 20642 habitants),
- la communauté de communes "Lodévois et Larzac" (28 communes - 13402 habitants).

La situation du territoire, au cœur du département de l'Hérault, entre les 2 principaux pôles urbains de Montpellier et Béziers, lui donne une dimension particulière : une position charnière stratégique, un espace de centralité situé au croisement de deux axes structurants, l'A75 et l'A750, autoroutes gratuites.

Au sein du département de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon, cet espace se présente donc comme un territoire de convergence et d'équilibre :

- entre plaine hyper-active et montagne sèche méditerranéenne relativement sous-développée ;
- entre Est dominant et moderne, sous l'influence de Montpellier, et Ouest plus fragile et traditionnel.

Le territoire Cœur d'Hérault présente une très grande variété de milieux, différents selon l'altitude ; celle-ci est en effet très contrastée, comprise entre 40 mètres dans la vallée de l'Hérault (à Paulhan) et 879 mètres au pic de l'Aramont dans le Larzac. Le relief très marqué associé aux contrastes climatiques est à l'origine de cette diversité biogéographique.

Les zones de montagnes

Le Larzac, situé au Nord du territoire entre 700 et 800m d'altitude, est un vaste plateau tabulaire calcaire (300 km²), aride et peu boisé, délimité par des canyons (Pas de l'Escalette, cirque de Navacelles, cirque de l'Infernet). Le massif du Larzac se prolonge au Sud-Est jusqu'aux gorges de l'Hérault et remonte légèrement au contact de la Séranne (942 m).

Le Larzac se différencie au Nord-Ouest du plateau de l'Escandorgue (20km de long pour 2 à 5 de large), de 600m à 800m, coulée basaltique au relief inversé en surplomb de la vallée de la Lergue et du bassin Lodévois. De surface rectiligne, cette mince échine nord-sud possède des contours sinueux et digités.

La dorsale d'Aumelas forme, à l'extrémité Est du territoire, un important massif de garrigues d'altitude moyenne (349m au point culminant). Cet ensemble matérialise la frontière entre le Cœur d'Hérault et la plaine Montpelliéraine.

Les piémonts

Situés entre 100m et 600m d'altitude, les piémonts s'étendent au pied des causses sur une grande partie centrale du territoire, de part et d'autres des vallées de l'Hérault et de la Lergue.

Les piémonts, composés de petites buttes dénommées «puechs», forment les horizons des plaines et sont des lignes d'accroches privilégiées des villages. Ces espaces offrent des situations dominantes ouvrant de larges vues vers l'aval et peuvent être considérés comme étant des vitrines bien perceptibles des paysages.

La dépression de Lodève et du Salagou relie le plateau du Larzac et l'Escandorgue par des versants escarpés aux contours sinueux. Plusieurs pitons rocheux jalonnent le paysage et ont rendu possible la création de la retenue artificielle du Salagou. La partie méridionale au sud de Mourèze est plus élevée (400-500m), constituant les points de départ de la Dourbie et de la Boyne, jusqu'à ce qu'elle rejoigne la terminaison orientale de la Montagne Noire dans les avant-monts de Cabrières.

Les territoires de plaine

La partie méridionale du secteur s'ouvre vers le Bas-Languedoc et la Méditerranée sur une plaine fluviale large de 10 km que draine l'Hérault à partir du Pont du Diable. Située à moins de 100m d'altitude, cette plaine marque un paysage aplani dont la richesse des terres constituent un vaste terroir viticole associé à la vallée de l'Hérault.

Quelques buttes de calcaires durs datant du Miocène viennent rompre avec le relief de la plaine viticole. Formé suite à l'érosion des sédiments meubles de la plaine, ce bel étagement de terrasses alluviales, principalement en rive droite du fleuve, apporte une diversité paysagère et constitue des milieux refuges pour la faune.



2) Une cohérence historique

Avertissement :

Les éléments historiques présentés ci-dessous tendent à synthétiser les grandes périodes historiques qu'a connu le Cœur d'Hérault. Ils restent très incomplets, compte-tenu notamment de l'aspect fragmentaire des recherches historiques sur ce territoire. Il serait intéressant de faire travailler une équipe de chercheurs sur ce sujet, afin de pouvoir synthétiser et transmettre au grand public l'histoire du Cœur d'Hérault (sous la forme d'un ouvrage par exemple).

La Préhistoire récente

Les recherches archéologiques ont mis à jour plusieurs sites qui attestent de la présence de l'homme sur le territoire au Néolithique et au Chalcolithique. Bien que plusieurs dizaines de sites aient été repérés en prospection, peu d'installations ont fait l'objet de fouilles. C'est ce qui explique que peu de structures d'habitat de cette époque soient connues : les structures mises au jour consistent essentiellement en des fosses et silos contenant du mobilier archéologique. Un nombre important d'objets (silex taillés, ossements, fragments de poteries...) et de vestiges archéologiques (tumulus, dolmens, menhirs, grottes sépulcrales...) ont ainsi été découverts sur différents sites.

La première métallurgie à Cabrières

Vers 3000 ans av. J.-C., les peuples néolithiques languedociens utilisent pour la première fois le métal. Le cuivre s'impose peu à peu pour la fabrication de poignards, haches, alènes et autres perles. Cabrières est le plus ancien centre métallurgique du pays. Outre les nombreux puits de mine, répartis en quatre secteurs d'exploitation, la découverte et l'étude des ateliers de traitement et de fusion du minerai (site de Roques Fenestre) en font un complexe métallurgique unique en Méditerranée occidentale. Le territoire du Cœur d'Hérault a donc dû jouer un rôle essentiel dans la diffusion de la pratique métallurgique en France méditerranéenne, dès la fin du Néolithique.

L'organisation du territoire en habitats groupés

Sur la rive droite du bassin moyen de l'Hérault, le territoire est déjà équipé d'une armature urbaine dense et diversifiée dont les pôles paraissent avoir surtout tenu des fonctions économiques, artisanales et marchandes.

Le territoire a livré la présence de nombreux oppida indigènes (Roc du Cayla à Nébian, de Cornils à Lacoste, etc.) dont l'un des plus importants était l'**oppidum de la Ramasse**, premier village Clermontais. Habité dès la fin du VI^e siècle av. J.-C., le site présente notamment plusieurs unités domestiques (I^{er} et II^e âges du fer) entourées d'un rempart (IV^e siècle av. J.-C.) de 72m de long et 14m de large qui servait également de mur de soutènement pour les habitations. Des stèles iconographiées du V^e siècle av. J.-C. furent découvertes : elles avaient une fonction funéraire et votive. Un abondant mobilier fût mis à jour avec des fragments d'amphores étrusques ainsi que

des fabrications agathoises du comptoir massaliote.

Le deuxième quart du III^e siècle av. J.-C. ayant amené une période paisible, le site fût abandonné pour un habitat en plaine, probablement Peyre-Plantade.

A côté de ces pôles traditionnels de peuplement apparaissent aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C, de nouveaux habitats groupés :

- les habitats perchés, nouveaux sites occupés, sont de véritable bastions géologiques : celui du Rocher des Vierges à Saint-Saturnin ou celui du mont Liausson entre Mourèze et Liausson atteignent plus de 500m d'altitude.
- Les agglomérations de plaine, dont les deux principales ont été occupées après le I^{er} siècle ap. J.-C. (sites des Aulas à Saint-Saturnin et de Peyre Plantade dans le secteur de Clermont l'Hérault).

Ces regroupements d'habitats sont à mettre en lien avec un réseau de voies terrestres :

- une qui longeait l'Hérault de Cessero (Saint Thibéry) par Lodève (en passant par Peyre Plantade, les oppida de Cornils, de Gibret, Grezac (Lodève).
- L'autre voie passait de Pézenas vers Lodève, à proximité des oppida de Fontès (Le Céressou), de Péret (Le Causse), La Ramasse (Clermont l'Hérault), la plaine du Salagou.
- La troisième voie, venant de Nîmes par Gignac passait à Peyre-Plantade et rejoignait par Mourèze et son oppidum Les Courtinals, l'habitat de Mérifons (Le Castellas) pour aller vers Toulouse.

La conquête romaine

A partir du II^e siècle av. J.-C., les pressions exercées par les tribus gauloises poussent les romains à s'installer militairement. La colonie romaine de Narbo Martius (Narbonne), fondée en 118 av. J.-C. devint au siècle suivant la capitale d'une nouvelle province romaine, la Narbonnaise. Les vétérans de l'armée romaine reçoivent des terres le long des voies de communication et l'implantation des villas et colonies se fait de plus en plus dense.

La colonisation romaine ne fût pas brutale, certains oppida continuant à vivre un certain temps (les sites des Aulas à Saint-Saturnin et de Peyre Plantade dans le secteur de Clermont l'Hérault restent occupés après le I^{er} siècle ap. J.-C. par exemple).



Quelques monuments publics et religieux propres à la civilisation romaine ont été mis à jour sur le territoire : villa romaine « Les Pradasses » à Argelliers, site de Peyre-Plantade à Clermont l'Hérault (agglomération avec vestiges de thermes romains et présence d'artisanat à la périphérie du site).

Les domaines ruraux et la vie économique

La colonisation romaine apporte un développement certain, notamment dans le domaine agricole : celui de la grande « villa » rurale, système de propriétés dont les vétérans romains sont devenus propriétaires. La moyenne vallée de l'Hérault, et en particulier la zone couvrant les communes actuelles de Paulhan, Adissan et Aspiran, est riche en établissements vinicoles antiques en raison de la présence de la voie qui se détachant de la Via domitia à Saint Thibéry/Cessero, longeait l'Hérault jusqu'à la Dourbie avant de remonter la vallée de la Lergue jusqu'à Lodève. Cette artère,

en partie doublée par le fleuve Hérault permettait la commercialisation des productions locales vers le Massif Central et, en direction du Sud, vers la méditerranée par le port d'Agde. Le commerce du vin était important à cette époque, d'où la présence de nombreuses amphores sur les différents sites fouillés.

Pour autant, la viticulture n'était pas l'activité agricole principale du Cœur d'Hérault, elle semblait surtout localisée sur la rive droite de l'Hérault. D'autres productions agricoles devaient également exister : céréaliculture, arboriculture, élevage (principalement bovin et ovicaprin) et l'oléiculture, à très bas niveau néanmoins.

De même, la vocation du territoire comme grand axe de communication entre le Massif central et le littoral devait entraîner une importante activité marchande. L'artisanat céramique (amphores, céramiques communes et de table, matériaux de construction) et le tissage de la laine étaient également des activités artisanales bien présentes sur le territoire.

Le sol et le sous-sol furent aussi largement exploités par les gallo-romains avec l'exploitation de cuivre dans les mines de Cabrières.

La fondation de Lodève

Pline l'Ancien, dans son Histoire Naturelle, dresse une liste des *oppida latina* de Gaule parmi lesquelles il fait figurer Luteva. Par la suite, dès le milieu du 1^{er} siècle de notre ère, la cité des Lutevani a déjà reçu le titre de colonie ainsi que le démontre la stèle découverte en 1877 sur la commune de Corneilhan (voir photo ci-dessus). Si l'existence de la cité semble attestée au 1^{er} siècle de notre ère, des interrogations subsistent concernant l'époque exacte de sa fondation et sa localisation. Des fouilles menées dans les années 1980 par les services de la D.R.A.C. pour tenter d'élucider la question de l'emplacement de la cité antique et, par la même occasion, la question de l'époque de sa création, sont venues compléter les recherches déjà entreprises tout au long du XIX^e siècle puis au cours des dernières décennies du XX^e siècle, par les sociétés savantes et les historiens locaux.

Capitale politique et administrative du territoire, Luteva n'aurait pas joué fondamentalement un rôle commercial mais aurait constitué une « maille », un lien entre plaine et montagne, entre Causse et vallée fluviale.

Quelle que fut son importance exacte, Lodève sut tirer parti de sa situation et consolider son poids politique au cours des derniers siècles de l'Antiquité ainsi que l'atteste l'accueil d'un siège épiscopal avant 422.

Période médiévale

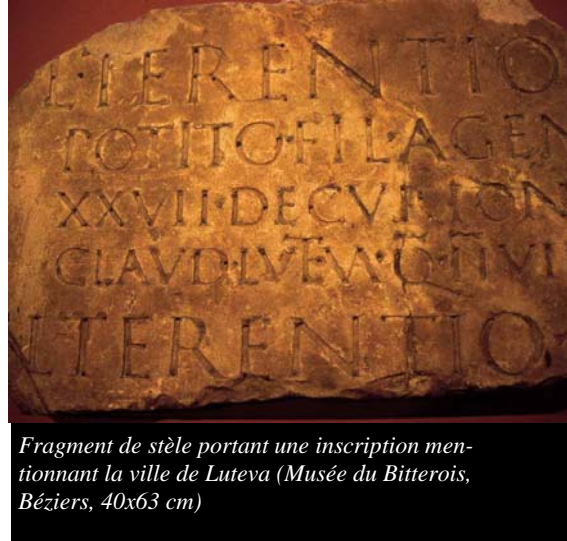
L'influence des diocèses de Lodève, de Béziers et de Maguelone

Les Wisigoths arrivent dans notre région en 412. Toute la Narbonnaise romaine est cédée. Ils en resteront maîtres jusqu'à la conquête arabe de 719, en maintenant l'art de vivre et l'économie de l'époque gallo-romaine.



Argeliers. Roc de Pampelune.
Un exemple de maison « dominante »
(photo L. Schneider)

Le site du **Roc de Pampelune à Argeliers** illustre une strate d'habitats groupés apparaissant durant cette phase tardo-antique, nouveau maillon entre les agglomérations antiques et les villages castraux du Moyen Âge. Ce pôle de peuplement structurant prend la forme d'une véritable agglomération dans la seconde moitié du V^e siècle. Bien que l'établissement soit fortifié, les découvertes témoignent d'activités artisanales (métallurgie du fer,



Fragment de stèle portant une inscription mentionnant la ville de Luteva (Musée du Biterrois, Béziers, 40x63 cm)

charbonnage, verreries rurales et officines de céramiques) et une insertion dans les circuits du grand commerce méditerranéen.

Le vrai changement a lieu avec l'arrivée des Francs qui coïncide avec le développement monastique dont les plus importantes fondations sont Aniane et Gellone.

La fondation des monastères d'Aniane et de Gellone

C'est aux stricts confins du Lodévois et du Biterrois, mais dans le *pagus* de Maguelone à Aniane, que Saint-Benoît, alias Witiza, fils d'un aristocrate wisigoth, a choisi d'établir sa retraite solitaire avant de construire, en 782, le monastère Saint-Sauveur. Saint-Benoît d'Aniane fit de son sanctuaire, plus d'un siècle avant Cluny, l'un des fers de lance d'une réforme monastique appelée à gagner tout l'Empire sous le règne de Louis le Pieux.

En 804, l'abbaye bénédictine de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert) est fondée par Guilhem, comte de Toulouse et duc d'Aquitaine. Petit-fils de Charles Martel et cousin de Charlemagne, il inspira le personnage de Guillaume d'Orange à travers la chanson de geste « Guillaume au Court Nez » narrant la lutte des Francs du sud de l'empire carolingien contre les sarrasins. En 806, Guilhem rejette les grandeurs, renonce publiquement à sa fonction comtale, prend l'habit monacal à Aniane et gagne ensuite le vallon de Gellone, où il s'instruit dans la pratique de la vie régulière au contact des moines envoyés en ce lieu par Benoît. Il y meurt en 812.

Le territoire devient ainsi l'un des plus remarquables foyers de la vie religieuse dans l'Empire et contribue ainsi aux progrès de la civilisation. Ce nouveau dynamisme au IX^e siècle se révèle également par la multiplication du nombre d'églises sur le territoire, à cheval entre les *pagus* de Béziers, de Lodève et de Maguelone.

L'émergence d'un nouveau monastère à Aniane puis de la cella de Gellone marque des transferts de terres considérables : complexes fiscaux (Litenis à Saint-Jean-de-Fos et Coussenas à Saint-André...), églises et principaux domaines ruraux de la plaine lodévoise (Ceyras, Saint-Félix-de-Lodez, Canet, Aspiran...) passent alors aux mains des moines. Ces nouvelles centralités marginalisent la cité épiscopale de Lodève.

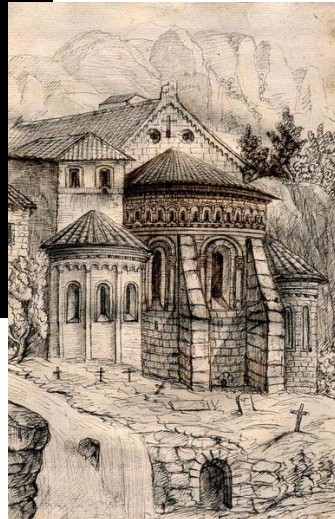
Le renouveau de Lodève

La fin de l'ère Carolingienne est marquée par la mise en place du système féodal et l'émiettement du pouvoir politique. Les tours seigneuriales se multiplient et attirent à elles les habitations de paysans asservis, en quête de protection militaire et spirituelle. La construction villa-goise (l'incastellamento) recompose durablement le paysage et donne à l'église un rôle central. Ce n'est qu'à partir du derniers tiers du X^e siècle, sous l'épiscopat de Saint Fulcran que la « ville » de Lodève atteint un nouveau seuil de développement, marqué principalement par une revitalisation du cœur urbain (agrandissement de la cathédrale et établissement d'un monastère à ses côtés) qui fonde la nouvelle organisation de la ville médiévale.

Le plus puissant et le plus ancien château du Lodévois n'émerge pas avant le milieu du X^e siècle. Etabli sur l'éperon calcaire des Deux-Vierges à Saint-Saturnin, occupé précédemment par un habitat perché, ce castrum occupe une position charnière entre plaine, cause et bassin intérieur de la Lergue. Il



Denier d'argent frappé à l'effigie de Saint Fulcran, Musée Languedocien, collection de la Société Archéologique de Montpellier



contrôle également les voies de communication qui permettaient de gagner les causses et le Rouergue sans passer par Lodève.

Le castrum de Montpeyroux, forteresse du XI^e siècle, correspond peut-être à un premier démembrement de ce vaste territoire.

En 1038, le castrum de Nébian semble correspondre à une seconde forteresse publique, dont le district pouvait s'étendre sur la vallée de la Dourbie en verrouillant la porte méridionale du Lodévois et le territoire de la viguerie de Cabrières.

Ce puissant castrum de Cabrières, qui certes appartenait au pagus de Béziers, semble avoir eu un lien étroit avec la cité lodévoise. Les châteaux de Paulhan, de Neffiès, d'Aumelas appartiennent également aux vicomtes de Béziers alors que la forteresse de Mourèze est aux mains de l'abbaye de Saint-Thibéry.

Après la soumission du Languedoc à la couronne royale, le Lodévois fit partie de la viguerie de Gignac, dans la sénéchaussée de Carcassonne.

L'éclosion de Clermont au XII^e siècle

Vers le milieu du IX^e siècle, Guillaume de Guilhem devient le premier seigneur de Clermont l'Hérault, baronnie s'étendant sur 18 villages alentours.

Au X^e et XI^e siècles, les seigneurs dominants sont à l'évidence les Deux-Vierges puis, à partir du XII^e siècle, ce territoire reviendra à une branche cadette, les Clermont. En effet, c'est semble-t-il, dans la deuxième moitié du XI^e siècle que Clermont l'Hérault prend son envol.

La date de 1130 peut être retenue comme la première mention indiscutable de l'existence d'un château privé à Clermont. Propriétaires alleutiers importants, Bérenger Ier et son fils Guilhem de Clermont s'imposent au début du XII^e siècle comme des châtelains d'envergure de ce nouveau centre de pouvoir qu'est Clermont-Lodève, devenue Clermont-l'Hérault aujourd'hui.

C'est également à cette époque que Clermont l'Hérault confirme son statut de « ville marchande » comme le souligne le cartulaire de Gellone en 1140. La ville était, depuis l'occupation romaine, un carrefour de diverses voies de communication entre le Rhône et la Garonne. Il y avait en outre sur son territoire deux cours d'eau importants, la Lergue et l'Hérault, qui contraignaient à tracer des voies riveraines pour éviter la construction de ponts en se contentant de n'utiliser que les gués.

L'influence des Guilhem de Montpellier

La seigneurie de Montpellier prit naissance vers 990. Un certain Guilhem ou Guillaume, vassal du comte de Melgueil, obtint de l'évêque de Maguelone, moyennant hommage et redevance, le bourg de Montpellier avec son territoire. Il est le père de l'illustre famille des Guilhem, qui, plus tard, prit rang parmi les premières maisons du Languedoc. Huit princes de ce nom se transmirent successivement, de 990 à 1180, la seigneurie de Montpellier.

Guilhem VIII possédait de nombreux domaines, surtout depuis qu'il avait réuni toute la seigneurie de Montpellier en rachetant la part des vicaires. Il possédait en toute propriété de nombreux châteaux, dont plusieurs sur le territoire (Aumelas, Le Pouget, Popian, Paulhan, Montarnaud...). En outre, de nombreux vassaux lui devaient l'hommage féodal et le service militaire.



Castrum de Montpeyroux



Château d'Aumelas

Le XIV^e siècle apporte son lot de conflits, de fléaux et de crises avec l'épidémie de peste de 1348 et les ravages de la guerre de Cent ans. Les habitants du territoire eurent à souffrir des anglais qui vinrent ravager plusieurs communes comme Gignac ou Cabrières. Ils s'installent notamment au château des Plans en 1385.



Manufacture de Villeneuvevette

Epoque moderne et révolutionnaire

L'influence de la Réforme protestante pénétra profondément la province et provoqua des guerres violentes à partir de 1545, auxquelles l'édit de Nantes (1598) n'apporta qu'une trêve provisoire. A cette époque, le site d'Aumelas retrouvera sa fonction militaire : il devient un refuge pour de nombreux protestants qui s'emparent de la place. Les édifices religieux sont pillés et ruinés ; l'abbaye d'Aniane est complètement détruite en 1562, Lodève est saccagé en 1573.

Les conflits se poursuivirent par la révolte des protestants conduite par le Duc de Rohan (1621-1629) et, après la révocation de l'édit de Nantes (1685), par la guerre des Camisards (1702-1704).

C'est à cette époque que se développèrent les activités textiles sur le territoire dont les principaux centres étaient ceux de Lodève et de Clermont l'Hérault. Villeneuvevette est fondée en 1667-1672 ; la création du port de Sète offre aux entrepreneurs le moyen d'exporter les fameux draps « londrins » tissés dans les manufactures de Villeneuvevette ou de Lodève.

Après la Révolution de 1789, l'organisation provinciale et municipale de l'Ancien Régime disparut et l'ancienne province du Languedoc fut divisée en huit départements, dont celui de l'Hérault.

Le diocèse de Lodève est supprimé ; la ville devient sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement.

L'industrie drapière fût ralentie à cette époque à cause de la fermeture du marché espagnol et de la concurrence britannique de plus en plus forte.

La fuite du roi, connue le 26 juin 1791, provoqua un vif émoi et un début de jacquerie : des bandes armées attaquèrent les châteaux du territoire : Arboras, Saint-André, Saint-Félix, Jonquières... Dans les années 1795-1796, le pays était dans un dénuement extrême : émeutes de faim, pillages et brigandages sont signalés dans la région d'Aniane.

XIX^e siècle

L'arrivée du chemin de fer

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le chemin de fer arrive sur le territoire avec plusieurs lignes qui desservent de nombreuses communes de la plaine. Paulhan devient une gare centrale comprenant notamment un dépôt de 8 locomotives et la présence de plusieurs lignes : Montpellier, Faugères, Vias, Lodève. Le trafic important nécessitait alors la présence de 300 cheminots.



La gare de Paulhan

La viticulture : de l'âge d'or à la crise

L'apparition du chemin de fer et la naissance du prolétariat industriel, consommateur de vin à faible prix, participe à la production de vins industriels de basse

qualité. A la fin du XVIII^e siècle et jusque dans la première moitié de XIX^e siècle, la culture de la vigne connaît ainsi un important développement : en quelques décennies, la production double et les exportations triplent. La viticulture fait des progrès rapides qui facilitent les travaux et améliorent les rendements. Le vin se vend bien.

De nombreux propriétaires s'enrichissent et s'extirpent des centres historiques, jugés inconfortables, pour aller vivre à l'extérieur dans des bâtiments plus luxueux. La physionomie des villages se transforme alors et la plaine se tapisse de vignes, de grands domaines viticoles et de « mazets », petites habitations d'architecture modeste occupées pendant les périodes de travaux agraires.

Mais une série de calamités remettent en cause le devenir de la viticulture quelques décennies plus tard : la pyrale en 1837, l'oïdum en 1850 et le phylloxéra dans les années 1870. Cette dernière infestation détruit toutes les vignes sur son passage, ruinant les vigneron et plongeant le pays dans le marasme le plus total. Pour tenir, un grand nombre de paysans retournent à la polyculture ; d'autres abandonnent tout et s'expatrient en Algérie.

Le projet de réalisation d'un canal à Gignac naquit à cette époque pour tenter de remédier à la crise du phylloxera en inondant les vignes. Plus tard, ce canal d'irrigation servira le développement et la diversification de l'agriculture dans la vallée.

Les XX^e et XXI^e siècles

La révolte des vigneron de 1907

La production viticole redevient normale à la fin du XIX^e siècle, grâce aux greffes de plants français sur des plants américains plus résistants. De 1900 à 1907, la vigne produit beaucoup alors que les caves souvent pleines sont concurrencées par les importations de vins algériens. Le Midi en crise ne trouve pas de solutions à ses problèmes. La misère s'accroît et va déboucher sur la révolte des vigneron en 1907.

Dès 1904 les premiers mécontentements sortent de l'ombre. Les ouvriers agricoles dont le salaire est tributaire de la vente du vin voient leur pouvoir d'achat diminuer de récolte en récolte. Le vin ne se vend toujours pas à cause de la concurrence étrangère et l'émergence des vins frelatés moins chers.

A partir du printemps 1907, les rassemblements et manifestations se multiplient. À Narbonne, une manifestation tourne mal, faisant cinq morts parmi la foule.

Le 21 juin, un épisode important de cette révolte se déroule sur le territoire : alors qu'un bataillon doit se rendre à Béziers pour résorber une mutinerie de soldats entraînés par une bande de civils, les habitants de Paulhan coupent la voie ferrée pour empêcher le 142^e de se rendre sur les lieux, et séquestrent le sous-préfet de Lodève. Il sera libéré le lendemain.



Montpellier - Meeting viticole du 9 juin 1907, le défilé rue Maguelone

Un débat s'ouvre à l'Assemblée nationale et Clémenceau fait voter une nouvelle loi le 29 juin 1907 pour apaiser les esprits et donner satisfaction à certaines revendications des viticulteurs. Les cours du vin remontent légèrement. Il faut soigner la vigne, abandonnée depuis plusieurs mois. Le travail reprend par la force des choses et la révolte s'estompe petit à petit.

La naissance des coopératives viticoles

Afin d'améliorer leur situation économique, les vignerons décidèrent de se grouper et de former la première cave coopérative, leur permettant d'éliminer les intermédiaires. Celle-ci est née dans l'Hérault en 1901 à Maraussan, elle fut inaugurée par Jean Jaurès. Après un début hésitant et une lente progression, la coopération prend son essor entre les deux guerres, pour revêtir l'importance socio-économique qu'on lui connaît aujourd'hui.

Les créations liées à une viticulture " productiviste " marquent bientôt le pas et, à partir des années 1960, la recherche d'une plus grande qualité et les regroupements de sociétés fragilisent de nombreuses coopératives, réduites pour beaucoup aujourd'hui à la fonction de dépôt ou de caveau de vente. Quelques unes sont certes reconverties, mais le temps des ventes et des démolitions semble venu en raison d'une pression foncière considérable.



La construction du barrage du Salagou

La construction du barrage du Salagou

Dès les années 1860, différents projets de barrage sur la rivière du Salagou sont projetés pour mieux réguler les crues afin de ralentir l'érosion des ruffes, de mieux irriguer les cultures et de répondre aux besoins des populations.

Dans les années 1950, une prise de conscience par les populations de la nécessité de lutter plus efficacement contre les crues du Vidourle, de l'Hérault et de l'Orb émerge. L'intérêt particulier du barrage du Salagou offre en outre une perspective complémentaire, à en savoir la possibilité d'en faire une réserve d'eau pour l'irrigation des terres agricoles.

La mise en eau du lac débute en 1969. Bien que la vocation première du barrage soit agricole, son ouverture au tourisme se dessine peu à peu.

Dans les années 1990, de nouveaux enjeux écologiques apparaissent : le classement du site est demandé afin de « prévenir tout aménagement anarchique » et pour assurer « la garantie pour les générations futures de la protection du Salagou, de la préservation des équilibres écologiques, de la mise en valeur de ses paysages particuliers qui le caractérisent ». Le décret de classement du site est pris par le Ministère chargé de l'environnement le 21 août 2003 et s'étend aux 14 communes du bassin versant du Salagou, du site de Mourèze et de leurs abords. Le site est également classé en zone Natura 2000 cette même année pour 21 espèces d'oiseaux.

Aujourd'hui, le lac du Salagou est un pôle touristique important, lié à de nombreuses activités de loisirs. Il s'agit pourtant de mieux réguler les flux d'usagers par la mise en place d'une meilleure gestion des accès aux espaces naturels tout en les protégeant. La mise en œuvre du plan de gestion est assurée par le Syndicat Mixte de Gestion du Salagou créé en 2005.



Travaux de l'A75

La construction des autoroutes et l'arrivée massive des « nouveaux habitants »

Après une lente décrue de l'exode rural, l'accroissement de la population reprend dans les années 1970 et se confirme dans les décennies suivantes : en 20 ans, le département de l'Hérault est passé de la 19^{ème} à la 2^{ème} place au niveau national pour la croissance démographique. Ces nouveaux habitants proviennent majoritairement des départements et régions avois-

nantes.

L'analyse démographique du Cœur d'Hérault (voir page 17) confirme une tendance lourde à la péri-urbanisation sur ce territoire. Le risque de cet espace est celui de la diffusion urbaine de l'aire montpelliéraine, notamment à l'est, et de se voir affecter une fonction de couloir de communication. Ce phénomène est largement facilité par la présence des axes routiers A75 et A750.

Appelée également « La Méridienne », l'A75 s'inscrit dans le cadre du plan routier Massif Central visant à désenclaver le territoire. Elle relie Clermont-Ferrand à Béziers. Sa construction, décidée en 1975, a débuté par la mise en place de la 2 fois 2 voies de la section Clermont-Ferrand / Lempdes-sur-Allagnon et se terminera en 2010 avec l'ouverture du dernier tronçon Pézenas-Béziers. L'A750, prolongement de l'A75 en direction de Montpellier a remplacé progressivement l'ancienne N109 depuis la fin des années 1980.

Gratuites et présentant une succession d'échangeurs, ces axes routiers renforcent la desserte du territoire Cœur d'Hérault et la fréquentation à usage local de l'autoroute. Elles ont contribué à l'essor touristique et démographique du territoire.

Cet effet levier joue particulièrement pour le Cœur d'Hérault, à proximité de l'aire urbaine de Montpellier. Les constructions neuves ou les rénovations se multiplient alors d'autant plus rapidement, que s'ajoutent des facteurs favorables :

- un caractère rural des villages avec un cadre de vie et un bâti traditionnel accessible et fortement attractif ;
- une position ouverte des élus qui acceptent d'urbaniser des parcelles, à la fois pour répondre à la demande des propriétaires et des néo-ruraux ou primo-accédants, et conforter les intérêts économiques de la commune (prix du foncier 20 à 30% moins cher que sur l'agglomération montpelliéraine).

Le jeu, entre intégration des nouvelles populations, culture locale et implication pour la nouvelle gouvernance des territoires, est essentiel. La question de la prise en compte des enjeux de développement durable est aujourd'hui un autre volet important des politiques publiques.



Le marché de Clermont l'Hérault

En conclusion

La ligne directrice et transversale qui caractérise le territoire du Cœur d'Hérault de l'Antiquité à nos jours peut se définir autour de deux axes :

◆ Un territoire géographique de transition

Traversé par l'Hérault et son affluent la Lergue, le territoire est « naturellement » maillé par des voies de communication, ce qui en fait un véritable carrefour, un espace de rencontre. La vallée de l'Hérault et celles de ses influents ont ainsi orienté l'implantation d'un réseau de voies terrestres attestées depuis l'époque romaine.

La vocation du territoire comme grand axe de communication entre montagne et littoral, Massif central et Méditerranée, a permis son insertion dans les grands circuits de commercialisation méditerranéens, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours avec les réseaux autoroutiers de l'A75 et de l'A750.

Il faut ajouter à cette fonction commerciale de transi-



Lotissement en construction à Canet

tion une fonction religieuse avec le passage du chemin de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle sur ce territoire à l'époque médiévale.

Le Cœur d'Hérault est ainsi depuis des temps reculés un espace de circulation et de passage de biens et de personnes.

◆ Un territoire multipolaire

De l'époque romaine à nos jours, ce territoire demeure également fondamentalement multipolaire, avec ses trois villes ou réseau de bourgs équivalents qui ont assumé des fonctions importantes et complémentaires :

- Lodève, ville politique et administrative, depuis la cité antique Lutéva jusqu'à la sous-préfecture aujourd'hui ;
- Clermont l'Hérault, ville marchande, bourgeoise et banquière, depuis l'époque médiévale jusqu'à sa grande zone commerciale aujourd'hui ;
- Les bourgs-centres des portes de Montpellier (Saint-André de Sangonis, Gignac, Aniane) qui au Moyen Age correspondait au centre religieux, avec les monastères d'Aniane et de Gellone.



Commune d'Aniane

3) Une cohérence face aux enjeux socio-économiques

Une grande proportion de petites entreprises, un artisanat moteur de l'économie locale

De tradition agricole (toujours présente), et industrielle (quasiment disparue), l'économie du Pays est dominée par le secteur tertiaire (activités de services de l'économie résidentielle).

Les activités économiques qui permettent de capter des revenus de l'extérieur du territoire sont pour l'essentiel liées, d'une part à l'activité agricole, elle-même dominée par la viticulture (environ 100 millions d'euros par an de chiffre d'affaires estimé en 2000), et d'autre part au tourisme. Il existe aussi une captation de flux grâce aux activités liées à l'économie de transit du fait de l'A75 (aire commerciale et de services du Caylar).

D'autres secteurs d'activités sont bien portants comme l'artisanat de service, le BTP et le commerce. Le secteur des services aux personnes, et notamment dans le domaine sanitaire et médico-social, est un bon pourvoyeur d'emplois localement. Ces activités sont entraînées par l'accroissement démographique général du territoire.

Artisanat, commerces et industries

Au 30 juin 2008, 7731 entreprises ont été recensées sur le Pays Cœur d'Hérault.

Le tissu économique est dominé par le secteur de l'agriculture (30%). Les activités marchandes de services représentent 16 % des établissements, secteurs en croissance forte (+ 22,8), 12% d'entre eux sont des commerces de gros et détail. Le secteur de la construction représente 10% des établissements. Les établissements sans salariés constituent le 1^{er} type de structure quel que soit l'activité.



Parc d'activités du Domaine des Trois Fontaines au Pouget

Le territoire Cœur d'Hérault dispose de plus de 1000 entreprises artisanales. Ce secteur recouvre des métiers de proximité très différents qui se répartissent en quatre sous unités : le bâtiment, les services, la fabrication et l'alimentation. Le nombre d'établissements a crû de 40% en 10 ans de 1996 à 2005 (source : Observatoire du Pays Cœur d'Hérault).

Les différents secteurs d'activités vont bénéficier du développement des échanges liés à l'amélioration des conditions de circulation avec notamment l'achèvement des autoroutes A750 et A75. Outre les activités

propres au tourisme (services d'accueil, commerce et artisanat d'art notamment) qui vont pouvoir se développer grâce à une meilleure fréquentation des sites, les activités industrielles, commerciales et artisanales représentées essentiellement par des PME vont également bénéficier des facilités de communication offertes par le Pays. Sur ce point, des évolutions marquantes sont en cours : de nombreuses zones d'activités ont récemment été créées à proximité des échangeurs autoroutiers. La multiplication des zones d'activités le plus souvent non reliées aux centres urbains risque d'être préjudiciable à lisibilité et à la qualité des paysages. Le territoire de Cœur d'Hérault possède une vingtaine de zones d'activités économiques existantes ou en création, réparties sur 13 communes différentes.



Une économie agricole fragilisée par la crise viticole

L'utilisation agricole du territoire est très variable : garrigues et boisements couvrent les espaces ayant un relief et des sols trop contraignants pour l'agriculture. A contrario, la vallée de l'Hérault, au sud du territoire, et le plateau du Larzac, au nord, ont conservé une occupation agricole très affirmée. La SAU y dépasse 80 % de la superficie communale (en 2000) . Exception faite du Larzac qui se distingue par l'élevage, le reste du territoire, et notamment la vallée de l'Hérault, est marquée par l'importance du terroir viticole. Le territoire du Pays possède une forte identité viticole. Deux Appellations d'Origine Protégée (ex-AOC) « Coteaux du Languedoc » sont présentes : « Terrasses du Larzac » et « Pézenas » et trois terroirs renommés : Cabrières, Montpeyroux et Saint-Saturnin. Des viticulteurs (et des viticultrices) des communes du Clermontais et du Salagou ont amorcé depuis plus de 5 ans une démarche de reconnaissance pour intégrer l'AOC Languedoc.

La restructuration continue du vignoble depuis 30 ans est marquée par la présence croissante de vins de grande qualité, certains atteignant même l'excellence. Un rajeunissement des chefs d'exploitation a eu lieu, l'implantation en caves particulières d'arrivants d'autres régions, ainsi que des modifications substantielles en matière de vinification. Il reste toutefois d'importants problèmes de commercialisation dans un marché de plus en plus concurrentiel. La réalité viticole du Cœur d'Hérault est complexe et plurielle.

L'élevage (ovin et bovin viande) du plateau du Larzac est tributaire de la restructuration des politiques agricoles européennes. La production de lait de brebis dépend surtout de la filière aveyronnaise de Roquefort.

Quelques exploitations, souvent des petites exploitations diversifiées, se sont développées en valorisant leurs produits localement ou dans l'aire montpelliéraine.

L'oléiculture est ici une activité de complément et de diversification, essentiellement en zone viticole (l'olivier ne pousse pas sur la zone d'élevage du Larzac). Un regain d'intérêt s'est opéré au milieu des années 1990. On est sur une logique de valorisation maximale d'un produit de qualité sur un marché de niche, plus proche du souvenir touristique que de l'alimentation quotidienne (prix du litre de 12 à 20 €), avec une forte stratégie de « marketing » (terroir, santé...) et de « packaging » (emballage soigné, artisanat d'art, petit volume).

L'agriculture représente un enjeu important pour l'image du territoire pour les produits agricoles eux-mêmes (pour le vin en particulier mais aussi pour l'olive), pour le tourisme et pour la qualité de vie de ses habitants.

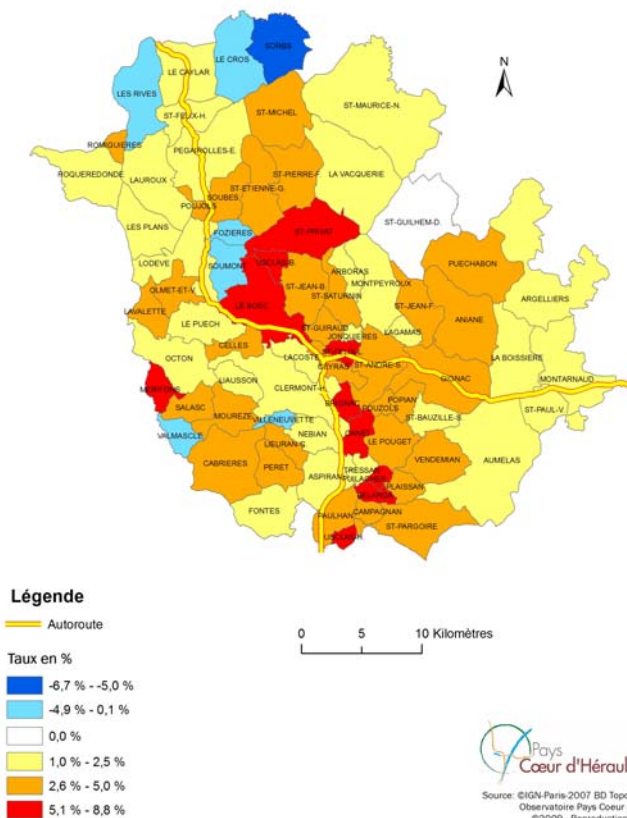


Une population rurale malgré l'influence grandissante de Montpellier

La répartition géographique de la population met en évidence une grande disparité entre une partie Nord

Taux de croissance annuels de population du Pays Coeur d'Hérault entre 1999 et 2006

Population municipale 2006 : 66 134 habitants
Population sans double compte 1999 : 55 342 habitants
Croissance annuelle globale : + 2,5 %



et Ouest peu peuplée et une partie Sud et Est plus urbaine où se localisent les principaux bourgs-centres et les communes de ceinture d'agglomération.

La densité de population moyenne est de 66 habitants/km² (25 hab./km² en piémont et plateau du Larzac ; 87 hab./km² en coteaux et moyenne vallée de l'Hérault), soit très nettement inférieure à celle de l'Hérault qui atteint 147 habitants/km². Les deux communes les plus peuplées sont Clermont l'Hérault (8 100 habitants en 2006) et Lodève (7 400 habitants). La densité de population est inférieure à 10 habitants/km² dans 10 communes, proche de la désertification, mais supérieure à 100 dans 15 communes. Elle dépasse 250 habitants/km² dans 3 communes rurales.

Cette population est à la hausse sur l'ensemble du Pays depuis 1999. La croissance démographique est principalement liée à l'excédent du solde migratoire. Cet excédent est le résultat combiné du phénomène d'héliotropisme que connaît le Languedoc Roussillon et plus largement l'arc méditerranéen depuis les années 1970 et d'une situation géographique à proximité de l'agglomération montpellieraine.

Sur la période 1990-1999, l'augmentation démographique était inférieure à celle du département : moins de + 1 % par an en moyenne contre + 1,4 % pour le département. **La population résidant à titre principal dans le périmètre du Pays était de 55 397 habitants en 1999, et de 66 624 en avril 2006. Cela représente plus de 1 500 personnes de plus par an sur ce territoire, un rythme de croissance légèrement supérieur à la croissance moyenne du département. Les taux de croissance les plus forts oscillent entre +2 et +3% par an depuis 1999 sur les bassins de Clermont l'Hérault et Gignac qui constituent 80% de la population du pays en 2007 : environ 55 000 personnes** (les données démographiques sont les données estimées par le Pays à partir des résultats INSEE de 2004, de 2005, et des informations des services communaux ou de communautés de communes).

Au nord, le Lodévois et le Larzac méridional ne représentent que 20% de la population du Pays, soit environ 13 000 habitants. Après une longue phase de décroissance cette partie du territoire connaît un regain de vitalité démographique avec plus de 1% de croissance annuelle depuis 1999 (extrapolation à partir du recensement de la ville de Lodève en 2004).

Seules 9 communes, à l'est du Pays, sont mono polarisées par l'aire urbaine de Montpellier, les 68 autres communes restant à dominante rurale. Les autres bassins de vie sont Clermont l'Hérault (31 communes), Lodève (29 communes), Gignac (11 communes) et Pézenas (2 communes).

L'immigration est d'abord celle d'une population à la recherche d'un cadre de vie et d'un coût de logement plus accessible que sur les villes voisines. En 2007, les actifs travaillant hors du

territoire étaient déjà très nombreux - près de 40% du total -, 50% d'entre eux allait vers Montpellier et quelques-uns vers Béziers, Sète ou Pézenas.

De nouveaux arrivants provenant d'autres départements français ou même de l'étranger sont enregistrés dans toutes les communes. Il s'agit notamment de migrations de retraite ("retours au pays") et d'arrivées de néo-ruraux qui se remarquent dans des communes très peu peuplées du Clermontais (Mérifons, Villeneuve, Celles), du Larzac et autour d'Aniane. Même si cela représente de petits effectifs, certaines communes ont ainsi renouvelé plus du tiers de leur population.

La marque de cette grande mobilité se trouve aussi dans le recensement, où l'on voit que 36% de la population a changé de commune de résidence au cours de la période 1990 - 1999 et que 20% des retraités viennent d'une autre région.

Ces mouvements font aujourd'hui du territoire **un espace rural** (rural et/mais aussi urbain) **méditerranéen**. Cette marque est particulièrement forte dans l'aire d'influence Montpellier, c'est-à-dire vers Gignac et Clermont l'Hérault. Au sud, sous l'influence de Pézenas et Béziers, et au nord, autour de Lodève, à mi-chemin de Millau et de Montpellier, les aller-retour journaliers des actifs vers une ville extérieure sont moins nombreux mais la venue de population urbaine pour des loisirs de proximité est importante.

Ces mouvements font aujourd'hui du territoire **un espace rural** (rural et/mais aussi urbain) **méditerranéen**. Cette marque est particulièrement forte dans l'aire d'influence Montpellier, c'est-à-dire vers Gignac et Clermont l'Hérault. Au sud, sous l'influence de Pézenas et Béziers, et au nord, autour de Lodève, à mi-chemin de Millau et de Montpellier, les aller-retour journaliers des actifs vers une ville extérieure sont moins nombreux mais la venue de population urbaine pour des loisirs de proximité est importante.

Un archipel de lotissements

Les conséquences de cette pression sont la spéculation, la dégradation de la valeur touristique, le développement des conflits d'usage, et des besoins d'infrastructures et de services non encore satisfaits (crèches, adductions d'eau, stations d'épuration, transports en commun).

Ce développement est marqué par une coupure entre la population des bourgs anciens et celle des lotissements. Outre le mode d'habiter, le type d'activité sépare ces populations qui ne se mélangent pas.

La préservation de la qualité des paysages et du patrimoine (dimension «environnementale»), de la qualité de vie (lien social), et de la qualité de l'économie (activité locale propre au territoire, mais tournée aussi vers l'extérieur) sont les lignes directrices à assurer pour satisfaire aux attentes des acteurs et de la population locale.

Un des grands enjeux du Pays, notamment porté par le programme LEADER, est de gérer l'urbanisation par la prise en compte du paysage et de la qualité architecturale, l'encouragement à l'éco-construction.



Lotissement en construction à Brignac

II - Un territoire, des patrimoines

Cette partie de l'étude s'appuie en partie sur le diagnostic réalisé dans le cadre du Schéma directeur d'interprétation du patrimoine, menée de mars à septembre 2008 (voir page 3).



Le Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert / Gorges de l'Hérault

La richesse patrimoniale du Pays Cœur d'Hérault n'est plus à démontrer, tant en terme de patrimoine matériel qu'immatériel. Celle-ci a été largement mise en avant dans la charte de Pays, notamment au travers de l'axe 4 « Des emplois et des richesses créées localement ».

Différents types de patrimoine existent sur le territoire du Cœur d'Hérault :

1) Les sites d'exception

1 Grand Site labellisé, 2 Grands Sites en cours de labellisation et une Ville d'Art et d'Histoire :

Le Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert / Gorges de l'Hérault

Dans un paysage exceptionnel de collines méditerranéennes, le site de Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault s'est développé autour de l'Abbaye de Gellone, témoin du premier art roman languedocien, fondée en 804, et du pont du Diable, passage emblématique sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité, ces deux monu-



Carte de l'Opération Grand Site

ments font l'identité de ce Site qui accueille 800 000 visiteurs par an.

Le cirque de l'Infernet, les Gorges de l'Hérault et la grotte de Clamouse ont été classés au titre de la loi de 1930 par plusieurs décrets. Cette protection forte, portant au total sur 3643ha, reconnaît l'intérêt patrimonial majeur du territoire concerné. Ces zones classées constituent le cœur du Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault, territoire d'environ 10 000ha qui regroupe une grande partie du territoire des communes d'Aniane, Montpeyroux, Puéchabon, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos.



L'opération Grand site

Née à partir de 1991 à Saint-Guilhem-le-Désert dans un premier temps, la démarche «Opération Grand Site» résulte d'une volonté politique de gérer ce site classé exceptionnel, dont la maîtrise des flux, l'amélioration de l'accueil, la préservation et la valorisation du patrimoine et des paysages sont les éléments clefs.

Une première phase d'étude de préfiguration avec la DIREN Languedoc-Roussillon a permis d'élargir le périmètre de l'Opération Grand Site aux communes proches d'Aniane, Saint-Jean-de-Fos, Montpeyroux et Puéchabon. L'adoption d'un programme début 1999 a ensuite permis de cadrer et de rythmer l'opération, en intégrant l'ensemble des espaces protégés et touristiques.

En 2001, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault devient maître d'ouvrage du projet grâce à l'adhésion de l'ensemble des communes du Grand Site. Le périmètre opérationnel reste inchangé et les cinq communes disposent au sein de la Communauté d'une commission spécifique à l'Opération Grand Site.

L'Opération Grand Site a 5 grands objectifs :

- 1) Réorganiser les déplacements automobiles dans les Gorges de l'Hérault et le Val de Gelone.
- 2) Valoriser les sites, paysages et monuments remarquables.
- 3) Gérer de manière raisonnée les espaces ruraux fragiles.
- 4) Améliorer l'accueil, l'animation touristique et culturelle.
- 5) Gérer et animer l'opération Grand site.

Ces objectifs s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Le Pôle d'Excellence Rurale (PER) de Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault : développement d'un pôle de performance patrimonial

En août 2006, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a obtenu le label Pôle d'Excellence Rurale (PER) pour son projet « Développement d'un pôle de performance patrimonial ». Le projet consiste à structurer un réseau de pôles d'accueil et de promotion touristique, notamment par la création de la Maison du Site au Pont du diable et d'une Maison de la Poterie à Saint-Jean de Fos.



La maison du Grand Site

La maison du Grand Site

Elle a pour fonction d'accueillir et d'orienter les visiteurs sur le territoire et de faire découvrir le Grand Site (espaces d'accueil et d'interprétation). Des espaces de promotion des productions et les savoir-faire locaux sont également présents, afin d'apporter des retombées économiques (espaces produits locaux, vins et raisins). Enfin, différents services permettent de répondre aux besoins des usagers (service de restauration type «brasserie du terroir», équipements d'hy-

gière et de sécurité...). L'accueil et l'information au sein de la maison du grand site sont assurés par le personnel de l'Office de Tourisme Intercommunal. Le bâtiment en lui-même s'inscrit dans l'épaisseur de la terrasse alluviale de l'Hérault et suit la pente du terrain. C'est un ouvrage semi-enterré respectueux du paysage naturel et préservé. Le bâtiment joue la disparition au profit de la beauté naturelle du site. On peut le découvrir depuis son ouverture en mai 2009.

La maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos

L'histoire de Saint-Jean-de-Fos est liée à une longue tradition d'artisanat potier remontant au XV^e siècle. Il existe une collection municipale, inscrite à l'Inventaire Général depuis 1976. En 2005, la commune a acquis le dernier atelier de poterie traditionnelle encore en état en Languedoc-Roussillon. Enfin de valoriser la collection et cet atelier, il est prévu d'y créer un espace muséographique interprétatif sur la terre vernissée. L'ouverture est programmée pour juin 2011.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est en charge du pilotage, de la coordination et de la mise en œuvre du programme d'actions de l'Opération Grand Site.

Ce projet labellisé « Pôle d'excellence rurale » vise ainsi à valoriser les richesses et savoir-faire du territoire et à développer un tourisme de qualité tout en préservant le site. Il permettra également de mobiliser les populations locales et les filières professionnelles autour d'un projet commun et de générer des retombées économiques.

Le Grand Site Cirque de Navacelles

Posés entre les départements de l'Hérault et du Gard, le Cirque de Navacelles et les gorges de la Vis, classés Grand Site naturel, constituent l'un des plus spectaculaires paysages modelés par l'eau. Au cœur des Grands Causses, l'amphithéâtre domine le cours de la Vis qui a creusé son lit 300m en contrebas, en l'espace de deux à trois millions d'années.

Après une première phase de l'Opération Grand Site (OGS) non contractuelle qui a permis de réaliser des opérations de réhabilitation du bâti existant, l'OGS de Navacelles entre aujourd'hui dans une deuxième phase avec l'élaboration d'une véritable stratégie d'actions sur l'ensemble du périmètre du Grand Site.

L'opération Grand site de Navacelles a pour objectif :

- la protection, la restauration et la gestion des grands sites (inventaire et diagnostic, restauration et mis en valeur du patrimoine)
- l'élaboration d'un projet économique durable
- la connaissance et le suivi du Grand Site

Le cirque de Navacelles reçoit près de 300 000 visiteurs par an.

Le Grand site Vallée du Salagou

Ce lac artificiel a été créé en 1969 par le Conseil général de l'Hérault afin d'offrir aux agriculteurs un bassin d'irrigation permettant ainsi une diversification des cultures dans la région jusqu'alors consacrée à la viticulture en surproduction dans ces années là.

Aujourd'hui, le lac du Salagou constitue un site étonnant avec des paysages sauvages caractérisés par la couleur rouge de la terre : cela est dû à la présence d'une roche appelée la ruffe, extrêmement riche en oxydes de fer.



Le Grand Site Vallée du Salagou

A quelques kilomètres du lac de Salagou se dresse le Cirque de Mourèze, seul cirque dolomitique ruiniforme en Europe habité depuis la préhistoire. Le village médiéval de Mourèze est bâti à l'entrée du cirque. Au cœur du cirque, le parc des Courtinals permet de découvrir les vestiges de fouilles qui ont mis à jour un village néolithique.

Une étude de faisabilité technique et économique



Le Grand Site Cirque de Navacelles

pour la mise en place d'une opération de valorisation du patrimoine et de développement touristique de la commune de Mourèze a été lancée par la Communauté de communes du Clermontois en 2010. Le diagnostic préconise un développement durable du tourisme sur Mourèze sous 3 axes : l'environnement, le patrimoine et la culture, les activités de pleine nature.



Lodève, Ville d'Art et d'Histoire

Lodève, Ville d'Art et d'Histoire

Les premiers textes mentionnant la cité remontent au IV^e siècle. Les mines d'argent des environs permettaient à la cité romaine de frapper sa propre monnaie. Dès la fin de l'empire romain, Lodève accueillit un évêché puissante. Grâce à la fabrication et au commerce du drap, la cité connut une longue période de prospérité. Les manufactures Lodévoises furent les fournisseurs des uniformes de l'armée Française jusqu'en 1918.

Aujourd'hui, la manufacture nationale des tapis produit encore des copies de tapis anciens pour les établissements officiels.

Au cœur de Lodève, le musée Fleury expose de nombreux fossiles mis à jour dans la région. Des empreintes de dinosaures et des reconstitutions d'animaux permettent de mieux comprendre l'évolution de la vie dans le Lodévois. Des vestiges préhistoriques et des témoignages des traditions locales occupent une autre partie du musée.

Lodève a été distinguée comme Ville d'Art et d'Histoire en 2006, rejoignant ainsi le réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. En effet, représentatif de chacune des grandes typologies de l'architecture, le patrimoine lodévois offre également un aperçu de l'esthétique de chacune des grandes périodes de l'Histoire. Au-delà de la reconnaissance des richesses historiques et patrimoniales de Lodève, le label a déjà engagé la ville dans une démarche de protection, de valorisation et de sensibilisation de tous les publics.

2) Le patrimoine naturel et paysager

Présentation des grandes unités paysagères du pays Cœur d'Hérault

Grands causses et gorges

L'Hérault ne présente qu'un grand causse, celui du Larzac, qui se poursuit dans l'Aveyron et qui, au-delà de la Vis, dans le Gard, prend le nom de causse de Blandas. Mais il offre des paysages très contrastés et diversifiés qui, à une échelle plus précise que celle du Pays, pourraient dessiner autant de sous-unités : hauteurs plus ou moins boisées du Saint-Baudille à la Séranne, poljé de Saint-Maurice-de-Navacelles, ségalas du Caylar, chaos dolomitiques des Rives et du Caylar, etc.

La Vis, creusant profondément des gorges étroites mais habitées et partiellement cultivées, forme un paysage spectaculaire bien particulier.

A l'échelle du Pays, deux unités se distinguent ainsi :

- Le causse du Larzac
- Les gorges de la Vis



Le Lac des Rives sur le Causse du Larzac

Contreforts

Dans l'Hérault, la montagne proprement dite s'étend de façon modeste à l'Ouest du Pays, se cantonnant aux hauteurs du Caroux, de l'Espinouse et du Somail dont les sommets dépassent les 1 000-1 100 m d'altitude. Mais elle s'environne largement de contreforts étonnamment diversifiés, notamment géologiquement, qui composent des paysages très contrastés.

A l'est, les contreforts du causse du Larzac forment

des paysages différenciés autour de la Lergue et de ses affluents, où s'implante Lodève.

Le Salagou lui-même forme un creuset géologique où dominent les terres rouges spectaculaires des ruffes, enrichies par les reliefs dolomitiques non moins spectaculaires du cirque de Mourèze et par les coulées basaltiques plus discrètes qui coiffent certaines hauteurs.

Ces basaltes se retrouvent de façon plus nette sur les hauteurs de l'Escandorgue, mince échine de reliefs qui séparent le Salagou à l'est de la vallée de l'Orb à l'ouest. Une petite partie de l'Escandorgue fait partie intégrante du Pays (Roqueredonde, Romiguières) mais globalement, cette unité paysagère constitue plutôt la limite occidentale du Pays et n'a donc pas été intégrée dans les paysages spécifiques du Pays Cœur d'Hérault.

Deux paysages particuliers se dessinent dans les contreforts du Pays Cœur d'Hérault :

- Lodève, la Lergue et les contreforts du causse du Larzac
- Le creuset géologique du Salagou

Garrigues

Les garrigues de l'Hérault s'inscrivent dans la prolongation de celles du Gard plus à l'est. Elles sont composées d'une imbrication plus ou moins étroite de plateaux et hauteurs occupés par les bois et garrigues, et de plaines cultivées, séparés par des déroulés de coteaux où se greffent de façon privilégiée les villages. A l'intérieur de cet ensemble, les paysages diffèrent essentiellement par les formes de reliefs. Sur le Pays, on retrouve ainsi un plateau bien aplani, aujourd'hui largement couvert de garrigues (cause d'Aumelas) et un plateau entaillé par les gorges de l'Hérault.

Par conséquent, deux paysages de garrigues se différencient :

- Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure
- Les gorges de l'Hérault et leurs causses, associées aux bois et garrigues du Pic Saint-Loup (pour les communes de Puéchabon, Argelliers et la Boissière).

Basse vallée de l'Hérault

Bien que l'Atlas paysage de la DIREN distingue les plaines et les collines en deux grandes unités paysagères différentes «plaines» et «collines du Biterrois et de l'Hérault», il semble plus judicieux de regrouper ces deux unités à l'échelle du Pays puisque les collines du Pays ne sont pas en quantité suffisante pour permettre d'en dégager une grande unité à part entière. Représentées

par la sous-unité «piémonts des garrigues d'Aumelas et de la Moure», ces collines ont en outre de nombreuses similitudes dans leur organisation paysagère avec la grande plaine de l'Hérault environnante, ce qui conduit à rassembler ces différents sous-ensembles dans un grand ensemble régi par le fleuve Hérault, appelé «Basse vallée de l'Hérault».

Ainsi, la vallée de l'Hérault forme des paysages de plaines qui remontent dans l'intérieur des terres, marquant la limite entre le pays des garrigues à l'est et celui des collines viticoles du Biterrois et du Piscénois à l'ouest. Parmi les paysages de plaine, on peut distinguer le couloir de plaine inondable entre Canet et Pézenas de la plaine amont de l'Hérault, autour de Saint-André-de-Sangonis et Gignac, qui forme comme un élégant théâtre cadré par les reliefs alentours.

On retrouve ainsi 3 paysages distincts dans ce grand ensemble :

- Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure



Le creuset géologique du Salagou



Paysages de la plaine viticole

- La plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac
- La plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas



Le patrimoine géologique et géomorphologique

Le Pays Cœur d'Hérault possède un patrimoine géologique multiple et remarquable puisque l'on peut y apercevoir l'ensemble des roches représentatives des temps fossilifères ainsi que plusieurs sites exceptionnels. Dans ce pays où les roches affleurent et marquent le paysage, la variété est le reflet d'autant de changements des conditions géologiques, qui font ressembler le territoire à une vaste palette où les couleurs semblent mélangées.

Ce paysage très coloré par l'affleurement du minéral a offert aux bâtisseurs une large palette de couleurs visibles sur certains murs polychromes.

Zoom sur le creuset géologique du Salagou

La région du Salagou est un cas particulier, car au carrefour des grandes formations géologiques. C'est là que se rencontrent, sur une surface réduite, presque toutes les roches, dans une confrontation parfois spectaculaire : les ruffes rouges héritées de l'ère primaire cohabitent avec les basaltes sombres issus des coulées volcaniques quaternaires.

Juste à côté, le cirque de Mourèze et son dédale de rochers dolomitiques est hérité des mers chaudes du secondaire ; juste à l'est, ce sont les dépôts alluvionnaires du quaternaire qui portent les vignes de la vallée de l'Hérault ; et juste au sud débute les avant-monts schisteux de l'ère primaire. La vallée du Salagou et ses environs se révèlent être les témoins de la richesse des roches de l'Hérault et de sa longue histoire naturelle.

Zoom sur les grottes du Cœur d'Hérault

Grotte de Labeil (Le Caylar)

Sur les terrasses du Larzac, située dans un cirque dolomitique à 700 mètres d'altitude, l'entrée naturelle de la grotte de Labeil est une ancienne cave à Roquefort.

Grotte de Clamouse (Saint-Jean-de-Fos)

Une rivière souterraine alimentée par les infiltrations d'eau de pluie et de neige, a creusé ses galeries dans la roche. L'écoulement des eaux chargées de minéraux a créé des concrétions abondantes aux formes et couleurs variées.

Découverte en 1945, la grotte est ouverte au public depuis 1964. Classée en 2005 « Site scientifique et pittoresque », elle est en cours de classement au patrimoine mondial de l'humanité par l'U.N.E.S.C.O.

Depuis plus de 50 ans, la Grotte de Clamouse a constitué un champ d'investigation pour de nombreuses équipes de chercheurs français et internationaux : elle recèle en effet la plus grande diversité de cristaux en France.

Clamouse s'est engagée dans le tourisme raisonné et le respect de l'environnement en remplaçant le parc d'éclairage de la grotte par des matériaux LED. Ainsi, cette technologie permet une baisse de la consommation d'énergie et d'engendrer une moindre émission de chaleur qui limitera les conditions d'un processus de photosynthèse et par là-même le développement de micro-végétations.



La grotte de Labeil



La grotte de Clamouse

Les principaux éléments du patrimoine géologique du Cœur d'Hérault :

- Cirque de l'Infernet (Saint-Guilhem-le-Désert)
- Cirque de Mourèze
- Cirque de Navacelles
- Cirque du Bout du Monde (Saint-Etienne-de-Gourgas)
- Dalle de la Lieude (Mérifons)
- Grotte de Clamouse (Saint-Jean-de-Fos)
- Grotte de Labeil (Lauroux/Le Caylar)
- Neck du Salagou (Salasc)
- Polje de Saint-Maurice-Navacelles
- Chaos dolomitique du Caylar
- Ruffes et basaltes du Salagou
- Site paléontologique d'Aumelas
- Sotchs de Sorbs



Cirque de Mourèze

Le patrimoine topographique

Le Cœur d'Hérault est un espace de transition entre la montagne méridionale du Massif Central, le piémont et la plaine du Bas-Languedoc. Le relief est un facteur fondamental permettant de différencier les grands ensembles des paysages Héraultais. Cette situation d'espace carrefour, variant de 20m dans la vallée de l'Hérault à 879m au pic de L'Aramont dans le Larzac, offre des belvédères et des cirques remarquables principalement situés dans la zone des piémonts (voir présentation géographique du territoire p.6).



Cirque de Navacelles

Les principaux éléments du patrimoine topographique du Cœur d'Hérault :

- Contreforts du Larzac
- La Baume Auriol
- Pas de l'Escalette
- Pic du Mont Saint-Baudille
- Mont Liausson
- Pic de Vissou
- Rocher des Fourches (Lodève)
- Rocher des Vierges



Pic de Vissou

Zoom sur le Rocher des Vierges

Sommet emblématique de la vallée de l'Hérault, haut lieu de la culture occitane, le Rocher des Vierges et sa chapelle Saint Fulcran constitue un formidable panorama sur l'ensemble des vallées de l'Hérault et de la Lergue. Ce lieu a récemment été aménagé par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, aujourd'hui compétente pour l'organisation des activités de pleine nature. Après une première phase consistant à réaliser une aire de stationnement au départ du sentier ainsi qu'à sécuriser le sommet, un parcours d'interprétation a été mis en place, sensibilisant le visiteur aux particularités de ce site exceptionnel.



Le Rocher des Vierges

Le patrimoine hydrologique et hydrogéologique

Le cœur d'Hérault est traversé par 5 principales unités hydrographiques :

Les gorges de la Vis

La Vis creuse de gigantesques gorges qui servent de limite avec le département du Gard. Elle prend naissance dans les Cévennes, disparaît dans le sol pour réapparaître en une impétueuse résurgence près des moulins de la Foux, où son débit la classe au huitième rang des sources de France.

Au fond du canyon, 300m plus bas que la causse, la Vis tombe en cascade à Navacelles. Le village situé au fond des gorges, est dominé par des versants recouverts de quelques éboulis vifs, qui dessinent un grand amphithéâtre. Le cirque correspondant à l'ancien cours de la Vis est un phénomène typique des rivières dont le tracé sinueux dessinent de nombreux méandres. Trois autres méandres dont celui de Vissec ont également été abandonnés mais celui de Navacelles reste le plus impressionnant, en tant que site classé Grand Site de France emblématique du Cœur d'Hérault.



Cascade de la Vis à Navacelles

Les gorges de la Vallée de l'Hérault

Le fleuve Hérault prend naissance à 1400m d'altitude sur le versant méridionale du mont Aigoual. Son bassin versant de 2500 km et son débit moyen de 48m³/s le placent comme le fleuve côtier le plus important du Bas-Languedoc.

Sur le territoire du Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert / Gorges de l'Hérault, le paysage est caractérisé par les gorges creusées par le fleuve et les plateaux qui les surplombent. Pouvant atteindre par endroit 200 à 300 mètres de profondeur, les gorges de l'Hérault constituent un espace pittoresque à forte identité paysagère. Ce milieu fluvial associé aux falaises et escarpements rocheux accueille une flore et une faune rupestre spécifiquement méditerranéenne et peu communes. Des espèces végétales comme le pin de Salzmann (relique du tertiaire), la sélaginelle denticulée et le cyclamen des Baléares (protection régionale) sont notamment présentes. En terme faunistique, les gorges de l'Hérault sont le refuge d'oiseaux (notamment de l'aigle de Bonelli), escargots, reptiles, chauves-souris, loutres et libellules.

La vallée de la Lergue

Au nord de Lodève, les vallées encaissées de la Lergue et de ses affluents entaillent le plateau du Larzac tandis qu'au sud de la commune, la vallée de la Lergue s'agrandit dans le secteur du Salagou. Prenant naissance au-dessus du Pas-de-l'Escalette sur la commune des Rives, la Lergue récupère les eaux de la Brèze et du Laurounet aux abords de Soubès, puis celles de l'Aubaygues et du Salagou pour enfin rejoindre l'Hérault à Brignac, après avoir parcouru 35 km.

La vallée de la Lergue représente un élément identitaire fort du Lodévois. Son tracé a par ailleurs été repris par l'A 75.

Lacs et étendues d'eau

Suite aux crues qui ont marqué l'année 1958, le Conseil Général de l'Hérault décide d'édifier un barrage au Salagou de 957m de long et 62m de haut, réalisé de 1964 à 1968. Le lac du Salagou, d'une superficie de 750 ha, est un site classé qui constitue non seulement un réservoir pour la biodiversité mais il



Lac du Salagou

représente également un paysage d'eau pittoresque ainsi qu'une source de loisirs aquatiques où l'intégration des équipements est fondamentale.

On peut mentionner la curiosité du lac des Rives, nappe d'eau temporaire qui n'existe qu'exceptionnellement après de fortes pluies, par la saturation de la nappe aquifère contenue dans les dolomies.



Les Gorges de l'Hérault

Les eaux souterraines

Le réseau karstique du Larzac explique que l'eau ne s'écoule pas en surface mais en profondeur, créant ainsi tout un réseau hydrographique souterrain, visible sur certains sites pittoresques situés en bordure du causse (résurgence de la Foux, grotte de Labelil, grotte de la Clamouse,...).

Les principaux éléments du patrimoine hydrologique du Cœur d'Hérault :

- Gorges de l'Hérault
- Gorges de la Vis
- Vallée de la Lergue
- Résurgence de la Foux (Navacelles)
- Lac temporaire des Rives
- Lac du Salagou et son barrage

Il faut ajouter à cela le nombreux petit patrimoine hydraulique (moulins, lavognes, fontaines...).
Voir aussi pages 37 et 44.

Habitats naturels, flore et faune

Le relief, les roches, le climat, l'histoire des hommes influencent la végétation. Dans le Pays Cœur d'Hérault, la variété de ces conditions explique la diversité de la flore, de la faune et des faciès végétaux (forêts, garrigues, pelouses sèches, bords de rivière, falaises et pentes rocheuses, grottes et cavités).

Quelques espèces emblématiques de la flore locale : forêts de Pins de Salzmann, forêts domaniales de Partlages et de l'Escandorgue, chênes verts et blancs, buis, cade, genêt scorpion, figuier, thym, romarin, sarriette, lavande, cistes, nombreuses orchidées, Aphyllante de Montpellier, Brachypode rameux...

Quelques espèces emblématiques de la faune locale : Aigle de Bonelli, cigale, barbeau méridional, écrevisse à pattes blanches, rainette méridionale, veuve noire, scorpion du Languedoc, couleuvre de Montpellier, lézard ocellé...



Lézard ocellé



Pins de Salzmann

3) Le patrimoine architectural

On trouve en cœur d'Hérault un patrimoine architectural divers :

Le patrimoine civil et militaire

Quelques édifices publics administratifs sont à remarquer dans le pays Cœur d'Hérault, tels que mairies, bains douches, groupes scolaires...

Le territoire présente également plusieurs éléments significatifs du patrimoine défensif militaire et défensif : fortifications, remparts, enceintes, châteaux, tours, beffrois, ouvrages d'entrée...



Château de Clermont l'Hérault

Les principaux éléments du patrimoine civil et militaire du Cœur d'Hérault :

- Ensemble médiéval du castellas à Aumelas (XII^e-XVI^e s.)
- Château de Clermont-l'Hérault
- Château de Lauzières à Octon (XII^e-XV^e s.)
- Hôtel de Fleury à Lodève (XVII^e-XVIII^e s.)
- Château de Pégairolles-de-l'Escalette (XII^e-XVII^e s.)
- Château de Sorbs (XVI^e-XVII^e s.)
- Château de Fozières (XII^e-XVII^e s.)
- Château de Soubès (XII^e-XV^e s.)
- Château fort de Malavieille à Mérifons (XII^e-XIII^e s.)
- Château de Puilacher (XVII^e-XVIII^e s.)
- Tour de Gignac
- Tour dite des Prisons à Saint-Guilhem-le-Désert (XII^e s.)
- Château d'Arboras (XVII^e s.)
- Castellas de Montpeyroux

Zoom sur les monuments aux morts

Parfois simples stèles de pierre dans certains villages, les monuments aux morts peuvent aussi être de véritables œuvres d'art commandées à des artistes. C'est le cas des monuments aux morts de Lodève et Clermont l'Hérault, œuvres du sculpteur Paul Dardé (labellisés « Patrimoine du XX^e s. »)



Monument aux morts Paul Dardé à Lodève

Le patrimoine religieux

Architecture romane

Les plus anciens édifices religieux conservés datent de l'époque romane, qui constitue l'art le plus répandu sur le Cœur d'Hérault et sur l'ensemble du Languedoc-Roussillon.

Parmi ces édifices romans, il faut mentionner l'abbaye de Gellone, considérée comme le chef d'œuvre du premier art roman languedocien mais également les nombreuses chapelles isolées, dont la plupart n'ont pas survécu à la désertion de l'habitat qu'elles desservaient.

Relevant d'un archétype général, la composition de ces architectures romanes est : nef unique et abside semi-circulaire, voûte en pierre, arcs doubleaux de tracé lombard polychromes, emploi décoratif de lésènes et bandes lombardes, baies cantonnées de colonnettes. Les ouvertures d'origine sont très simples, petites et peu nombreuses. Pour la plupart fortifiés au XIV^e s., les clochers sont rarement contemporains de l'église.



Abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert)

Zoom sur l'abbaye de Saint-Guilhem le désert

Guilhem, duc d'Aquitaine, connu sous le nom de Guillaume d'Orange en raison de sa victoire contre les Sarrasins à Orange, est à l'origine de la construction de l'abbaye en 804. Abrisant un morceau de la croix du Christ et la tombe de Saint Guilhem, l'abbaye est un lieu d'affluence sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle. L'église, chef d'œuvre architectural, présente une nef dominée par la verticalité et dont la sobriété est proche du dépouillement. Il ne reste du cloître que la galerie inférieure nord et ouest.

Architecture gothique

L'architecture gothique est également présente sur le Cœur d'Hérault, avec des caractéristiques propres au gothique méridional, qui diffère de l'art gothique des églises du nord de la France. Malgré un désir de monumentalité, les églises gothiques du Pays perpétuent les expériences romanes (absides étroites et nef unique) et l'originalité des édifices gothiques du territoire tient justement à cette hésitation entre ces deux styles.

On peut citer l'église de Saint-Pargoire, qui symbolise la naissance de l'architecture gothique méridionale mais également la cathédrale Saint-Fulcran de Lodève et l'église Saint-Paul de Clermont-l'Hérault.

Zoom sur La collégiale Saint-Paul (Clermont l'Hérault)

Construite entre le XIII^e et le XV^e siècle sur un ancien édifice roman, c'est une des cinq églises du département de l'Hérault à posséder trois nefs.



Eglise Notre-Dame de Grâce à Gignac

Les autres principaux éléments du patrimoine religieux du Cœur d'Hérault :

- Abbaye d'Aniane (XVII^e-XVIII^e s.)
- Chapelle des Pénitents à Aniane (XVII^e s.)
- Eglise paroissiale Saint-Sauveur à Aniane (XVII^e-XVIII^e s.)

- Chapelle Saint-Martin-du-Cardonnet à Aumelas (XII^e s.)
- Église Saint-Martin à Cabrières (XII^e– XIX^e s.)
- Chapelle Notre-Dame du Peyrou à Clermont l'Hérault (XIII^e-XIX^e s.)
- Eglise Notre-Dame-de-Grâce à Gignac (XVII^e s.)
- Cathédrale Saint-Fulcran (XIII^e-XIV^e s.) et ancien ensemble épiscopal (XVII^e-XVIII^e s.)
- Chapelle Notre-Dame de Roubignac à Octon (XII^e s.)
- Eglise Notre-Dame des Vertus à Paulhan (XII^e-XIV^e s.)
- Abbaye de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert (XI^e-XVIII^e s.)
- L'église de Saint-Pargoire (XIII^e-XIV^e s.)
- Prieuré Saint-Michel de Grandmont à Saint-Privat (Néolithique, Romain, Wisigothique et XII^e-XIII^e s.)
- Église Notre-Dame des Salces à Soumont (XI^e-XIX^e s.)
- Eglise Saint-Sylvestre de Montcalmès à Puéchabon



Cathédrale Saint-Fulcran à Lodève

Cloître du Prieuré Saint-Michel de Grandmont, (Soumont), Chapelle Notre Dame des Vertus (Paulhan), Chapelle Saint-Martin-du-Cardonnet (Aumelas)



Zoom sur l'ancienne abbaye Saint-Benoît d'Aniane

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a récemment fait l'acquisition de l'ancienne abbaye d'Aniane, également ancienne colonie pénitentiaire jusqu'alors propriété du Ministère de la Justice. L'objectif est de lancer un projet de préservation et valorisation de cet ensemble abbatial, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions de l'opération Grand Site « Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault » (voir page 20). Le site de plus de 14 000 m² et l'ensemble des bâtiments classés à l'inventaire des Monuments Historiques est à l'abandon et subit des dégradations et vols multiples.

L'abbaye est initialement fondée en 782 par Benoît qui entreprend la Grande Réforme de l'Ordre des Bénédictins, plaçant ainsi Aniane à cette époque au centre des grands réseaux de culture et de croyance européens, en lien avec Aix la Chapelle en particulier. Devenue bien national en 1791, la grande Abbaye devient tour à tour filature, prison centrale de force et de correction, colonie pour mineurs délinquants...

Dans ce contexte, le projet de réutilisation et de sauvegarde s'articulerait autour de la culture, de l'accueil et de l'urbanisme.



Les croix

En pierre taillée, en fer forgée ou en fonte coulée pour les plus récentes, de nombreuses croix jalonnent le territoire, protégeant les cultures, conjurant le mauvais sort et guidant les pèlerins.

Urbanisme et habitat

Morphogénèse des villages

Le Cœur d'Hérault dispose de nombreux villages typiques et authentiques qui se sont conservés jusqu'à notre époque tels que construits au Moyen-âge, avec une diversité de sites et de plans, qui fait du Pays un véritable conservatoire des formes urbaines médiévales : villages castraux, ecclésiastiques, circulaires, villages rues ou dispersés, etc.

Sitologie

Le choix de l'implantation des villages n'est jamais dû au hasard, il s'effectue en fonction de nombreux critères tels que le relief, le climat, le sol, la conjoncture politique, les voies de communication... Ainsi, plusieurs types de sites d'implantation des villages peuvent être rencontrés sur le territoire du Pays.

Dans les zones de piémont et autour du site du Salagou, tous les villages et hameaux s'implantent sur une strate intermédiaire, une sorte de terrasse située entre l'espace de la plaine et celui des pentes boisées des reliefs. L'habitat s'est donc situé à cheval entre les terres fertiles de la plaine dédiées aux cultures et celles plus arides de la montagne consacrées à l'élevage.

Dans le secteur de la vallée de l'Hérault, les villages se sont plutôt implantés sur des sites carrefours de voies de communication (ex : Clermont-l'Hérault), soit perchés sur des promontoirs rocheux, soit à proximité d'une rivière ou d'un fleuve, pour deux éléments essentiels à la survie : l'eau et la sécurité.

Enfin, dans la région tabulaire des causses, l'habitat ne saurait empiéter sur les rares et précieuses terres cultivables. Les villages et les maisons sont alors construits le plus souvent sur les terres arides, ou même directement sur le rocher, en bordure des terres labourables.

Les villages castraux

La morphogénèse des villages languedociens est bien souvent liée à la présence d'un *castrum*, dont la position centrale ou dominante joue un rôle fondateur. En tant que siège du pouvoir féodal, ces bourgades se présentent généralement comme des villages modérément perchés, elliptiques et fortifiés, dominés par un château.

Les diverses formes de castra s'expliquent par la présence des deux grandes puissances de la fin de l'époque carolingienne : comte de Béziers et d'Agde, évêque de Béziers d'une part, vicomte et évêque de Lodève d'autre part.

Dans le Lodévois, les castra sont fortement perchés et abandonnés dès la fin du Moyen-âge (Montpeyroux, Deux-Vierges) car la stratégie des évêques de Lodève et l'influence monastique limitent leur prolifération au profit des villae fortes. Par contre, dans le Biterrois, castra et villae se répartissent plus équitablement le territoire. Aumelas est le seul castrum Biterrois se rapprochant du modèle Lodévois.

Mais «l'incastellamento» - enchâtellement des hommes - reste globalement assez limité dans le Pays à cause de la présence et de la puissance des deux fameux monastères d'Aniane et de Gellone. En effet, l'analyse toponymique du territoire confirme cette situation avec de nombreux villages qui portent un nom de saint (ex : 25% dans la Vallée de l'Hérault).

Les villages ecclésiastiques

Les monastères d'Aniane et de Gellone et leurs dépendances, à l'instar du château, ont donc joué un rôle déterminant dans la structuration villageoise régionale. De nombreux cas (Saint-Jean-de-Fos, Argelliers,...) montrent, à partir d'études planimétriques, que ces prieurés ont donné naissance à des regroupements villageois aussi bien dans les zones de montagne que dans la plaine littorale. Le château n'est donc pas le seul pôle monumental auprès duquel s'organise



Croix de chemin
à Mérifons

un habitat groupé. Les dépendances monastiques ont également joué ce rôle et respectent pour certaines d'entre-elles un modèle topographique particulier sur un plan rectangulaire.

La construction de clôture en pierre dans la seconde moitié du XII^e siècle en renforce la cohésion et marque un nouveau stade dans le processus de l'évolution villageoise désormais associée à un tissu parcellaire serré.

Qu'elle soit castrale ou ecclésiastique, la genèse villageoise du territoire s'inscrit dans un processus évolutif, la phase monumentale que prennent ces villages et le mouvement d'enclosure n'étant qu'une étape particulièrement lisible d'une évolution plus complexe.

Les villages circulaires

Les villages de forme circulaire ont un modèle d'organisation qui prévoit la disposition symétrique de l'habitat concentré autour d'un noyau constitué par une motte naturelle ou artificielle, tels les villages de Paulhan, Le Pouget, Saint-Pargoire, Puéchabon et Saint-Jean-de-Fos. Cependant, la morphologie des villages ne se résume pas à leur seule forme circulaire. Chaque bourg a une typicité propre liée à son passé médiéval et à ses extensions contemporaines.

Les villages rues

Un certain nombre de villages et hameaux adoptent pour leur organisation la forme d'une rue. Ils forment des silhouettes linéaires dans le paysage qui nécessitent une grande vigilance quant au maintien et la préservation de leurs avant-plans.

On peut citer le célèbre village de Saint-Guilhem-le-Désert, village rue édifié à partir du IX^e siècle le long du Verdus, petit affluent du fleuve Hérault ainsi que les hameaux typiques de Basse (Octon) sur la route de Brénas et celui de Saint-Fréchoux (Le Bosc), le long de la Lergue.

Les villages dispersés

Globalement, les habitations du Pays Cœur d'Hérault sont regroupées autour d'importants bourgs médiévaux aux ruelles escarpées et peu de hameaux sont situés à l'extérieur des villages. Cependant, il faut apporter quelques nuances à ces généralités puisque certaines communes, situées sur les plateaux à dominante pastorale, ont une structure dispersée et sont composées d'une multitude de petits hameaux, sans bourg centre polarisateur (ex. : Aumelas, Sorbs, Le Bosc...).

L'architecture de la maison traditionnelle

La maison rurale typique du Cœur d'Hérault est bâtie avec les moellons de pierre trouvés sur place ou à proximité, ce qui peut parfois lui donner un aspect très coloré, surtout dans les zones géologiques de contact où les murs des maisons sont bien souvent polychromes (ex : villages autour du Salagou). Il faut souligner que la pierre apparente correspondait autrefois aux habitations rustiques alors que les maisons de maîtres étaient crépies et recouvertes d'enduit de chaux.

Généralement réparti sur 3 étages, l'habitat traditionnel superpose sous le même toit, la cave (plaine viticole) ou la bergerie (cause) au rez-de-chaussée, l'habitation au premier étage et le grenier sous les combles.



Ci-dessus : Paulhan, village circulaire
Ci-dessous : Saint-Guilhem-le-Désert, village rue



Les bâtiments sont souvent coiffés de toitures à deux pentes, principalement en tuiles rouges hormis sur les causses où la lauze était autrefois le principal matériau de couverture. Désormais, cette lauze a été remplacée par la tuile mais il en reste parfois quelques résidus en bordure des toitures.

Faisant le lien entre toiture et façade, la génoise à plusieurs rangs constitue le type le plus courant de couronnement. Figure emblématique des architectures du Midi, la génoise peut être soulignée par un décor peint ou en bas-relief.

L'arc et la voûte sont des éléments caractéristiques de cet habitat héraultais compte tenu du manque de bois d'œuvre dans la région, ce qui ne permet pas de construire de plancher. Bien souvent, une citerne permet de stocker l'eau déficitaire en période estivale.

Des escaliers extérieurs par l'intermédiaire de perrons, de balcons et de terrasses couvertes se greffent sur les façades des habitations et forment de réels lieux d'accueil qui donnent accès à l'habitation située au premier étage. Accompagnés par des plantes grimpantes formant tonnelles et pergolas, ils enrichissent l'habitation par des espaces extérieurs agréables à vivre et produisent une architecture très pittoresque.

L'habitat isolé : mas et bories

En plaine, où l'habitat en agglomération domine, les mas sont relativement peu nombreux. Ils sont constitués de bâtiments disposés le plus souvent en carré autour d'une cour centrale : remises, caves à vin, logis des domestiques et maison des maîtres.

Le mas est par contre la principale forme d'habitation en territoire de garrigue et en montagne. A Aumelas, alternent encore mas moutonniers (Barral) et mas viticoles (Lunes). En montagne, le mas prend le nom de «bories». Dans ces paysages caussenards, le mas comporte des bergeries avec leurs granges et paillères à l'étage, qui forment, avec le corps de logis, un plan en L.

A proximité se trouvent les annexes, poulailler, four, pigeonier.

4) Le patrimoine archéologique

Bien que des traces du Paléolithique et du Mésolithique aient été perçues sur le territoire du Cœur d'Hérault, il est vrai que les premières informations intéressantes concernant la vie humaine et son organisation sociétale apparaissent à partir du Néolithique, par le début d'une certaine sédentarisation et l'accession à une économie productive.

Quelques sites vraiment intéressants apparaissent ensuite durant l'âge des métaux puis durant la période antique gallo-romaine, durant laquelle certaines richesses ont été révélées sur le territoire du Pays.



Dolmen de Coste-Rouge à Soumont

Néolithique (-6000 à -2500 av. J.-C.)

Les sites reconnus sont peu nombreux au début du néolithique puis à partir de la civilisation Chasséenne (néolithique moyen vers 3500 av. J.-C.), une trentaine de gisements datables de cette période ont été recensés dans le Lodévois et la vallée de l'Hérault, principalement grâce à la prospection. Les habitats recensés sont majoritairement de plein air, où sites de plaine et de hauteurs se côtoient. Les habitats les plus importants se situent au contact direct de la vallée de l'Hérault.

Les connaissances du Néolithique final dépendent en grande partie de la fouille extensive des années 1980 à Roquemengarde. A côté d'un macro-outillage obtenu principalement sur silex ou sur chaille, c'est dans le domaine du métal que réside la nouveauté. A Roquemengarde, plusieurs outils en cuivre ont ainsi été retrouvés. Ces découvertes doivent être mises en relation avec le site minier cuprifère de Cabrières, où



les travaux d'Espérou et Ambert ont signalé une importante exploitation du minerai de cuivre dès le Néolithique final.

Outre l'habitat et l'outillage, c'est au travers des pratiques funéraires et ses mégalithes que le Néolithique et le Chalcolithique ont laissé le plus de traces encore visibles dans le paysage. **De nombreux dolmens et menhirs ont ainsi été recensés, principalement sur le secteur du Larzac.**

Âge des métaux (-2500 à -121 av. J.-C.)

L'âge du cuivre (ou Chalcolithique), de -2500 à -1800 av. J.-C., est bien présent sur le Pays grâce d'une part au site précoce de Cabrières (apparu dès le Néolithique) mais également à la quarantaine de sites chalcolithiques recensés, parmi lesquels de nombreux sites sont des gîtes cuprifères.

Le Bronze, alliage du cuivre et de l'étain, se répand vers -1800 à -700 av. J.-C. avec moins de sites connus qu'au Chalcolithique, hormis sous les falaises du Grézac, où un sondage archéologique a permis de repérer de nombreux déchets de métallurgie du Bronze.

La logique d'implantation de l'habitat semble à cette époque liée à la prise en compte de trois principaux critères : une topographie favorable à l'installation et à la protection d'un habitat, l'existence de ressources minières et la proximité d'une voie de passage. 54% des sites sont de plein air alors que 38% sont des habitats troglodytes. Mais un changement semble intervenir pendant l'âge du fer, puisque les habitats de hauteurs deviennent plus nombreux (66%), les gisements de plaine apparaissent (4% puis 22% en fin de période) et les grottes sont peu à peu délaissées (17% puis 5,5%).

L'âge du Fer et la fin du IV^e s. av. J.-C. marque la grande phase de création des *oppida*, tel que celui de la Ramasse, en lien notamment avec l'arrivée du commerce méditerranéen et la présence des Grecs. Les habitants des piémont héraultais vont alors passer d'une exploitation légitime à des regroupements dans des villages exploitant rationnellement un terroir.

L'Antiquité gallo-romaine (121 av. J.-C. à 412 ap. J.-C.)

Le bassin de Lodève est au cœur de l'ancien territoire des *Lutevani*, tribu rattachée aux Volques Arécomiques, dont la capitale, *Luteva*, devient le siège de la cité romaine de *Forum Neronis*. D'un point de vue géopolitique, le Lodévois se trouve aux confins de trois groupes ethniques indigènes, les Rutènes, les Volques Arécomiques et les Volques tectosages.

Les habitats sont toujours principalement de hauteurs sur des sites retirés et difficilement accessibles mais les sites de plaine se développent, le plus important étant celui de *Peyre-Plantade* à Clermont-l'Hérault, d'une dizaine d'hectares.

Ajoutées à la céréaliculture, au pastoralisme et à l'exploitation métallurgique déjà développés avant l'arrivée des romains, la viticulture et à moindre mesure l'oléiculture vont devenir les activités de production dominantes (site de *Vareilles* à Paulhan en tant que très grand site viticole de la Narbonnaise). Il faut également signaler la présence de quelques grands ateliers de potiers, notamment celui de *St-Bézard* à Aspiran, où la céramique sigillée et les amphores vinaires se diffusent, ainsi que la vocation de la vallée de l'Hérault comme axe de communication entre Massif Central et littoral, ce qui devait nécessairement entraîner une intense activité marchande sur les routes et sur le fleuve.

Malgré cette impression d'une grande activité agricole, commerciale et artisanale, il semblerait qu'il existait peu de grandes *villa* sur le territoire (contrairement au Biterrois) mais plutôt un réseau important d'établissements de taille moyenne (2000 à 5000 m²).

Si les données montrent que les I^{er} siècles avant et après J.-C. s'inscrivent dans une dynamique économique et démographique, les II^e et III^e siècles ap. J.-C. s'affirment en revanche comme une difficile période de transition, avec une chute importante des sites occupés comme par exemple l'abandon des ateliers d'Aspiran et la désertion du site de Peyre-Plantade après l'an 250.

Le haut Moyen-Âge (V^e-IX^e s.)

L'arrivée des wisigoths dans la région vers l'an 412 marque la transition entre antiquité gallo-romaine et Haut Moyen-âge. Les archéologues parlent de grandes migrations, qui ont été souvent perçues comme de grandes invasions. Parallèlement au début de la christianisation, viennent ainsi le temps de la Septimanie puis des carolingiens.

Cette période constitue un parent pauvre de la documentation archéologique lodévoise. Cependant, même si les fouilles sont peu nombreuses, elles ont permis de s'apercevoir qu'à partir de la fin du IV^e s. et au début du V^e s., l'habitat rural semble jouir d'un nouveau dynamisme par la réoccupation de sites plus anciens (St- Bézard à Aspiran ou *La Quintarié* à Clermont-l'Hérault) et la création de nouveaux habitats (*Prats-Basses* à St-Pargoire,...). Les premières mentions de l'évêché de Lodève datent également du V^e s., avec Maternus, premier évêque connu.

Les VII^e s. et VIII^e s. sont à nouveau des phases d'anémie démographique avec un nombre de sites extrêmement limité, hormis en rive gauche de l'Hérault où les secteurs d'Aniane/Gignac (église *Saint-Sébastien* à Aniane) et Plaissan/St-Pargoire (*Les termes* à Plaissan) indiquent l'existence de foyers de dynamisme agraire.

Un véritable renouveau intervient à partir du IX^e s., avec la restauration de l'Eglise au travers du renforcement du pouvoir du diocèse de Lodève en l'an 817. La fondation des deux monastères, celui d'Aniane, en rive gauche du fleuve, dans le dernier tiers du VIII^e s. et celui de Gellone en rive droite, implanté plus haut dans les gorges au début du IX^e s., constitue le moteur de ce nouveau dynamisme.



Dolmen du Toucou à Octon

Les principaux éléments du patrimoine archéologique du Cœur d'Hérault

Mégalithes

- Dolmen dit du Belvédère à Saint-Privat
- Dolmen de Coste-Rouge à Soumont
- Dolmen du Pouget
- Ensemble dolménique de Toucou à Octon (13 dolmens et un menhir en matériaux basaltiques, IV^e-III^e siècles av. J.-C.)



Zoom sur le dolmen du Pouget

Dominant la rive gauche du fleuve Hérault, le dolmen du Pouget est un des monuments préhistoriques les plus remarquables du Cœur d'Hérault. Construit sur une butte, il révèle l'architecture traditionnelle des bâtisseurs de cette époque : un couloir, une antichambre et une chambre. La technique de construction est particulière : fausse coupole couverte de tables aux flancs espacés. Le tout en calcaire coquillier local taillé et jointé.



Prieuré Saint-Martin de Castries à La Vacquerie

Sites

- Mausolée Gallo-romain à Lodève
- Mines du Pioch farrus à Cabrières
- Peyre-plantade et l'Estagnol à Clermont-l'Hérault
- Saint-Bézard et Soumaltre à Aspiran
- Ferme Gallo-romaine à Péret
- Roc de Pampelune à Argelliers et ancienne chapelle (VII^e s.)
- Tour médiévale de Teulet au Pouget
- Prieuré Saint-Martin de Castries à La Vacquerie

Zoom sur la villa de Quintus Iulius Primus (Aspiran)

Découverte par Gaston Combarrous dans les années 1950 à la suite de travaux agricoles, la villa de Saint-Brézard a été fondée au début du I^{er} siècle par Quintus Iulius Primus. Elle couvre une surface d'environ un hectare et domine la rivière Dourbie. De très vastes installations vinicoles, une grande tour-grenier, des thermes ainsi qu'un atelier de potiers avec une quinzaine de fours ont été fouillés sur 1 ha. La villa reste occupée jusqu'au V^e siècle.

Commencée en 2005, la fouille programmée a permis de cerner l'évolution de l'économie de cette villa sur la longue durée. La mise au jour de la plus vaste piscine à l'air libre de Gaule, alimentée par un aqueduc, illustre la réussite de ce grand domaine, principalement fondée sur la production de vin.

Ce chantier-école de l'Université de Montpellier III permet chaque année à environ 80 étudiants de bénéficier d'une formation complète aux métiers de l'archéologie.

Un projet de valorisation culturelle et touristique du site est en réflexion.



5) Le patrimoine technique, industriel, artisanal et agricole

La présence sur le Cœur d'Hérault d'un patrimoine technique, industriel, artisanal et agricole très riche témoigne de l'activité de ses habitants. On peut ainsi encore découvrir dans la nature de nombreuses traces d'activités économiques : fours à chaux, usines, briqueteries, tuileries... Dans de nombreuses villages, les halles, galeries et arceaux témoignent encore de l'activité commerciale d'antan. Certaines communes du territoire étaient d'ailleurs spécialisées dans des activités particulières : les horloges du Clermontois, la fabrication de boules cloutées à partir de racines de buis à Saint-Maurice-Navacelles, la verrerie et les charbonnières sur les causses.. A Puéchabon, une usine à gaz assurait l'éclairage du village dès 1900.



Pont du Diable à Saint-Jean-de-Fos



Pont sur l'Hérault à Gignac

Le patrimoine hydraulique

On retrouve tout d'abord les installations relatives à l'agriculture : les bassins et réservoirs, les béals (à Octon par exemple) ainsi que les autres aménagements liés à l'irrigation. L'eau est également présente dans la vie domestique et l'agrément : puits, fontaines publiques et bornes-fontaines, lavoirs, sources bâties ou semi-enterrées, auges-abreuvoirs, ponts... Dès le Moyen Age, la force motrice des cours d'eau a revêtu une importance considérable qui a engendré l'implantation de moulins tout le long de l'Hérault. Ces moulins demeurent des témoignages d'une intense activité liée à l'accroissement de la population et des besoins alimentaires.

Les principaux éléments du patrimoine hydraulique du Cœur d'Hérault :

- Aqueduc du canal de l'Hérault
- Pont de Montfort à Lodève
- Pont sur l'Hérault de Gignac (XVIII^e-XIX^e s.)
- Pont du Diable à Saint-Jean-de-Fos

Zoom sur le canal de Gignac

Créé au XIX^e siècle, le canal de Gignac alimente en eau 11 communes de la vallée de l'Hérault.

Initialement destiné à la lutte contre le phylloxéra en apportant l'eau nécessaire à la submersion des vignes, il prend sa source dans les gorges de l'Hérault, quelques kilomètres en amont du pont du diable. Il alimente encore aujourd'hui près

de 3 000 hectares de vignes, vergers, cultures maraîchères et céréalières et jardins. Très souvent cité en exemple comme un ouvrage exceptionnel, il doit aujourd'hui répondre aux exigences d'un territoire en pleine mutation en modernisant les réseaux de distribution.

A Gignac, le petit musée municipal de l'hydraulique, établi dans une ancienne usine hydroélectrique, retrace l'histoire des gignacois qui au XIX^e siècle amenèrent l'eau du fleuve Hérault à la ville. Le musée n'est ouvert que pour les Journées du Patrimoine.



Le patrimoine hydraulique du Cœur d'Hérault est également à lier avec l'activité textile importante qu'a connu ce territoire.

L'industrie textile et ses activités dérivées

L'industrie textile à Lodève

C'est à partir du XIII^e s. que Lodève devient un important centre textile. Natif de cette ville, le cardinal de Fleury lui donne au XVII^e s. le monopole des manufactures militaires de draps. De cette époque de prospérité, la ville conserve des maisons de maîtres, de magnifiques hôtels particuliers ainsi que des usines, remaniées et modernisées pour une grande part au XIX^e s. Reconnaisables à leurs façades imposantes régulièrement ajourées de baies, à leurs sheds, à leurs cheminées, ces usines sont autant de témoignages de cet essor économique qui a modifié le paysage urbain. Les berges de la Lergue et de la Soulondre ont également été aménagées pour permettre le développement de cette industrie.

On peut souligner la présence à Lodève de la seule annexe en France de la Manufacture de la Savonnerie installée depuis 1966, qui perpétue la tradition textile de la ville.

Le textile est donc un élément identitaire fort de la ville, comme l'atteste la volonté de la Ville d'Art et d'Histoire de Lodève de mettre ce patrimoine industriel au cœur de ses actions de valorisation.



La Manufacture royale de Villeneuve

La Manufacture royale de Villeneuve

Louis XIV et son Ministre Colbert décidèrent de créer une manufacture royale de draps près de Clermont l'Hérault à Villeneuve. Le lieu fût choisi en fonction de sa topographie, de la présence en eau et de la présence d'une petite manufacture fondée par un marchand drapier clermontais Pierre Baillie vers 1667.

Une « ville » fût entièrement créée et obtint son indépendance sur lettre patente du roi. Elle eut à sa tête différents propriétaires parisiens ; elle fabriquait des draps pour les troupes royales ou pour le commerce avec le Moyen-Orient.

Implantée en milieu rural, la manufacture est organisée de façon tout à fait inédite : elle rassemble au sein d'un même établissement cerné de murs, la totalité des ateliers. Pour favoriser la présence sur place d'une main d'œuvre qualifiée, les entrepreneurs cons-

truisent dès l'origine, à l'intérieur même de l'établissement, une véritable petite cité ouvrière.

En 1803, la manufacture alors en pleine expansion (500 ouvriers) est acquise par une famille d'entrepreneurs languedociens, la famille Maistre.

Joseph Maistre, négociant en laines et propriétaire d'une tannerie à Clermont l'Hérault, adapte alors la production de Villeneuve à la nouvelle situation économique du XIX^e siècle : avec la suppression des « monopoles de fabrication », Joseph Maistre s'introduit dans le marché des fournitures militaires, jusque là concédé à Lodève. Il obtint dès 1804 des commandes de l'Etat et spécialise Villeneuve dans la production de draps de troupes.

En 1954, faute de modernisation et de diversification de la production, la manufacture ferme ses portes.

Le site est un exemple remarquable de l'utilisation de la force hydraulique à travers canaux, grands bassins, fontaines...



L'usine de draps Delpont-Bruguère dans les environs de Clermont l'Hérault, fermée dans les années 1960

Une fabrication artisanale à Clermont l'Hérault

La célèbre transaction des Consuls clermontais avec le Seigneur de Clermont en 1341 indique la présence de fabricants de draps à Clermont mais il est probable qu'à l'image de Lodève, elle ait eu une existence nettement antérieure. Deux agents de Police étaient alors chargés de vérifier les fabrications textiles et de signaler les malfaçons au Seigneur.

La fabrication Clermontaise était excellente car les eaux du Ronel permettait un lavage et une teinture de qualité. On employa tout d'abord des laines d'Espagne, très fines, qui permirent de fabriquer des produits équivalant à la qualité anglaise, d'où le nom de Londrins donné à cette fabrication. A Clermont l'Hérault, les fabrications étaient essentiellement artisanales, elles occupaient de nombreux corps de métiers.

La culture du genêt

La toile de genêt, tissu servant à confectionner entre autres vêtements le « grisaoudo » (survêtement que portaient les bergers pour éviter de se salir et d'user prématurément les vêtements quotidiens) fût fabriquée artisanalement pendant longtemps, à l'aide de fibres de genêt d'Espagne, arbuste très courant dans la région.

Cette industrie existait sur beaucoup de terre de la vallée de la Lergue, en particulier du côté du Puech, d'Olmet, de Lavalette, du Bosc, de Soumont, d'Octon ou de Celles.

Des genêtiers furent aménagées là où des cultures plus nobles comme les céréales ou la vigne ne pouvaient rien donner. Pour rentabiliser les parcelles, on y semait également des graines de charbon à foulon, employé dans l'industrie drapière, notamment lodévoise, pour le lainage ou garnissage des draps de laine.

D'autre part, les rameaux de genêt constituent également pour les troupeaux une ressource d'autant plus précieuse que c'est la seule nourriture fraîche que l'on puisse leur procurer durant la mauvaise saison.



Le genêt servant à fabriquer la toile

Cette fabrication artisanale de la toile de genêt occupait une certaine partie de la population rurale des environs de Lodève et de Clermont l'Hérault et ce, surtout pour le compte de particuliers. Elle perdura dans le Clermontais jusqu'au milieu du XX^e siècle, avec la fermeture en 1950 d'une usine de fabrication de fil sur la commune d'Aspiran.

La production de vert-de-gris

Dérivée du cuivre impur, elle était importante à Montpeyroux aux XVIII^e et XIX^e s. Le vert-de-gris était notamment utilisé comme pigment pour teintures, probablement dans l'industrie textile qui longeait la vallée de la Lergue, et aussi pour le calfeutrage des navires, objet d'un négoce florissant avec l'Angleterre et la Hollande.

Les meules de Saint Privat

A la fin du XIX^e s., les habitants de cette petite commune ont tiré partie d'une ressource du sous-sol : le grès. Cette roche, formée par sédimentation de débris issus de l'érosion, affleure à plusieurs endroits de la commune.

Taillées en forme cylindrique et montées sur un axe généralement horizontal, les meules fabriquées à Saint-Privat étaient très utilisées par les rémouleurs. Jusqu'au début du XX^e s., elles quittaient le territoire communal sur des charrettes qui les acheminaient jusqu'aux manufactures textiles de Lodève. Les meules étaient également transportées vers Montpellier et Sète où elles rejoignaient l'Italie par bateau pour polir les marbres.



La Savonnerie à Lodève

Zoom sur l'Atelier National de Tapis de Lodève (« Savonnerie »)

Annexe de la manufacture royale puis nationale de tapis des Gobelins dont l'origine remonte à Henri IV, la Savonnerie tire son nom d'une ancienne manufacture de savons où Louis XIII l'installa en 1627. L'atelier de Lodève est créé en 1964 pour employer au début de son activité une quarantaine de femmes Harkis installées dans le Lodévois et leur assurer un complément de revenu. Il est installé dans de nouveaux bâtiments depuis 1990.

Une petite équipe de 15 lisiers travaille aujourd'hui à la production de tapis d'après des artistes contemporains et réédition de tapis des XVII^e et XIX^e siècles. Ces tapis sont destinés au Mobilier national, pour les bureaux des bâtiments officiels : ambassades, ministères, palais de l'Élysée. Des visites guidées de l'atelier sont régulièrement organisées.

La culture de la vigne et le patrimoine bâti associé



Exemple de maison vigneronne

Fort de la présence de témoignages directs de la culture viticole à l'époque antique (établissements viticoles dans la moyenne vallée de l'Hérault), le Cœur d'Hérault bénéficie aujourd'hui de la présence de trois terroirs (Cabrières, Montpeyroux et Saint-Saturnin) et de 3 régions pédo-climatiques AOC Coteaux du Languedoc (Terrasses du Larzac, Pézenas, Grès de Montpellier).

La culture de la vigne est également marquée par un patrimoine bâti lié à cette activité, telles que les maisons vigneronnes, les caves coopératives, ou encore les mazets et capitelles (voir également pages 44-45).

Le modèle de la maison vigneronne

Les premières maisons vigneronnes apparaissent dans les années 1830, période durant laquelle beaucoup d'agriculteurs languedociens se spécialisent dans la viticulture. Généralement occupée par de petits propriétaires à la tête d'une exploitation familiale, la maison vigneronne reprend les formes traditionnelles locales (voir page 33). En façade, une grande

porte charretière sous arc ou sous linteau, donne accès aux différentes activités de transformation de la vigne, tandis qu'une porte piétonne excentrée conduit au logis. A l'étage, la partie habitable compte un nombre variable de pièces : salle à manger, cuisine sur rue, 2 à 4 chambres sur la partie postérieure de l'édifice... Une fenêtre, au dernier étage, éclaire le pallier utilisé, comme son nom l'indique, pour entreposer la paille pour les bêtes et le matériel. Cette ouverture légèrement plus grande est souvent reconnaissable grâce à la potence et la poulie qui permettaient de monter facilement l'outillage agricole. Néanmoins, ce type de modèle n'est pas le seul existant, les constructions sont à l'image des propriétaires, diverses et variées.



Cave coopérative de Gignac

Les caves coopératives

Après la révolte de 1907, un mouvement de construction de caves coopératives est initié et se poursuit durant les décennies suivantes.

Généralement construites en périphérie du village, près d'un point d'eau et de voies de communication, ces bâtiments se caractérisent par leur monumentalité. On assiste à une évolution des plans au fil des années, principalement dus à l'amélioration du matériel vinicole.

Suite à la crise des années 1990-2000, de nombreuses caves ont fermé leurs portes mais leur architecture traditionnelle intégrée à l'habitat rural marque encore aujourd'hui le paysage du Cœur d'Hérault. Une vingtaine de caves coopératives sont aujourd'hui toujours en activité.

L'architecte montpelliérain Edmond Leenhardt, connu pour ses villas luxueuses de style néo-gothique et art-déco, a réalisé plusieurs caves coopératives sur Montpellier et le littoral, ainsi que 9 caves coopératives sur le Cœur d'Hérault : Ceyras, Clermont l'Hérault, Lodève, Nébian, Paulhan, Pégairolles de l'Escalette, Péret, Le Pouget et Saint-Pargoire.

Zoom sur le Caveau des vignerons de Cabrières

Caveau muséographique inauguré en 1994. Exposition des richesses du patrimoine de Cabrières dans des vitrines à vocation didactique : histoire médiévale, géologie des monts de Cabrières, archéologie, exposition d'objets et reconstitutions...

Clermont l'Hérault, capitale du Raisin de table

A la fin du XIX^e siècle et jusqu'au milieu du siècle dernier, la région autour de Clermont l'Hérault était la capitale du raisin de table. Il était expédié dans toute la France et même au-delà en Europe par trains entiers qui partaient des gares de Clermont l'Hérault ou Paulhan. Aujourd'hui, la production connaît un nouvel essor.

L'oléiculture

L'olivier en Cœur d'Hérault



Dans l'Hérault, la présence de l'olivier remonte à la Préhistoire. Au cours des I^{er} et II^e siècles, se met en place la localisation actuelle des cultures d'oliviers : la plaine est laissée aux vignes et aux céréales alors que les oliviers sont introduits dans les piémonts et sur les contreforts montagneux. Dès cette époque, l'olivier est planté pour ses olives et son huile, utilisées à des fins alimentaires mais aussi hygiéniques (savons) et pratiques (lampes à huile).

A l'échelle du Cœur d'Hérault, on trouve 4 variétés d'intérêt général majoritaires : la Lucques, l'Amellau, la Verdale de l'Hérault et la Picholine du Languedoc.

Des variétés d'intérêt local sont également à noter : la Moufla, la Rougette de l'Hérault, l'Olivière, la Ménudal et la Clermontaise.

Les paysages oléicoles

4 formes de paysages oléicoles dominant :

- Le **complantage** est le mode de culture le plus ancien, symbole de la fameuse trilogie méditerranéenne.
- La **culture en terrasse** ne semble pas avoir été la première solution retenue pour cultiver sur les cotteaux, même si les terrasses de Saint-Guilhem témoignent de la présence de ce type de culture.
- L'époque médiévale consacre l'apparition des **olivettes**. La spécialisation des terroirs amène à créer des champs spécialisés.
- Les **alignements en bordure**, sorte de reliques d'un temps révolu où la culture de l'olivier fut supplantée par la vigne car l'arbre intergénérationnel ne rapportait plus assez d'argent.

Après un regard uniquement agricole sur l'olivier, apparaît depuis les années 1990 une mode ornementale mettant en lumière la valeur paysagère de cet arbre. Ainsi, on assiste aujourd'hui à l'augmentation des parcelles cultivées et les actions de rénovation d'anciennes oliveraies se multiplient. L'olivier remplit désormais deux fonctions : l'ornement et la production. 830 tonnes ont été récoltées en 2009 et environ 200.000 arbres de variétés différentes sont plantés sur le territoire.

Les techniques de production

Pour extraire l'huile du fruit (7 kg d'olives pour 1 litre d'huile), aucune transformation chimique n'est nécessaire. Jusqu'au début du XX^e siècle, ces opérations s'effectuaient manuellement, à l'aide de presses. Chaque village possédait alors ses propres moulins, qui fonctionnaient le plus souvent par la traction animale. Sur la commune de Puéchabon, un moulin à huile témoigne encore aujourd'hui de l'activité traditionnelle oléicole, tant par son état de conservation exceptionnel que pour l'ensemble des outils conservés.

Aujourd'hui, les moulins modernes sont des centrifugeuses. Les presses deviennent hydrauliques et des pompes les actionnent. Les moulins s'industrialisent, le premier étant celui de Clermont-l'Hérault en 1920.

Zoom sur l'Huilerie coopérative « Maison de l'Olivier » (Clermont l'Hérault)

Expositions sur l'olivier, l'olive et l'huile d'olive, objets anciens liés à la tradition oléicole, projections, conférences.

Dans le cadre de la réalisation de la « route de l'olivier » (programme européen Leader II), une dynamique de valorisation oléicole a été lancée pour mettre en valeur le patrimoine oléicole. Une requalification/rénovation de la Maison de l'olivier est aujourd'hui en cours de réflexion. Un espace muséographique dans la partie « boutique » est également en projet.

La poterie

La poterie antique

Les fouilles de la villa d'Aspiran (voir page 37) ont mis au jour des ateliers de potiers : produisant d'abord des matériaux de construction, des cruches, des amphores et des dolia, les potiers ont ensuite fabriqué de la sigillée rouge, vaisselle de table très prisée sur les tables provinciales de cette époque.

Une vingtaine de formes différentes, directement inspirées du répertoire de la vaisselle italienne, étaient proposées à la clientèle : assiettes, coupelles, bols et coupes décorées de grande qualité, diffusés dans la zone s'étendant du Rhône à Narbonne.



Culture de l'olivier dans le Clermontais

La poterie à Saint-Jean-de-Fos

C'est à partir du XIV^e siècle que se développe à Saint-Jean-de-Fos, parallèlement à l'agriculture, une activité céramique grâce à la présence d'importants bancs d'argile dans le sous-sol de la commune et l'existence dans les massifs calcaires voisins d'une végétation arbustive, importante ressource en combustible.

Les premiers potiers auraient commencé la production en terre vernissée dès le milieu du XV^e siècle. En 1828, le village comptabilise 75 artisans-potiers, sans compter les familles et ouvriers qui participent à cette activité artisanale.

La production de poterie vernissée est orientée vers les usages spécifiques de transport, conservation des denrées, préparation des aliments, vaisselle de table, instruments de soins et d'hygiène, objets de dévotion, jouets... Elle est avant tout destinée aux paysans et doit être solide. Les potiers fabriquent aussi des matériaux de construction : tuiles à crochets ou faîtières, cheaux, épis de faîtage, canalisations et fontaines.

Les productions de Saint Jean de Fos sont vendues dans les villages du territoire et jusqu'à Montpellier et Béziers. Cette diffusion est limitée par la nature de l'argile, qui ne permet pas la fabrication d'une céramique réfractaire. Ce défaut, la perte de clientèle due à l'exode rural, l'adaptation des techniques et surtout la concurrence des grandes manufactures expliquent la disparition de la poterie à Saint Jean de Fos, au début du XX^e siècle.

Après une absence de quelques décennies, une reprise de l'activité céramique s'est manifestée et plusieurs potiers se sont installés au village ou dans les environs. Certains ont repris la production traditionnelle, d'autres ont choisi de se tourner vers la création. Une charte de qualité et un dépôt de marque « Potiers de Saint Jean de Fos » ont été créés, ainsi qu'un marché au mois d'août qui existe depuis une vingtaine d'années.



Poteries de Saint-Jean-de-Fos

Zoom sur la Maison de la Poterie à Saint-Jean-de-Fos

Dans le cadre de l'Opération Grand Site St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault, la commune de Saint-Jean-de-Fos accueillera, dès l'été 2011, une Maison de la Poterie.

L'atelier Sabadel, dernier atelier de poterie traditionnel encore en état en Languedoc-Roussillon, a été inscrit aux Monuments Historiques en 2005 et labellisé « Patrimoine du XX^e siècle ». C'est un lieu d'une grande authenticité où règne une atmosphère particulière, caractéristique du monde de la poterie, constituant donc l'endroit idéal pour y créer la maison qui lui rend hommage.

Le projet est arrivé aujourd'hui à un stade avancé, la partie scénographique, confiée à l'équipe Les crayons/Crocodile, ayant déjà été déterminée : le cheminement sera organisé en suivant la chronologie des modes opératoires de la production céramique. Chaque espace (salle du tour, de séchage, du four, ...) sera illustré par l'un des personnages clef ayant marqué pendant près de quatre siècles la « dynastie » des potiers de Saint-Jean-de-Fos (comme Elie Sabadel, Jacques Hugol, Jean-Jacques Durand...), offrant au visiteur une lecture vivante et très directe du sujet. Technique potière, lieu emblématique et collection d'objets étoffée témoigneront de l'histoire de la production potière locale.



Esquisse de la future Maison de la Poterie à Saint-Jean-de-Fos

L'élevage et ses produits dérivés

L'industrie textile présentée précédemment est à mettre en relation avec l'activité agricole pastorale des causses méridionaux. En effet, l'économie du plateau du Caylar est traditionnellement liée à l'élevage des ovins qui ont fourni pendant des siècles la laine nécessaire aux drapiers de Lodève et Villeneuve. Les produits de cet élevage important ont également fait l'objet de négoce, pour la viande et surtout le lait, permettant la fabrication de fromages. Sur le Larzac méridional et les massifs, les troupeaux de brebis et de chèvres paissent toujours. Pélardon et Roquefort AOC, deux emblèmes de la tradition pastorale se dégustent chez les producteurs fromagers du Cœur d'Hérault.

Sur le Clermontais, la présence du marché de bestiaux à Clermont l'Hérault a eu comme conséquence logique de l'installation de tanneurs. Ils disposaient de facilités importantes avec les différentes sources pérennes qui se versaient dans le ruisseau du Ronel. Celles-ci ont été canalisées par des conduits en pierre encore visibles dans le lit du cours d'eau. Des vestiges de fours à chaux sur la commune de Clermont l'Hérault sont à mettre en relation avec cette activité de tannerie dans la ville.

La présence de chênes verts dans les collines avoisinantes permet également cette fabrication, car l'écorce pulvérisée fournissait le tan indispensable à la fabrication des cuirs.



Elevage ovin sur les causses

Zoom sur les tanneries d'Aniane

A Aniane, on comptait 33 tanneries en 1797, témoignant de la renommée de la ville pour la qualité de ses cuirs à empeignes (semelles). Elles périclitèrent au XIX^e siècle, concurrencées par des produits manufacturés.

Artisanat autour du cheval et des moyens de transport

Le Caylar a connu, jusqu'au siècle dernier, un artisanat de qualité autour du cheval et des moyens de transport : sellerie, bourrellerie, forges, construction de matériels agricoles. Des relais fournissant des chevaux de remplacement ou de renfort permettaient de se préparer à la dure descente, ou remontée vers le bassin de la Lergue.

6) Le patrimoine vernaculaire

Ce type de patrimoine reflète un mode de vie passé en phase d'être oublié. Il possède une fonction identitaire très forte et sa protection est nécessaire si l'on ne veut pas perdre tout un pan de l'architecture et de l'histoire locale. Ces éléments bâtis permettent notamment d'appréhender les différents types et modes de cultures et d'élevages tels que décrits dans la partie précédente : viticulture, oléiculture, élevage ovin...

Masets

Le maset est fort abondant dans la plaine et jusqu'au pied du Larzac. L'extension du vignoble au XIX^e siècle, fixant la maison du viticulteur au village, a pour conséquence la construction en bordure de vignes, de ce type d'habitation temporaire occupé pendant les périodes de travaux agraires, labours ou vendanges. D'une architecture modeste, comportant rarement un étage et composé parfois d'une seule pièce, le maset est toujours orienté au sud et abrité en façade par quelques pins, cyprès ou oliviers situés aux côtés d'une grande table de pierre. Un puits se trouve presque toujours à proximité de l'édifice.



Exemple de maset dans les paysages du pays Cœur d'Hérault

Capitelles

Abri pour le berger des causses, à vocation viticole ou vinicole, la capitelle est une petite construction de pierre sèche de plan circulaire, couverte d'une voûte en encorbellement. Elle fait souvent partie d'un mur d'enclos. La capitelle est petite, on ne peut y tenir debout. Une pierre plate sert de siège pour attendre un ciel plus clément. On retrouve de nombreuses capitelles dans les paysages du Cœur d'Hérault, notamment sur les pourtours du Lac du Salagou (cabane de l'Auvergne en balsalte sur la commune de Celles par exemple).



Exemples de capitelle dans le secteur de Clermont l'Hérault (ci-dessus) et de lavogne sur la plateau du Caylar (ci-dessous)

Lavognes

La récupération d'eau par écoulement pour abreuver les troupeaux était aménagée dans les pâtures sous forme de lavogne. Une cuvette dont le fond est en argile, les bords très larges en pente douce, régularisés et dallés.



Murets en pierres sèches

Particulièrement nombreux sur les causses, ces murets étaient construits près des maisons, autour des jardins, le long des chemins...Ils protégeaient les cultures de la voracité des troupeaux. On construisait des murets autour des «devèzes», vastes espaces réservés au pâturage, où les troupeaux pouvaient rester sans surveillance. Des murs bas délimitaient aussi les parcelles.

Les faïsses

Nom vernaculaire des terrasses, les faïsses sont désormais abandonnés et menacent de s'effondrer. Pourtant, elles révèlent un patrimoine de qualité montrant que les hommes se sont adaptés au cours des siècles au sol pentu et rocailleux en dressant des murets en pierres sèches venant rompre la pente.

Les drailles

Chemins de transhumance reliant la garrigue à la montagne.

7) Les musées et collections

Musée de Lodève, Hôtel du Cardinal de Fleury (labellisé « Musée de France »)

Le musée de Lodève est installé dans l'hôtel particulier de la famille de Fleury, où a vu le jour le cardinal André Hercule de Fleury, précepteur et premier ministre de Louis XV.

Les collections du musée s'organisent en deux grands départements :

- géologie, paléontologie, préhistoire, archéologie
- beaux-arts (du Moyen-âge au XX^e siècle)

Chaque année, le musée de Lodève organise de grandes expositions estivales (Utrillo, Marquet, Picasso-Miro, Chagall...). Un agrandissement du musée est prévue afin de valoriser l'importante collection paléontologique ainsi que les œuvres sculptées de Paul Dar-dé.



Musée Fleury à Lodève

Centre Local d'art contemporain (C.L.A.C.)

Créé en novembre 2000, le CLAC rassemble des sculptures monumentales, exposées en extérieur, d'artistes français et étrangers, abordant les formes figuratives, contemporaines et d'installations. Une exposition permanente de sculptures moins volumineuses est également visible en intérieur.



La Halle Dardé à Lodève

Musée lapidaire de Saint-Guilhem-le-Désert

L'abbé Vinas, curé de Saint-Guilhem de 1841 à 1848, commença à rassembler les fragments sculptés provenant de l'ancienne abbaye dans l'absidiole nord de l'église. Cette collection s'est enrichie de pièces nouvelles. Elle a été transférée et disposée dans l'ancien réfectoire restauré dans les années 1980. En juin 2009, un nouvel ensemble muséographique a été inauguré. Il comprend notamment un film de présentation historique et patrimonial de l'ensemble du musée de Gellone ainsi que la reconstitution numérique du Cloître par le laboratoire MAP du CNRS de Marseille.

Cette opération se poursuivra par la restauration des façades des bâtiments qui permettra d'abriter une extension du musée de l'abbaye. Ce projet devrait débuter dès 2010 par la restauration des façades de l'ancienne salle capitulaire.

Petites collections

Halle Dardé (Lodève)

La halle est consacrée au sculpteur Paul Dardé (1888-1963) qui connut une réputation nationale au cours des années vingt du siècle dernier.

Musée du village d'antan (Saint-Guilhem-le-désert)

Trois passionnés ont mis en scène le passé du village pour mieux faire comprendre et apprécier Saint-Guilhem d'aujourd'hui. Dans une belle demeure du XVII^e siècle, santons grandeur nature et village panoramique sont présentés sur trois niveaux. De taille humaine, ils font revivre les outils de l'époque, la vie journalières des objets utilisés, croyances, coutumes, chasse, pêche, braconnage...

8) Le patrimoine immatériel



Le fleuve Hérault, voie d'eau principale du Pays Cœur d'Hérault

Selon la convention de 2003 sur le patrimoine immatériel adoptée par l'UNESCO, la définition est la suivante :

« On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes, et le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. » (art. 2)

Le patrimoine culturel immatériel revêt donc différents aspects et une large définition qu'il est difficile de rendre exhaustif. On peut toutefois noter certaines caractéristiques du Pays Cœur d'Hérault, dont quelques unes ont déjà été abordées dans ce diagnostic :

Les itinéraires

Le territoire du Pays Cœur d'Hérault, identifié comme territoire de rencontres, se situe sur un nœud routier

entre le Massif Central et le littoral Languedocien. Ainsi, de nombreux itinéraires ont depuis toujours influé et rythmé la vie de ce pays :

- **Les voies romaines** : voies sud-nord de Saint-Thibéry à Rodez et voies de Nîmes à Rodez et de Nîmes à Vieille-Toulouse.
- **Les voies d'eaux (Hérault et la Lergue)** : le cours de l'Hérault constitue un exceptionnel linéament de 120 km de long du littoral vers les Cévennes et, en son affluent la Lergue, du littoral vers les causses. Ce cours d'eau a pu constituer une voie fluviale jusqu'à la rentrée des gorges, mais c'est sa vallée et celles de ses affluents qui ont pu constituer autant de voies naturelles de communication. En effet, ces vallées du Languedoc central correspondent assez bien à la description des «voies d'eaux» gauloises faite par Strabon.



Un exemple de chemin muletier « caladé »

- **Les chemins marchands de muletiers, saliniers et la transhumance** : à ces axes majeurs viennent s'ajouter une multitude de chemins particuliers, dont il est impossible ici de retracer exhaustivement les différentes fonctions. A Plaissan, par exemple, un embranchement du *cami salinié* de l'étang du Bagnas à Aniane donne la possibilité aux norias de mulets soit de continuer sur Aniane et vers le Rouergue en passant par Gignac, soit de bifurquer en direction de Clermont. Dans les banastes transportées à dos de mulets, les muletiers convoient des charges impressionnantes de sel, produit clef de la vie domestique. Ainsi, les mercadiers fréquentent ces chemins marchands et saliniers. On peut également citer les bergers qui transhumant les troupeaux de moutons au travers des nombreuses drailles.



- **Les chemins de Saint Jacques de Compostelle** : ils constituent un vaste réseau européen de voies de pèlerinage, conduisant aux reliques de l'apôtre Saint-Jacques, situées à Santiago de Compostella, la pointe nord-ouest de l'Espagne. Le chemin de Saint Jacques de Compostelle a été déclaré « Itinéraire culturel européen » par le Conseil de l'Europe en 1987. **Le Pont du Diable et l'Abbaye de Gellone, fleuron patrimonial du Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert, sont ainsi classés au patrimoine mondial de l'Humanité au titre du Chemin de Saint Jacques de Compostelle.** La voie d'Arles (GR653) traverse quatre communes du Grand Site : Aniane, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos

et Montpeyroux. Le village de Saint-Guilhem-le-Désert, de par son patrimoine culturel et religieux, constitue une étape particulièrement appréciée des pèlerins, où ils ont la possibilité de faire tamponner leur crédencial.

Le chemin de Saint Jacques de Compostelle passe également sur le territoire du Cœur d'Hérault par les communes de Lodève et de Soumont (Prieuré Saint Michel de Grandmont).



- **L'A75 et l'A750** : aujourd'hui encore, le Cœur d'Hérault est un passage obligatoire pour joindre la plaine languedocienne au Massif Central grâce à la construction en 1975 de l'A75, autoroute gratuite non concédée, sur l'ancien tracé de la Nationale 9. L'ouverture récente du viaduc de Millau a par ailleurs entraîné une augmentation importante du flux

routier, qui devrait se traduire par une augmentation des entrées sur le Cœur d'Hérault. L'enjeu est donc bien évidemment d'arriver à capter ces nouveaux voyageurs qui ont généralement plus tendance à se diriger directement vers le littoral et Montpellier qu'à s'arrêter découvrir le patrimoine du Pays Cœur d'Hérault.

Cette liaison Nord-Sud est complétée par l'A750, liaison Est-Ouest. Cette superposition des voies de communication terrestres est à mettre en relation avec un réseau de voies numériques, les réseaux de fibres optiques haut débit passant sous les axes autoroutiers.



La sortie de l'Âne de Gignac

Le patrimoine ethnologique

Les animaux totémiques

De nombreuses manifestations organisées en Pays Cœur d'Hérault représentent une survivance parfois oubliée de pratiques anciennes (fêtes votives, carnaval, cavalcades...). Les animaux **totémiques** sont les vedettes de ces pratiques sociales : plusieurs villages ont le leur, carcasse de bois recouverte de tissus, présentée à la population une fois l'an, dans une fête empreinte d'anciens rites païens. C'est le cochon noir à Saint-André de Sangonis, Lo Picart à Saint-Jean-de-Fos, l'escargot à Saint-Pargoire ou le Boumian au Pouget. Quant à Gignac, le jeudi de l'Ascension, l'Âne Martin, seigneur de Gignac, après avoir reçu la bénédiction du prêtre, va parcourir la ville au son des fifres et des tambours. En 1636, les nombreux excès des confréries gardiennes de l'animal totémique attirèrent les foudres de l'évêque de Béziers, qui leur fit défense de suivre l'effigie. En 1685, une ordonnance royale de Louis XIII l'interdit de nouveau. L'Âne a la peau dure et le branle gai s'est perpétué. Le combat du Sénibelet a lieu sur la Place du Planol, deux jeteurs, représentant les Gignacois, bien protégés dans leur costume matelassé, vont lancer de toute leur force des racines de Trentanel sur la tête d'un acteur coiffé d'un casque de métal, jusqu'à sa défaite. Ce serait la commémoration des luttes de la population avec les Sarrasins en 719, du moins c'est ce qu'affirme la légende.

Les marchés et foires

Depuis le XIII^e siècle au Caylar se sont tenus des marchés et des foires renommés. On y vendait ovins, bovins, chevaux, produits de la terre et matériel agricole. Une bascule publique existait encore récemment, elle servait au pesage des céréales.

Le marché hebdomadaire de Clermont l'Hérault daterait quant à lui de 1140, c'est un des plus anciens du Languedoc. En 1349, une lettre patente du roi évoque la grandeur et l'importance de ce marché.

Les marchés de Lodève ou de Gignac sont également toujours des rendez-vous attendus chaque samedi.

Le patrimoine gastronomique

La viticulture et l'oléiculture étant omniprésentes sur le territoire, la gastronomie locale utilise beaucoup les produits qui en sont dérivés. Le Cœur d'Hérault présente un patrimoine culinaire particulier avec des recettes locales telles que le **ragoût d'Escoubilles** (en occitan « les restes »). Plat du pauvre, il permettait de récupérer les restes des précédents repas. Il se cuisine encore dans les familles et quelques restaurateurs et traiteurs de Clermont l'Hérault, Lodève ou Saint-Guilhem-le-Désert. La recette de base, est de rassembler les restes de saucisse, viande de porc ou veau, quelques carottes, une branche de l'indispensable céleri branche, quelques olives vertes, quelques



champignons secs pour arriver à un « ragoût » que l'on dégusterait accompagné de pommes de terre ou fourré dans une croustade (pâte feuilletée nature). Certains, pour les jours de fête, remplacent les champignons secs par de la truffe. D'autres recettes font également la particularité de la gastronomie locale, telles que les escargots à la Lodévoise ou le gratiné de courge, spécialité du village de Saint-Jean-de-Fos.



Le tambourin, sport local

Le patrimoine sportif

Le **jeu de balle au tambourin**, véritable sport régional, au même titre que la pelote basque, est un élément du patrimoine local, étant apparu dans l'Hérault il y a près de 150 ans. Très populaire au début du siècle dernier, il est ensuite quelque peu abandonné faute de règles précises. Le tambourin retrouve une « seconde jeunesse » en 1938, grâce à Max Rouquette qui crée la Fédération Française de Jeu de balle au Tambourin dont le siège est à Gignac depuis 2007, tout comme l'unique fabrique française de tambourin. 4 communes du territoire possèdent d'ailleurs un club : Gignac, Montarnaud, Pouzols et Vendémian.

A Gignac, la « Tambourithèque » permet de découvrir le tambourin : on y retrace l'histoire de la pratique de ce sport local, à travers photos, maquettes, fresques... La tambourithèque propose une visite des ateliers ainsi que l'initiation à la fabrication d'un tambourin.

Quelques personnages célèbres du Pays Cœur d'Hérault

Paul Dardé (1888-1963)

Enfant du pays, le sculpteur et illustrateur Paul Dardé est natif d'Olmet (1888), qui se situe aux environs de Lodève, où il mourut en 1963. Installé à Saint-Maurice-Navacelles où il retrouve ses racines après un court séjour à Paris, il construit, sans fin, son atelier de Saint-Maurice, inconfortable mais avec tout le nécessaire pour la sculpture.

Artiste atypique, attiré par la démesure et profondément marqué par ses origines paysannes dont il garda toute sa vie l'authenticité, la force généreuse et une puissante prodigalité créatrice, il connut une notoriété nationale à partir de 1920, année où il reçut le Grand Prix National des Arts.



L'anti-militarisme de Dardé s'exprime dans les nombreux monuments aux morts qu'il a réalisés dans la région. Celui de Saint-Maurice-Navacelles, taillé dans une pierre du Larzac, est simple et austère. L'auteur l'a conçu dans l'esprit du Larzac préhistorique, sa forme évoquant un menhir. Le monument aux morts de Lodève est sans doute le plus spectaculaire (voir page 29). Dardé y représente conjointement le deuil des pauvres et des riches, dans les visages des 4 veuves et des 2 orphelins. A Soubès, Clermont-l'Hérault, Le Bousquet d'Orb, Lunel et Limoux se trouvent les autres monuments aux morts réalisés par l'artiste entre 1919 et 1930.

La Ville d'Art et d'Histoire de Lodève propose un parcours à travers la ville, d'une œuvre à l'autre, sur les traces du sculpteur lodévois. Un itinéraire en Lodévois et Larzac est également disponible auprès de l'Office de tourisme pour continuer la découverte de l'œuvre du sculpteur à Olmet, Soubès, Parlatges, Costa Caouada et Saint-Maurice.

*Paul Dardé
(photo collection privée - Droits réservés)*

Max Rouquette (1908-2005)

Max Rouquette est né à Argelliers, dans un paysage inoubliable qui fut la clé de son écriture. Son œuvre de prosateur, de poète et de dramaturge, écrite pour l'essentiel en occitan, a dû attendre les premières traductions pour s'imposer peu à peu en France où elle reste encore souvent mal connue.

«Vert Paradis», un recueil de courts récits ayant pour cadre les garrigues de l'arrière-pays montpelliérain, est considéré comme son chef-d'œuvre.

Saint-Fulcran (920-1006)

Né vers l'an 920, Saint-Fulcran devient évêque du diocèse de Lodève en 949 alors qu'il s'était enfui de peur d'être sacré. Il commence alors à parcourir son diocèse, visitant les malades, soutenant les hôpitaux, aidant les pauvres, reprochant aux puissants et aux riches leurs scandales. Il enseigne, catéchise, construit des églises, fonde des monastères pour que la prière soit permanente. Ayant donné toute sa vie à l'Église, il meurt en paix en 1006 après 52 ans d'épiscopat. Sa mémoire reste vive dans l'ancien diocèse de Lodève. Tous les soirs depuis 1000 ans, avant l'angélus du soir le glas de la cathédrale qui porte son nom sonne 13 coups en mémoire de ce grand saint.

Cardinal de Fleury (1653-1743)

Issu d'une famille noble et ancienne du Languedoc, le Cardinal Fleury fut un homme politique français né à Lodève en 1653, mort à Paris en 1743.

Amené à l'âge de 6 ans à Paris, il fut aumônier du roi Louis XIV, puis fut sacré évêque de Fréjus, au gré de sa volonté, en 1699. Il conserva cet évêché jusqu'en 1715 puis devint ensuite précepteur du jeune Louis XV.

En 1726, il renverse le duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV, et prend ses fonctions à l'âge de 73 ans, commençant ainsi à jouer un rôle important à l'âge où les hommes cherchent ordinairement le repos.

Ordonné cardinal, Fleury n'eut que la pensée de posséder seul le pouvoir et chercha à éloigner Louis XV des affaires, le laissant dans une oisiveté profonde. La longévité du cardinal-ministre est, sur la fin, mal supportée et seul le roi pleura sa mort.

Peyrottes, le poète-potier (1813-1858)

Ce poète de Clermont l'Hérault était avant tout un artisan potier qui avait un don pour l'écriture de textes en occitan sur la vie quotidienne. Ses écrits lui valurent l'estime de grands écrivains comme Victor Hugo. Il écrivit plus de 300 textes, dont un en hommage à sa ville natale.

Saint-Benoît d'Aniane (750-821)

Benoît d'Aniane qui s'appelait à l'origine Witiza est un moine bénédictin dont l'œuvre de réforme du monachisme est essentielle dans l'essor de l'ordre bénédictin en Europe. Fils du comte de Maguelone, il occupait un rang distingué à la Cour de Pépin et de Charlemagne. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît et fonda en 780 le monastère Saint-Sauveur à Aniane où il appliqua une nouvelle règle. Louis le Débonnaire l'établit chef de tous les monastères de son empire.



Le pays Cœur d'Hérault réunit donc un patrimoine riche et des paysages exceptionnels qui constituent l'identité de ce territoire.

Divers outils existent pour sauvegarder et préserver ce patrimoine architectural et paysager remarquable.



Cardinal de Fleury, portrait par Hyacinthe Rigaud, 1728

III - Les outils de sauvegarde et de préservation du patrimoine architectural et paysager



1) Les dispositifs de protection du patrimoine naturel

De nombreux dispositifs ont été mis en place, alternant entre droit dur (prescription, opposabilité), où des réglementations environnementales sont mises en vigueur, et droit mou, conciliant développement économique et protection environnementale. De multiples acteurs agissent à différents échelons avec un objectif commun : préserver le vivant.

Les protections et inventaires institués en raison de la qualité des espaces naturels – et de leur sensibilité – sont nombreux sur le Pays Cœur d'Hérault :

- **2 ZICO** (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) : Gorges de la Vis et Cirque de Navacelles, Hautes garrigues du Montpelliérain.
- **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) : **38 ZNIEFF de type I** (présence d'espèces protégées ou de milieux rares représentant un intérêt écologique majeur) et **17 ZNIEFF de type II** (grands ensembles naturels qui offrent des potentialités biologiques importantes).
- **7 sites Natura 2000** : Causse du Larzac, Gorges de la Vis et cirque de Navacelles, contrefort du Larzac, Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas, Gorges de l'Hérault, Salagou, mines de Villeneuvevette.
Ces sites tendent à préserver des habitats naturels, ainsi que des espèces végétales et animales. Quelques exemples : pelouses, landes, chauves souris, rapaces, espèces aquatiques...
- **4 Espaces naturels sensibles** (domaines départementaux) : lac du Salagou, manufacture royale de Villeneuvevette, domaines de la Font du griffe et des lavagnes, domaine de la Vernède.
- **2 réserves naturelles régionales** : La Lieude (créée en 1986) et le site paléontologique d'Aumelas (créée en 1993).
- **2 arrêtés préfectoraux de protection de biotope** portant sur la protection de l'aigle de Bonelli (Mourèze et Gorges de l'Hérault).
- **1 Réserve biologique domaniale** : forêt de pins de Salzmann de Saint-Guilhem-le-Désert.



La Lieude, réserve naturelle régionale

- **7 sites classés** selon la loi du 2 mai 1930 : **Roc des deux Vierges** (Saint-Saturnin) ; **Cirque de Navacelles et gorges de la Vis** (Saint-Maurice-Navacelles) ; **Abords du village de Saint-Guilhem-le-Désert et cirque de l'Infnet** ; **Gorges de l'Hérault** (Aniane, Argelliers, Puéchabon, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos) ; **Pic de Vissou, Vissounet et leurs abords** (Cabrières, Mourèze, Péret) ; **Vallée et lac du Salagou, du cirque de Mourèze et leurs abords** (Le Bosc, Celles, Clermont l'Hérault, Lacoste, Liausson, Mérifons, Mou-

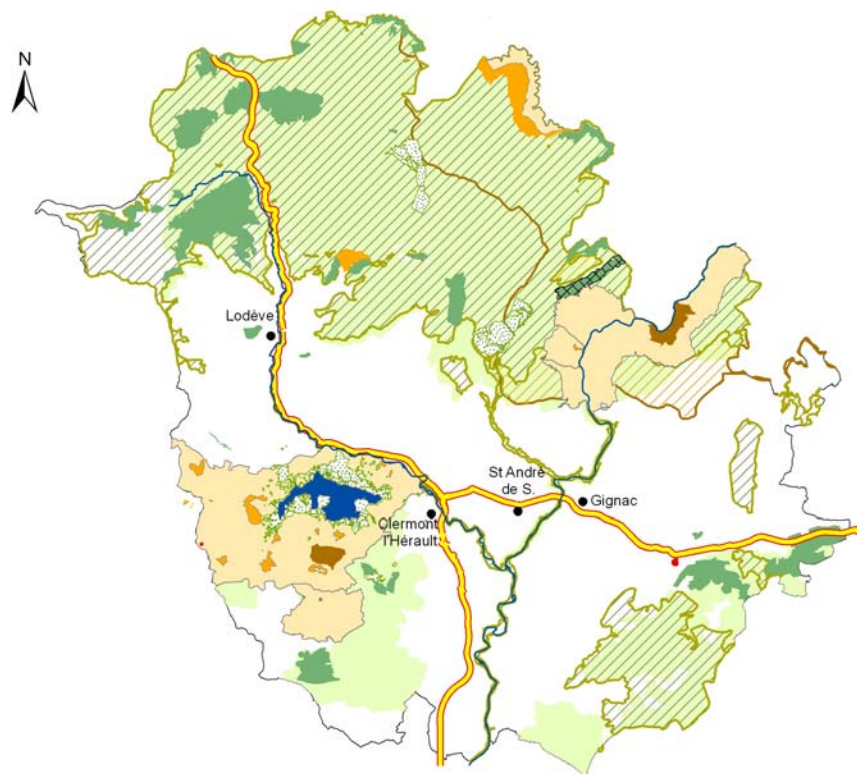
rèze, Octon, Le Puech, Salasc, Valmascle) ; **Grotte de Clamouse** (Saint-Jean-de-Fos).

- **8 sites inscrits** selon la loi du 2 mai 1930 : Ormeau sur la place publique (Fozières) ; Cirque et hameau de Gourgas (Saint-Etienne-de-Gourgas), Castellas (Montpeyroux) ; Chapelle Notre-Dame du Peyrou et ses abords (Clermont l'Hérault) ; Cirque de Saint-Guilhem et des gorges de l'Hérault ; Cité de Ville-neuvette ; Village de Pégairolles-de-l'Escalette et ses abords (Pégairolles-de-l'Escalette et ses abords) ; Villages et hameaux de la vallée et des abords du lac du Salagou (Le Bosc, Lacoste, Liausson, Mérifons, Mourèze, Octon, Le Puech, Salasc)
- **1 Grand Site labellisé et 2 en cours de labellisation** : Saint-Guilhem-le-Désert et Gorges de l'Hérault, Cirque de Navacelles, Vallée du Salagou.



Village de Pégairolles-de-l'Escalette, site inscrit

Dispositifs de protection du patrimoine naturel



Légende

Hérault et Lergue	Sites naturels classés
Autoroute	Réserves biologiques
Réserves naturelles régionales	ZNIEFF 1
Lac du Salagou	ZNIEFF 2
Espaces naturels sensibles	ZICO
Arrêtés de protection de biotope	Natura 2000
Sites naturels inscrits	

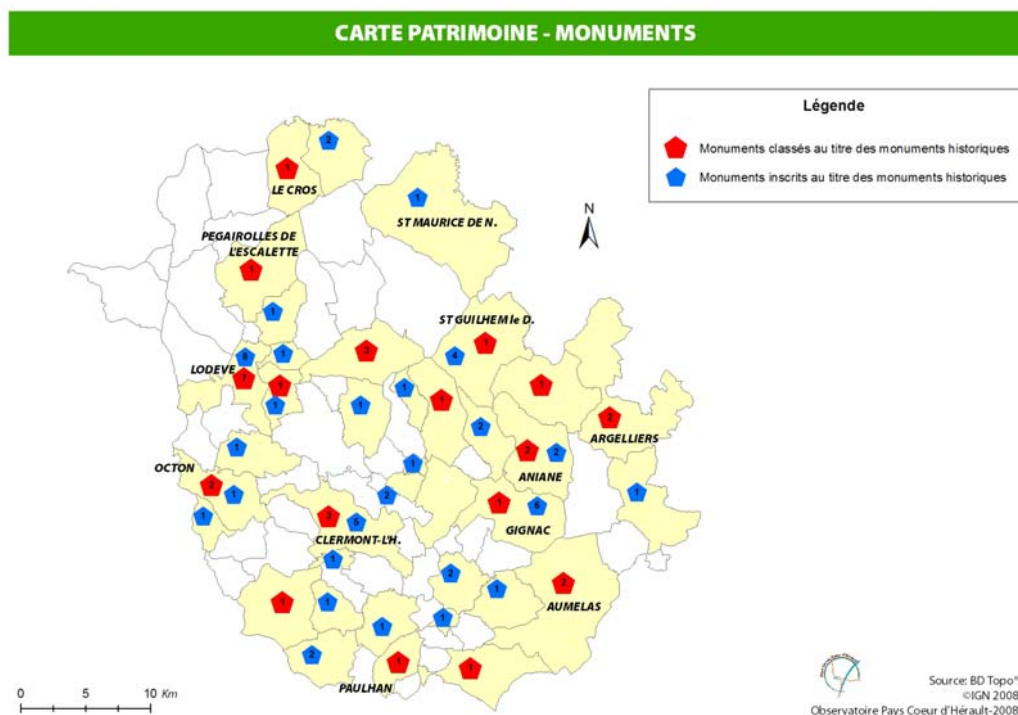


Source: ©IGN-Paris-2007 BD Topo®, INSEE
 Licence n° 2007CUCB0469
 Observatoire Pays Cœur d'Hérault
 ©2010 - Reproduction interdite
 DIREN Languedoc-Roussillon -
 données 2003, 2007 ou 2009
 selon zonage

0 5 10 Kilomètres

2) Les dispositifs de protection du patrimoine architectural

- **Les Monuments historiques** : d'après la base Mérimée, le Cœur d'Hérault compte 31 monuments historiques classés et 51 monuments inscrits au titre de la loi du 31 décembre 1913 (voir liste en annexe p.108-109).
- **4 éléments labellisés « Patrimoine du XX^e siècle »** : la maison-atelier du sculpteur Paul Dardé à Saint-Maurice-Navacelles et ses monuments aux morts de Clermont l'Hérault et Lodève ; l'ancien atelier de potier Albe-Sabadel à Saint-Jean-de-Fos.
- **2 Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)** : Villeneuve et Saint-Guilhem-le-Désert. 3 ZPPAUP sont en cours de réalisation sur Lodève, Nébouzan et Soubès.
- **1 label « Plus Beaux Villages de France »** : Saint-Guilhem-le-Désert.
- **1 label « Ville et d'Art et d'Histoire »** : Lodève.
- **1 label « Patrimoine mondial de l'UNESCO »** : Chemins de Saint-Jacques de Compostelle (abbaye de Gellone et Pont du Diable).



Le diagnostic a révélé un potentiel patrimonial (matériel et immatériel) très riche, très diversifié et assez bien réparti sur l'ensemble du territoire. Le Pays Cœur d'Hérault apparaît comme un territoire cohérent d'un point de vue géographique, démographique, historique, culturelle et socio-économique.

Un tel potentiel est une chance pour le développement de ce pays, mais il s'agit de fait de veiller à sa sauvegarde, sa protection, sa valorisation et son animation. Le label Pays d'Art et d'Histoire permettrait de travailler de façon transversale et pertinente avec les autres outils de conservation et de protection de l'architecture, du patrimoine et des paysages déjà présents sur le territoire.

Il faut aujourd'hui contribuer à développer la connaissance du patrimoine, veiller à la réappropriation de celui-ci par la population locale et à sa transmission aux jeunes générations.



Deuxième partie

L

e Pays Cœur d'Hérault,

Un territoire d'action

Il s'agit dans cette partie d'identifier les acteurs et partenaires potentiels, les projets en cours et les moyens de créer une synergie efficace pour alimenter le projet de territoire.

I - Les acteurs du patrimoine

1) Les acteurs publics

La question du patrimoine fait l'unanimité au sein des collectivités locales du territoire, cette thématique étant transversale au tourisme et au développement économique raisonné. Les acteurs institutionnels montrent ainsi un réel intérêt pour la valorisation de leur patrimoine :

La Communauté de Communes du Clermontais

La Communauté de Communes du Clermontais s'est engagée depuis 1997 dans la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine bâti de ses communes. Un programme général d'actions a été établi, axé non seulement sur la réhabilitation d'édifices publics communaux (églises, chapelles et places de villages), mais également sur l'animation et la sensibilisation du public autour du patrimoine local.



Carte de la Communauté de communes du Clermontais au sein du Pays Cœur d'Hérault

Elle a engagé un travail de réflexion et de concertation autour de l'histoire locale avec les associations du patrimoine du Clermontais qu'elle réunit régulièrement. Elle organise en partenariat avec le milieu associatif de nombreuses actions de sensibilisation du public avec des actions de plusieurs types : «Journées du Patrimoine», «Balades du Patrimoine», «Classes Patrimoine» et plus récemment avec l'édition des «Livrets du Patrimoine».

Elle travaille également à la mise en place d'une offre de randonnée à partir d'un travail de diagnostic concernant le patrimoine au sens large dans sa dimension d'outil de développement local.

La Communauté de Communes du Lodévois et Larzac

Fin 2008, les communautés de communes Lodévois et Lodévois-Larzac ont fusionné. La nouvelle entité intègre notamment les actions sur le patrimoine et la culture en milieu rural développées par la Charte Lodévois-Larzac, association créée en 1986 à l'initiative d'élus des communes du Lodévois-Larzac. Le Musée Fleury et le festival Les voix de la Méditerranée deviennent également des services de la nouvelle communauté, de même que le **service de la Ville d'Art et d'Histoire de Lodève**.

La Communauté de Communes Lodévois et Larzac mènent une action culturelle qui place le patrimoine au centre de sa politique de développement local. Elle mène un travail exemplaire en matière d'inventaire du patrimoine, en lien avec le service de l'inventaire récemment décentralisé à la Région. Ce travail se décline par une collection éditoriale, les *Cahiers du Lodévois-Larzac*, et des rencontres du patrimoine, qui permettent échanges et débats. Le **Centre de Ressources du patrimoine** a ainsi pour mission de réaliser l'inventaire du patrimoine dans toutes ses composantes (bâti, archéologique, ethnographique, environnemental), afin que celui-ci soit intégré dans toutes les actions de développement du territoire. Le patrimoine est un des fondements des politiques du territoire dans l'urbanisme, le tourisme, l'action culturelle et la solidarité, le développement économique.



Carte de la Communauté de communes du Lodévois et Larzac au sein du Pays Cœur d'Hérault



Carte de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault au sein du Pays Cœur d'Hérault

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Dans le cadre de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement - actions concernant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti », la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est engagée dès 2004 dans une première action de restauration de son patrimoine hydraulique. Elle a entrepris en 2007 un inventaire de son patrimoine bâti communal, non protégé au titre des Monuments Historiques, dans le but de mettre sur pied une stratégie de mise en valeur. Un plan de restauration thématique s'est ainsi concrétisé en 2008 pour le patrimoine hydraulique et technique, venant compléter les restaurations déjà réalisées.

La communauté de communes mène également des actions dans le domaine de l'environnement (actions sur les espaces naturels, actions de sensibilisation à la protection de l'environnement).

Elle pilote également l'opération Grand Site Saint-Guilhem le Désert / Gorges de l'Hérault.

2) Les syndicats mixtes et associations parapubliques

Le CPIE des Causses Méridionaux

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, cette association a pour objet général d'assurer la sauvegarde, la mise en valeur des milieux caussenards, le développement concerté et la promotion des Causses Méridionaux. Elle est composée d'associations de protection de la nature, de socio-professionnels et d'élus. Depuis sa création en 1994 et sa labellisation en 2002, le CPIE gère un programme concerté de développement durable autour de 3 pôles :



- Développement territorial (gestion de l'espace)

- Education et sensibilisation à l'environnement (animation tout public, interprétation)
- Centre de ressources sur l'agriculture et l'environnement (centre de documentation, photothèque, SIG, observatoire photographiques des paysages).



Le Syndicat mixte du Grand Site de Navacelles

Ce syndicat, constitué le 21 février 2007, regroupe les Communautés de Communes du Lodévois et Larzac et du Pays Viganais ainsi que les Conseils Généraux du Gard et de l'Hérault. Il a pris le relais de l'Association Intercommunale du Grand Site de Navacelles créée en 1995, dans le but de structurer et de rendre durable la coopération entre les diverses collectivités territoriales.

Ses objectifs sont les suivants :

- Coordonner la mise en place d'une nouvelle Opération Grand Site qui permettra de contractualiser avec l'Etat, la Région et les Conseils généraux pour la préservation et la valorisation du Cirque de Navacelles.
- Permettre grâce au programme d'actions de remettre à niveau le Grand Site et obtenir le label Grand Site de France du Ministère de l'environnement.

Un schéma d'interprétation du patrimoine est en cours sur le site. Le siège social de la structure est situé dans le Gard, hors territoire du Cœur d'Hérault.

Le Syndicat mixte de gestion du Salagou

Dès 1976, un Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Salagou (SIATS) voyait le jour pour contribuer au développement touristique de cet espace. En 2006, le SIATS est dissout au profit du Syndicat Mixte de gestion du Salagou, composé d'élus du département de l'Hérault, de 3 Communautés de communes (Clermontais, Lodévois, et d'Avène, Orb, Gravezon) ainsi que des communes de Celles et de Lacoste. Le Syndicat mixte de gestion du Salagou base son fonctionnement sur la concertation et la participation des habitants à la vie et à la gestion du site. Il souhaite donner à tous les moyens de mieux comprendre les enjeux d'un site protégé et trouver les modalités d'une cohabitation harmonieuse entre les différents usages du site. Avec une fréquentation de 250 000 visiteurs par an, le Syndicat mixte de gestion du Salagou assure la mise en œuvre d'un plan de gestion pour 2009-2012. Il s'est fixé trois objectifs majeurs : améliorer l'accueil des visiteurs, garantir la qualité des paysages et de l'environnement, assurer le développement économique, tout en maintenant le principe d'un site ouvert à tous. Ces objectifs associent une démarche de préservation des paysages et de l'environnement, un accompagnement du développement de l'agriculture, encore très vivante sur l'ensemble du site, et une volonté de maintenir une population dans la mixité sociale pour un développement durable et innovant, sur un territoire rural.

Le Syndicat a réalisé en 2008 le Schéma d'interprétation du patrimoine du Salagou, afin de connaître les richesses patrimoniales de la Vallée du Salagou et du cirque de Mourèze et de les valoriser auprès du public. Le Syndicat élabore également la charte paysagère du site classé du Salagou et du cirque de Mourèze : il s'agit de caractériser les valeurs paysagères qui ont valu classement du site, d'en étudier l'évolution et de dégager les enjeux paysagers.



3) Un investissement associatif important

Beaucoup d'initiatives sont entreprises par des associations de protection, de valorisation et d'animation du patrimoine, dont la plupart sont composées de bénévoles.

Une soixantaine d'associations liées au patrimoine ont ainsi été recensées sur le territoire du Cœur d'Hérault, pour beaucoup sur les secteurs du Lodevois et du Clermontais. Plusieurs d'entre elles mettent en œuvre une dynamique à l'échelle du Pays :

La Manufacture des Paysages

L'association a été créée en 2002 dans le cadre de la revalorisation du site de l'ancienne Manufacture royale de Villeneuve mais étend son action sur l'ensemble du territoire du Cœur d'Hérault. Elle travaille sur les thèmes fondamentaux de l'urbanisme et du paysage dans le cadre du patrimoine, notamment au travers d'animations scolaires. Elle est aujourd'hui basée à Octon.

Ses objectifs sont divers :

- **informer et sensibiliser** afin que le « grand public » prenne conscience de la nécessité de penser le devenir des communes et d'initier voire de provoquer un débat accessible et appropriable par tous les acteurs du territoire.
- **Mener des actions éducatives et de formation** en accueillant chaque année des étudiants stagiaires de disciplines diverses, toutes en lien avec l'aménagement du territoire.
- **Créer, expérimenter et imaginer** des alternatives, de nouveaux outils pédagogiques et participatifs ou d'enrichir ceux déjà existants.
- **Échanger et animer une réflexion citoyenne** sur l'urbanisme en favorisant les rencontres et les moments de débats notamment entre habitants et décideurs.

Le Pays Cœur d'Hérault soutient La Manufacture des Paysages dans le cadre du contrat de pays depuis 2005 (aide au financement des différents projets de l'association). Un travail pour une meilleure appréhension des dynamiques urbaines et de la qualité de vie a été mené en partenariat, notamment au travers d'une étude et d'une animation à partir de 2 communes tests, Octon et Vendémian. Les résultats de ces réflexions ont fait l'objet d'une exposition itinérante en 2005.

Demain la Terre à Gignac

L'association basée à Gignac a été fondée en 1999. Ses missions concernent la valorisation du patrimoine naturel et culturel, mais aussi l'éducation à l'environnement (scolaires et grand public) et la contribution au développement durable. Elle met ainsi en place différentes actions sur le Cœur d'Hérault avec pour partenaire privilégié la région Languedoc-Roussillon.

Le Centre de l'Imaginaire Scientifique et technique (CIST)

Le C.I.S.T, qui a vu le jour en février 2005, inscrit ses activités dans le domaine de la culture scientifique, technique et industrielle. En adaptant son discours à tous les types de publics, le C.I.S.T. a pour objectif de rendre la science plus accessible et plus transparente aux yeux de chacun. L'association organise diverses manifestations sur le Cœur d'Hérault (expositions, festivals...) et participe à des événements nationaux comme la Nuit des Musées, la Nuit des Chercheurs, la Fête de la Science, les Journées du Patrimoine...

L'association dispose d'un espace d'accueil et d'animation à Aniane et ambitionne de créer sur le territoire un lieu d'accueil permanent pour aller à la rencontre des populations locales, des scolaires et des touristes venus de toute la France et de l'Europe en quête d'activités culturelles originales.

C.A.P.E.CH (Coordination Associative du Patrimoine en Cœur d'Hérault)

Depuis janvier 2009, plusieurs associations du territoire œuvrant pour la protection et la valorisation du patrimoine se sont réunies pour travailler à la création d'un collectif, auquel les associations patrimoniales du territoire peuvent adhérer. Le collectif « C.A.P.E.CH » a ainsi été créé en



Atelier dans une école,
La Manufacture des Paysages

septembre 2009, avec l'accompagnement de la mission Culture et Patrimoine du Pays Cœur d'Hérault.

Les principaux objectifs du C.A.P.E.C.H ont été définis ainsi :

- Participer au développement du territoire à partir du patrimoine existant, en créant une dynamique inter-sites sur des thématiques historiques ou naturelles.
- Créer des liens, par la mise en réseau des acteurs territoriaux du patrimoine, par la formation des personnels et par l'ingénierie culturelle.
- Etre une force de proposition pour participer à l'élaboration de projets portés par le Pays Cœur d'Hérault.
- Développer des actions dans le cadre du projet de territoire, pour permettre le développement économique par le patrimoine.

Une douzaine d'associations est déjà membre du collectif. Une première conférence-rencontre, mêlant une journée pour le public scolaire et une soirée grand public a été organisée en février 2010, en partenariat avec le Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique. Il s'agit de bouleverser l'image que l'on se fait généralement du patrimoine, redéfinir l'intérêt local et lui donner de nouveaux sens.

Cantercel et le site expérimental d'architecture

L'association, fondée en 1989, développe depuis une quinzaine d'années des actions de sensibilisation et de formation à la connaissance de l'environnement bâti et aménagé. Elle expérimente également sur des modes de conception et de construction respectueux des habitants et de l'environnement. Aujourd'hui, l'association Sens Espace Europe gère les activités du site expérimental d'architecture et coordonne le montage du projet de développement. Elle comptait en 2008 73 membres.

Elle propose tout au long de l'année des visites du site, des formations, stages et chantiers d'été, ainsi que des ateliers d'architecture.

Outre les acteurs publics et associatifs qui interviennent dans le secteur du patrimoine et de l'environnement, il faut également prendre en compte la présence sur ce territoire de plusieurs **chercheurs** (archéologues, historiens, naturalistes...) qui agissent aussi fortement dans ce domaine.

II - Présentation des actions de connaissance, de valorisation, de médiation et d'animation déjà engagées

1) Inventaires et fouilles : une démarche à développer



Fouille archéologique de l'atelier de potiers de la Dourbie à Aspiran

Les cantons inventoriés par la DRAC

Deux cantons du territoire (Gignac et Clermont l'Hérault) ont été inventoriés par l'ancien Service Régional de l'Inventaire Languedoc-Roussillon (SRI). Ces informations sont disponibles au travers des fonds Méri-mée et Palissy, et par l'intermédiaire des publications de la collection « Images du patrimoine ».



Cantercel, site expérimental d'architecture

Les territoires intercommunaux

Un travail exemplaire sur le Lodévois et Larzac

Le travail d'inventaire de l'ex-Charte Lodévois-Larzac dont les missions ont été aujourd'hui transférées à la Communauté de communes Lodévois et Larzac, est réalisé sous le contrôle scientifique de la DRAC Languedoc-Roussillon, avec l'aide du service culturel du Conseil Général de l'Hérault et du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), et avec le soutien financier de la Région Languedoc-Roussillon. La méthode utilisée est celle du Ministère de la Culture, basée sur la fiche d'inventaire Mérimée.

L'ensemble des données recensées est géré par une base de données qui permet à la fois la saisie et la consultation de l'information. Cette base comporte à la fois la bibliographie (3 000 références), l'inventaire du patrimoine (2 218 bâtiments répertoriés), l'iconographie (18 000 images) et les sites archéologiques (350 sites). 16 communes du Lodévois et Larzac ont d'ores et déjà été inventoriées (environ 1 an de travail pour chaque commune) : Le Bosc, Le Caylar, Fozières, Lauroux, Olmet-et-Villecun, Pégairolles-de-l'Escalette, Les Plans, Poujols, Saint-Étienne-de-Gourgas, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-Privat, Sorbs, Soubès, Soumont, Usclas-du-Bosc et La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries.

En parallèle au travail scientifique d'inventaire, il importe de transmettre aux habitants une meilleure connaissance du territoire. L'inventaire est donc remis aux communes sous la forme de dossiers et de CD-Rom, à la mairie, à la bibliothèque et aux associations locales. La Communauté de Communes a également initié des fouilles archéologiques (prieuré Saint-Clément de Mans, prieuré Saint-Martin de Castries).

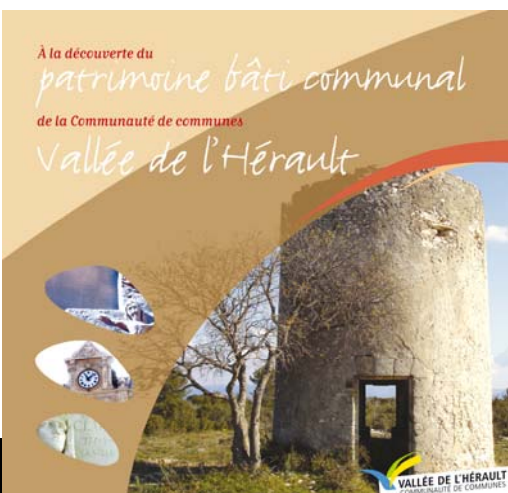
La Communauté de communes assure également un travail de recueil de la mémoire : il s'agit de conserver la mémoire des villages, qui connaissent aujourd'hui de profondes mutations. Ce travail est réalisé d'une part à partir d'entretiens oraux ensuite retranscrits, et d'autre part par la collecte de cartes postales et de photographies. L'iconographie est commentée à partir d'un questionnaire mis au point par les ethnologues de l'ODAC.

Un pré-inventaire partiel des Communautés de communes et de la Vallée de l'Hérault initié par le Pays Cœur d'Hérault

Ce projet a été confié à l'association Acanthe regroupant des étudiants du Master Valorisation et Médiation des Patrimoines de l'Université Paul Valéry (Montpellier) en 2005-2006. Une méthodologie de pré-inventaire simplifiée a été réfléchi, à partir des méthodes d'inventaire de la DRAC et de la Charte Lodévois-Larzac. L'objectif était d'amorcer l'harmonisation et la transposition de ces méthodes à l'échelle du Pays, en créant à terme un « Centre de ressources du patrimoine ».

Deux Communautés de communes ont été choisies pour cette expérience, chacune d'elles décidant le type de patrimoine à inventorier et les communes pilotes :

- La communauté de communes de la Vallée de l'Hérault : Puéchabon, Aniane, Gignac (patrimoine vernaculaire / industriel).
- La Communauté de communes du Clermontois : communes bordant le Salagou : Clermont l'Hérault, Liausson, Salasc, Mérifons, Octon (patrimoine vernaculaire / géologique). 177 fiches de pré-inventaire ont ainsi été restituées.



Un inventaire thématique sur la Vallée de l'Hérault

En 2007, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault a développé une mission d'inventaire du patrimoine bâti public non protégé au titre des Monuments Historiques, dans le but de mettre sur pied une stratégie de mise en valeur. Celle-ci a abouti à une liste d'inventaire recensant plus de 230 sites et a donné lieu à la création d'une base informatique et documentaire. Ce travail a permis de dégager deux thématiques dans le but d'établir un plan de restaura-



Village de Puéchabon

tion du patrimoine bâti : patrimoine hydraulique (lavoirs, fontaines, ponts, puits...) et patrimoine technique (tours de télégraphe de Chappe). Il a fait l'objet d'une édition regroupant les éléments du patrimoine bâti communal de manière exhaustive (« A la découverte du patrimoine bâti communal de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault » - voir ci-contre).

Un inventaire à l'initiative des associations sur le Clermontais

Sur le Clermontais, un collectif d'associations du patrimoine s'est affairé à réaliser un inventaire et un diagnostic environnemental, sur le modèle des fiches d'inventaire régionales. Environ 8 communes de la Communauté ont été inventoriées. Il existe ainsi de nombreux éléments en matière de connaissance patrimoniale sur ce secteur, mais aucune étude agréée par les instances départementales, régionales ou nationales n'a été mise en place jusqu'à présent.



Les gorges de l'Hérault
entre Saint-Guilhem-le-
Desert et le Pont du Diable

Les inventaires du patrimoine naturel

Il existe de nombreux milieux naturels inventoriés sur le Cœur d'Hérault, notamment grâce à la mise en place des ZNIEFF, avec 38 ZNIEFF de type I et 17 de type II, ce qui fait 55 zones étudiées sur le Cœur d'Hérault (voir page 51).

L'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) est également présent sur le territoire avec deux zones étudiées (Gorges de la Vis et Cirque de Navacelles, Hautes Garrigues du Montpelliérain).

Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) a mené un inventaire géologique en novembre 2000 sur l'ensemble du département de l'Hérault, relevant notamment 40 principaux sites géologiques, dont 14 se situent sur le Cœur d'Hérault. Cet inventaire est une base de données scientifique essentielle concernant le patrimoine géomorphologique du Pays.

2) Les initiatives en faveur de la qualité architecturale, urbaine et paysagère pour un projet de territoire

La restauration du patrimoine, une compétence bien maîtrisée par les communautés de communes

La Vallée de l'Hérault

Parmi ces compétences, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault possède «L'aide aux actions de protection, de réhabilitation, de mise en valeur et de promotion du patrimoine public dans le cadre de programmes thématiques». L'inventaire réalisé en 2007 concernant le patrimoine bâti public non protégé a permis de dégager deux thématiques dans le but d'établir un plan de restauration du patrimoine bâti :

- **Patrimoine hydraulique** : lavoirs, fontaines, ponts, puits,... : un premier plan de restauration concernant le patrimoine hydraulique avait déjà été réalisé par la Communauté de communes en 2004 et les éléments vernaculaires restaurés ont ensuite été valorisés au travers de 3 boucles de petite randonnée. Le second plan de restauration du patrimoine hydraulique a démarré en 2009 : 7 autres éléments du patrimoine vont bénéficier de cette opération. Ce plan de restauration aura ainsi concerné 10 éléments du patrimoine répartis sur autant de communes de la vallée de l'Hérault.
- **Patrimoine technique** : Tours de télégraphe de Chappe : la tour de télégraphe de Chappe de Saint-Bauzille de la Sylve est communale. Le plan de res-



Restauration de l'église du Barry à
Montpeyroux

tauration de la communauté de communes envisage d'établir un projet de restauration sur cet élément atypique du patrimoine local.

L'Opération Grand Site de St-Guilhem et des Gorges de l'Hérault a également permis de réaliser différents travaux et d'améliorer de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Plusieurs éléments patrimoniaux ont ainsi fait l'objet d'une restauration, d'une réfection, d'une requalification, d'un retraitement ou d'un embellissement : le Pont du Diable et de ses abords, la calade du Château du Géant (Saint-Guilhem-le-Désert), la place du Barry et son église (Montpeyroux), la Place E. Sanier (Aniane), l'avenue Gaston Brès (St-Jean-Fos), l'avenue du Monument (Saint-Jean-Fos), les Olivettes de Saint-Guilhem-le-Désert..



Capitelles à Cabrières (photo : Droits réservés)

Le Clermontais

La Communauté de communes du Clermontais s'est engagée depuis 1997 dans un programme de réhabilitation et de mise en valeur d'édifices publics communaux (église, chapelles, places de villages...). Plusieurs types de chantiers ont ainsi été réalisés depuis dans les communes d'Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Clermont l'Hérault, Lieuran-Cabrières, Mérfons, Mourèze, Octon, Paulhan, Péret, Salasc, Usclas, Valmascle...

La structure intercommunale intervient sur ces chantiers comme maître d'ouvrage et participe financièrement. Certaines de ces restaurations ont été menées dans le cadre de chantiers de formation / insertion (restauration de puits, fours, tours...).

Zoom sur le Programme Local de l'Habitat de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais

Les communautés de communes de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais se sont associées pour mener ensemble une démarche de Programme Local de l'Habitat, dont l'objectif est de définir leur politique future en matière d'offre de logements. Les objectifs sont notamment de favoriser une production de logements mieux structurée à l'échelle du territoire, plus respectueuse des principes d'économie d'espace, de protection des espaces naturels et agricoles, mais aussi de meilleure qualité urbaine. Il s'agit également de poursuivre la politique de réhabilitation du parc privé ancien. Pour exemple, l'Hôtel de Laurès à Gignac (immeuble du XVII^e siècle) va être réhabilité, permettant ainsi la création de 6 logements locatifs sociaux.

Le Lodévois et Larzac



Restauration de la tour d'Olmet et Villecun

L'ex-Communauté de Communes Lodévois-Larzac dont les compétences ont été transférées à la nouvelle Communauté de Communes Lodévois et Larzac a mené depuis 2006 des opérations de réaménagement de places (Le Caylar, Pégairolles, église de Sorbs, château de Fozières, monuments aux morts Dardé de Soubès...) et de restauration (grotte des camisards, tour d'Olmet et Villecun, moulin Saint-Pierre de la Fage...). Une opération « façades » a également été menée (45 projets de 2002 à 2006 pour 53 000 €). La communauté de communes assure également une aide à la maîtrise d'ouvrage des projets patrimoniaux : l'objectif est d'aider les communes dans leurs projets de restauration du patrimoine communal et leurs projets d'urbanisme. L'aide est technique sur le projet lui-même (définition du cahier des charges, suivi des chantiers) ou administrative (recherches de financements, montage de dossiers). Sur le territoire Lodévois et Larzac, des actions de restauration et de mise en valeur du patrimoine du Grand Site (bourgs et hameaux) sont également programmées.

Les différentes Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) menées sur les 3 communautés de communes du pays ont permis de réhabiliter de nombreux immeubles anciens. Pour le parc le plus difficile à réhabiliter (vétusté lourde, abandon...), les communautés ont lancé des études sur ces îlots dégradés situés en cœur de village.

Un projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

La pression urbaine se fait de plus en plus forte compte tenu de la proximité du territoire Cœur d'Hérault avec l'agglomération montpelliéraine (+18% entre 1999 et 2006) qui menace de dénaturer les villages du territoire possédant une forte valeur ajoutée par leur intérêt patrimonial, paysager et touristique. Vu le contexte territorial et les enjeux du projet de territoire retranscrit dans la Charte de pays, la mise en place d'un SCOT à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault semble a priori pertinente :

- d'après les objectifs des SCOT, l'échelle d'un pays paraît être la plus pertinente pour réaliser ce type de document.
- Dans la Charte de développement durable du Pays Cœur d'Hérault 2003-2013, il est mentionné qu'il serait souhaitable de mettre en place un SCOT.
- Depuis 2005, plusieurs diagnostics et schémas directeurs ont été élaborés à l'échelle du Pays dans une logique de coordination pouvant contribuer à une préfiguration de SCOT.

Le 26 novembre 2009, le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault a voté une délibération de principe sur une coïncidence du périmètre du Pays avec celui du futur SCOT, et portage par le même syndicat mixte. Le projet pourrait démarrer en 2011.

La Charte architecturale et paysagère du site classé du Salagou et du cirque de Mourèze

Le creuset géologique du Salagou est une des 9 grandes unités paysagères dont le Pays Cœur d'Hérault est composé (voir pages 23).

Le CAUE de l'Hérault a rédigé de 2006 à 2007 un guide de recommandations architecturales et urbanistiques du Salagou qui fixe des normes en terme de construction ou réhabilitation de maisons individuelles et d'extension de villages. Le Syndicat mixte de gestion du Salagou a élaboré en 2008 le volet paysager de la charte.

Il s'agit de caractériser les valeurs paysagères qui ont valu classement du site, d'en étudier l'évolution et de dégager les enjeux paysagers : atouts, fragilités et les risques de perte de qualité pour chaque unité paysagère.

Pour assurer une vision transversale et intégrée du paysage, le Syndicat a recruté une équipe pluridisciplinaire qui a traité :

- les enjeux esthétiques liés à l'image : perte de la variété des couleurs avec le recouvrement des affleurements rocheux (ruffe, dolomie) par la dynamique végétale et les reboisements, l'arrachage de la vigne...
- Les enjeux naturalistes liés à la biodiversité : dynamique végétale vers la fermeture des milieux, perte de la biodiversité, risques de pollution, qualité de l'eau, enjeux faunistiques,...
- Enjeux liés à l'économie, notamment agricole : déprise agricole, développement de la friche, évolution des pratiques culturelles, difficulté d'accès à la propriété...



Signature de la Charte architecturale et paysagère du Salagou

Le 30 avril 2010, les élus du Conseil général, des Communautés de communes du Clermontois et du Lodévois & Larzac se sont engagés pour un développement harmonieux du site, alliant préservation du patrimoine et développement rural, à travers la signature de la Charte architecturale et paysagère et le lancement de l'Opération Grand Site de la Vallée du Salagou et du cirque de Mourèze.

La mission Eco-construction du Pays Cœur d'Hérault

En cohérence avec la Charte de Pays et le Schéma directeur de développement économique du Cœur d'Hérault, une mission éco-construction a été créée au sein du Pays Cœur d'Hérault afin de concrétiser la mise en œuvre d'une politique d'urbanisme durable en lien avec une économie locale. Il s'agira de prendre en compte des projets innovants, de consolider et de pérenniser des connexions et des échanges entre l'ensemble des acteurs économiques concernés.

L'animateur éco-construction aura également un rôle d'éducation et de sensibilisation des publics à l'urbanisme durable et aux économies d'énergie. Ce projet est soutenu dans le cadre du programme LEADER Cœur d'Hérault.



Maison ronde bioclimatique (Cantercel)

3) Les actions de sensibilisation et d'éducation

De nombreuses animations axées autour de la sensibilisation et de l'éducation au patrimoine se déroulent tout au long de l'année sur le territoire du Cœur d'Hérault.

Une coordination des services éducatifs sur le Cœur d'Hérault

Des services éducatifs existent au sein de plusieurs structures culturelles locales du fait d'un partenariat avec les ministères de la Culture et de l'Education nationale. Ils sont composés de personnes ressources : un enseignant-référent est missionné par les services de l'Education nationale, il œuvre en symbiose avec un responsable d'une structure culturelle pour assurer un lien permanent et privilégié entre les établissements scolaires et le lieu ou l'association culturelle.

Les services éducatifs sont chargés d'accompagner les enseignants de la maternelle au lycée dans l'élaboration de leur projet de classe préalablement défini. Ils connaissent les ressources de la structure culturelle et savent les mettre à la disposition d'un public scolaire. Des démarches diverses sont alors proposées : l'accueil des élèves sur un site ou autour d'une exposition, la mise en place d'actions pédagogiques innovantes, la mise à disposition d'outils et de matériel spécifiques, l'intervention de spécialistes tels que guides, conférenciers, professionnels, la découverte du processus de création dans le spectacle vivant. Ils permettent ainsi aux jeunes scolarisés de découvrir la culture artistique, régionale, historique ou géographique à travers une approche pédagogique, éducative, innovante. Il s'agit donc de mettre les élèves en relation

directe avec les sources de la connaissance, de la création et de leur permettre ainsi de développer non seulement leur sens de l'observation mais aussi leur sens critique. Il s'agit également de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre d'enfants et de jeunes. Pour la majorité d'entre eux, c'est par le biais de l'école qu'ils pousseront pour la première fois la porte d'un théâtre ou d'un musée.

Les services éducatifs du territoire se sont rencontrés pour se découvrir mutuellement et pour échanger leurs expériences et leur vécu individuel. Ainsi enrichis, ils ont décidé de se fédérer pour dynamiser leurs actions, en créant le collectif des « **Services éducatifs Pays Cœur d'Hérault** ». Ils sont attachés aux structures culturelles suivantes :

- le Théâtre de Clermont-l'Hérault,
- la Ville d'art et d'histoire de Lodève,
- le musée de Lodève,
- le Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas,
- l'association La manufacture des paysages.



Une visite de la ville organisée par le service éducatif de la Ville d'Art et d'Histoire de Lodève

Dès lors, ils ont établi entre eux des passerelles avec l'objectif qui amène déjà, sur leurs différents lieux de culture, un public scolaire plus large.

Le thème annuel du Théâtre de Clermont l'Hérault « Où » a rencontré une forte résonance auprès des différentes structures culturelles et de leurs services éducatifs. Cette résonance a été une des pierres fondatrices de ce collectif qui en a fait son thème fédérateur pour l'année 2009-2010.

Le service éducatif du Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas, bien qu'il soit hors territoire, a été intégré au collectif de fait de sa proximité géographique et de sa collaboration avec la Ville d'Art et d'Histoire de Lodève.



Des actions dans les lycées proposées par le théâtre de Clermont l'Hérault

Théâtre de Clermont l'Hérault, scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques

Le 18 novembre 2007, le théâtre de Clermont l'Hérault est officiellement devenu Scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques. La jeunesse est au cœur de leurs préoccupations, du projet artistique et de leurs actions. La sensibilisation du jeune public est effective grâce à plusieurs programmes : projet poésie (Poème Express, Métro Poésie, Archipel), représentations scolaires, visites du théâtre, accueil des spectacles des élèves, Club Accent Public, conventions de partenariats avec les établissements scolaires.

La Ville d'Art et d'Histoire de Lodève

Le service éducatif de la Ville d'Art et d'Histoire de Lodève est né en septembre 2007. Depuis, il accueille les enseignants et leurs élèves dans le cadre de projets pédagogiques ayant pour objectif la sensibilisation au patrimoine, à l'histoire, à l'architecture.

Ce service éducatif fait partie, depuis septembre 2009, des sites éligibles dans le cadre du dispositif Collège et Patrimoine. Il propose aux enseignants la visite de la ville ainsi qu'un choix d'ateliers en rapport étroit avec les programmes de l'Education Nationale. Le service éducatif propose un accompagnement pédagogique pour tout projet qui concerne le patrimoine lodévois, en aidant les enseignants à s'inscrire dans les dispositifs. Il met aussi à leur disposition des documents, des supports variés pour compléter les visites.

Le Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas

A la rentrée 2009, le service éducatif s'installe dans l'hôtel de Peyrat. Une exposition permanente sur le patrimoine mise en place dans 4 salles sert de support pédagogique à la découverte de la ville et du territoire.



Service éducatif du Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas

Architecture classique et urbanisme, arts et techniques se déclinent au travers de visites-découvertes, enquêtes guidées, ateliers en salle, démonstrations chez les artisans.

Depuis juin 2008, le Scénovision Molière propose un parcours-spectacle sur la vie de Molière, une immersion dans le XVII^e siècle.

Des outils pédagogiques sont élaborés en fonction des besoins particuliers liés au projet et au cycle concerné.

Le Musée de Lodève

Le musée s'organise en deux départements :

- le département géologie, paléontologie et archéologie présente la région de Lodève depuis 540 millions d'années jusqu'à la période gallo-romaine.
- Le département Beaux-arts réunit les œuvres du

sculpteur Paul Dardé et un ensemble d'œuvres contemporaines.

Le service éducatif accompagne les enseignants autour des expositions temporaires et des collections permanentes : visites guidées, ateliers, dossiers pédagogiques, formations enseignants et, en fin d'année, une exposition « Musée-Ecoles ».

La Manufacture des Paysages

L'association aborde des questions liées à l'architecture, à l'urbanisme et aux paysages. Le service éducatif est à l'écoute de toutes propositions de travail sur l'évolution des villages et des territoires, en cohérence avec les projets scolaires des niveaux concernés.

Les actions sont élaborées avec les enseignants et peuvent s'adapter à leurs objectifs et programmes. L'accompagnement d'un projet peut se faire sur un trimestre ou une année avec mise à disposition d'une mallette pédagogique.



Les Balades du patrimoine du Clermontais

Les Balades du patrimoine et « classes patrimoine » de la Communauté de Communes du Clermontais

Depuis 1998, la Communauté de Communes du Clermontais organise un samedi par mois d'octobre à juin des « Balades du patrimoine ». Il s'agit de visites guidées de communes, de sites, d'édifices remarquables du territoire Clermontais ou de conférences sur des thèmes variés et renouvelés chaque année. Le public est composé de locaux, de nouveaux habitants et de touristes de proximité (environ 50 participants à chaque balade).

D'autre part, la Communauté de Communes du Clermontais travaille également sur l'éducation au patrimoine depuis 2006 au travers des « Classes patrimoine ». L'association « Le Passe Muraille » basée à Montpellier conçoit, anime et coordonne un projet global d'animations auprès des scolaires afin de les sensibiliser à leur patrimoine et à leur environnement local. Ce projet a concerné annuellement 6 classes relevant des écoles primaires du Clermontais.

Le pôle « Education et sensibilisation à l'environnement » du Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) des Causses Méridionaux

Le CPIE des Causses Méridionaux mène une importante action dans le domaine de l'éducation à l'environnement :

- animation du réseau « Éducation Environnement » : journées de rencontres, bulletin d'information...
- Animations scolaires et hors temps scolaires, public handicapé.
- Écotourisme / animations grand public : les rencontres du CPIE, balades nature, festival Roc castel, animations diverses, aménagement...

La Vallée de l'Hérault et l'Association Demain la Terre



Dans le cadre de l'opération Grand Site, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, en partenariat avec l'Association Demain la terre propose un programme de sorties naturalistes et d'ateliers de sensibilisation à l'environnement. L'association programme également des conférences débats à la médiathèque de Gignac. Elle a par ailleurs obtenu les agréments « Éducation nationale » et « Jeunesse et sports » pour ses actions éducatives.

« Demain la Terre » a coordonné et animé le projet environnemental « les éco-écoles du Clermontais » pour la période 2005-2008.

Les rencontres du patrimoine en Lodévois et Larzac

Dans le cadre des saisons du Lodévois et Larzac, la communauté de communes éponyme programme « Les rencontres du patrimoine ». Plusieurs fois par an, des rendez-vous sont ainsi proposés au public pour présenter et discuter les multiples sujets d'étude du patrimoine lodévois et larzacien. D'accès libre, et dans des lieux choisis selon le thème abordé, ces "Rencontres du patrimoine" valorisent à la fois le milieu géographique et l'histoire, à travers les monuments, les personnages, les événements. Depuis leur création en 2006, une trentaine de « Rencontres du patrimoine » ont déjà été organisées.



Le rôle des associations et des personnes ressources

Il faut souligner l'action des associations de protection et de valorisation du patrimoine qui organisent tout au long de l'année, en partenariat ou non avec les actions citées précédemment, de nombreuses animations : visites, sorties, conférences... Elles participent en cela fortement à l'éducation et à la sensibilisation des publics locaux.

Par exemple, le Centre de l'Imaginaire Scientifique et Techniques (CIST) du Cœur d'Hérault organise des actions de culture scientifique en direction du grand public et des scolaires, notamment dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. L'équipe réalise régulièrement des animations au sein d'établissements scolaires (écoles, collèges, lycées).

A Montpeyroux, l'association "les Chemins de l'Histoire" qui regroupe cave coopérative, vignerons, commune, associations du village... invite le public, le temps d'une balade guidée, à découvrir les richesses et les secrets du patrimoine : ses architectures, ses monuments, ses paysages, ses hommes et leurs métiers. A Saint-Saturnin, un « Sentier du vin des poètes » allie la découverte du patrimoine paysager et bâti à la valorisation de la poésie occitane.

La participation aux Journées du patrimoine nationales

Les manifestations les plus suivies sont la « Journée du patrimoine » et la « Journée du patrimoine de Pays ». Ces événements nationaux fédèrent les actions et permettent aux associations de communiquer avec le public. Tous les acteurs du patrimoine du Cœur d'Hérault y participent. Les communautés de communes éditent à cette occasion un programme regroupant l'ensemble des animations proposées sur leur territoire.

4) Collecte et transmission

La collecte se fait au travers de recherche d'ouvrages, d'articles, d'archives, collecte de témoignages... La transmission de ces études se fait au travers d'éditions et publications (plusieurs associations éditent des bulletins), ainsi que d'organisations d'expositions.

3 centres de ressources spécifiques au patrimoine

Le patrimoine socioculturel à la Communauté de communes Lodévois et Larzac

Tous les documents sur le patrimoine réalisés par la communautés de communes (travaux d'inventaires, publications) sont mis à la disposition du public, constituant ainsi un centre de ressources patrimoniales fort riche.

Le patrimoine naturel au CPIE Causses Méridionaux

En complément des travaux de la Communauté de communes, le CPIE mène la même approche dans son domaine de compétence qui est le milieu naturel. Ainsi, le CPIE possède un centre de ressources au Caylar qui réunit l'ensemble des ouvrages concernant le milieu naturel des Causses Méridionaux.

Le centre de ressources met à la disposition du public un centre de documentation et de base de données bibliographiques, une photothèque et base de données iconographiques, ainsi qu'une cartotheque.

Il est régulièrement enrichi par un travail de recueil des données locales :

- Mémoire du vivant : recueil de témoignages, de photos et recensement de vieux outils.
- Entretiens avec des habitants des Causses Méridionaux sur leur vécu et leur savoir-faire.
- Données sur le territoire : poursuite de l'inventaire et du recueil des études, expérimentations, recherches scientifiques... et observatoire photographique du paysage.

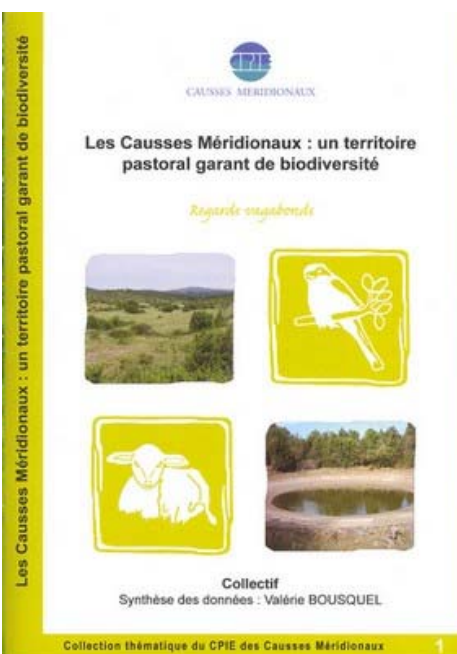


L'archéothèque de Vendémian

Les travaux du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (GREC) : un centre de documentation à Clermont l'Hérault et une archéothèque à Vendémian

Le GREC, association créée en 1973, gère depuis cette date un dépôt archéologique micro-régional regroupant des collections provenant du centre Hérault. Cette structure équipée et contrôlée par le Ministère de la Culture, via les services de la DRAC depuis le début des années 1980 permet la conservation des mobiliers archéologiques provenant des fouilles exécutées par l'association dans le centre Hérault, mais aussi plus largement par des agents du Service Régional de l'Archéologie, du CNRS, de l'Université, de l'ancienne Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN)... Elle a également recueilli des collections de particuliers ou d'associations dissoutes. Dès son origine, cet équipement a été conçu comme un centre de recherche, d'animation et de formation, ouvert aux professionnels, aux étudiants et aux passionnés du département et de la région. C'est chose presque faite aujourd'hui puisque les collections ont été transférées depuis peu sur la commune de Vendémian. Le GREC gère et anime cette nouvelle « archéothèque » qui accueille étudiants et chercheurs. Les travaux réalisés sont associés à des programmes de recherche du CNRS et à de grands établissements de recherche comme la Maison de la Méditerranée des Sciences et de l'Homme et l'Université d'Aix-Marseille. L'archéothèque de Vendémian constitue aujourd'hui un lieu de ressources scientifiques et patrimoniales pour le territoire Cœur d'Hérault.

Le GREC possède également un centre de documentation sur la commune de Clermont l'Hérault, géré par les bénévoles de l'association. Plus de 700 livres, essentiellement sur l'histoire et l'archéologie, ainsi que les collections de plusieurs revues archéologiques sont à la disposition du public, en consultation sur place ou en prêt.



Des publications scientifiques de qualité

Les collections du CPIE des Causses Méridionaux

A l'image et en complément des cahiers du Lodévois-Larzac, le CPIE des Causses Méridionaux a développé une collection thématique « Regards vagabonds » : cette collection a pour objet de sensibiliser le public sur des thématiques spécifiques aux Causses Méridionaux et ses piémonts en prenant soin d'aborder les usages locaux pour conserver la mémoire du vivant. 7 numéros ont déjà été édités.

Plusieurs expositions ont également été créées par le CPIE pour faire découvrir le territoire des causses méridionaux.

Les Cahiers du Lodévois et Larzac

Cette initiative éditoriale vient compléter le programme d'inventaire du patrimoine culturel des communes. Aux

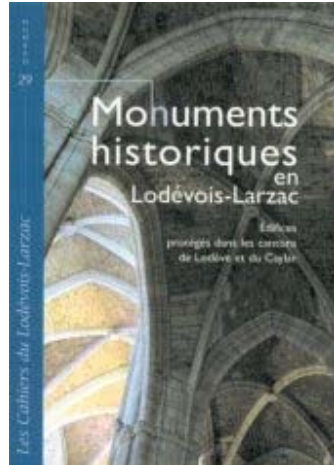
entretiens réalisés pendant les enquêtes de terrain, et figurant dans les volumes de restitution de l'inventaire, s'ajoutent des études thématiques et des témoignages spéciaux pouvant constituer des publications spécifiques. Il existe à l'heure actuelle une vingtaine de « Cahiers ».

Les publications des associations

Le GREC publie un bulletin à raison de deux numéros par an.

Le Groupement Archéologique du Lodévois (GAL), association lodévoise, publie régulièrement les résultats de leurs travaux. L'association possède également un dépôt archéologique sur 3 niveaux, dans ses locaux à Lodève.

L'association Arts et Traditions Rurales édite également de nombreux ouvrages (cahiers, dossiers, ...).



Collection « Les cahiers du Lodévois-Larzac »

5) La signalétique

Une charte signalétique a été réalisée par le Pays Cœur d'Hérault afin d'améliorer et d'harmoniser la signalétique, jusqu'à présent défectueuse sur de nombreux secteurs du territoire. La charte s'adresse principalement à 3 secteurs d'application qui sont les bourgs, les villages et les secteurs protégés. Elle permet :

- d'homogénéiser la signalétique sur le territoire
- de réhabiliter et préserver les paysages, tant naturels qu'urbains
- d'inciter à la découverte des richesses du Pays Cœur d'Hérault

Cette ligne signalétique s'applique aux collectivités locales, qui, pour répondre aux besoins légitimes d'information, souhaitent se doter, en agglomération :

- de totems et panneaux d'entrée
- de Relais d'Information Service (RIS) : pour donner des points de repères (plans de situation...)
- d'une Signalisation d'Information locale (SIL) : pour flécher une activité commerciale et ainsi assurer la continuité en agglomération du système d'information locale mis en place par le Conseil général sur les routes départementales
- d'une signalétique piétonne
- de panneaux d'interprétation : pour donner des clés de lecture d'un patrimoine



III - La dynamique culturelle

La Charte de développement durable 2003-2013 du Pays Cœur d'Hérault place la culture comme un élément majeur et transversal en termes d'identité territoriale, de cohésion sociale et de développement économique. Suite à la réalisation d'un pré-diagnostic en 2005 et à la création d'une mission de développement culturel, le Pays Cœur d'Hérault a lancé en juillet 2007 l'élaboration d'un Schéma de développement culturel.



Ce travail, mené en concertation avec les acteurs culturels et collectivités locales, a été réalisé de juin 2007 à septembre 2008. Il a permis de dresser un état des lieux de la culture en Pays Cœur d'Hérault, avec une approche sectorielle (livre et lecture, musique et spectacle vivant, cinéma et audiovisuel, arts plastiques, patrimoine...) et une approche transversale (langue et culture occitane, éducation populaire et pratiques amateurs, informatique et multimédia...).

En septembre 2008, le comité de pilotage a validé la stratégie qui se décline en 4 axes :

- I- Structurer, accompagner et valoriser la dynamique collective
- II- Elargir les publics et favoriser l'accès à la culture pour tous
- III - Soutenir la création et accompagner une diffusion qualitative de la culture en milieu rural
- IV - Connaître, valoriser et animer le patrimoine

Cette partie du diagnostic s'appuie en partie sur l'état des lieux réalisé dans le cadre de l'élaboration du Schéma de développement culturel 2008-2013 du Pays Cœur d'Hérault. Elle n'a donc pas pour vocation de faire un véritable état des lieux de la culture en Cœur d'Hérault, ce qui a déjà fait l'objet d'une étude spécifique, mais de mettre en avant les lignes fortes dans ce domaine.

La mission de développement culturel et patrimonial du Pays Cœur d'Hérault



Land-art sur les ruffes du Salagou

Les actions de la mission de développement culturel et patrimonial du Pays Cœur d'Hérault s'inscrivent dans la mise en œuvre du Schéma de développement culturel 2008-2013 présenté ci-dessus. En voici quelques exemples :

- **L'Agenda culturel du Pays Cœur d'Hérault** : publication trimestrielle qui recense les manifestations culturelles du territoire. Édité en 10.000 ou 15.000 exemplaires, l'Agenda culturel existe depuis 2006. Un comité de rédaction veille au respect de la ligne éditoriale.
- **Le Forum culturel en Cœur d'Hérault** : journée annuelle de rencontre des acteurs culturels autour d'une thématique d'actualités. Cette manifestation qui existe depuis 2005 rencontre un grand succès auprès des acteurs culturels locaux.
- **Réalisation d'études**
- **Expertise de projets culturels**
- **Accompagnement des porteurs de projets culturels du territoire**, etc.

1) Une dynamique de création

Le pays Cœur d'Hérault bénéficie de la présence de nombreux artistes, d'où une potentialité de création culturelle et artistique importante, notamment dans le domaine des arts plastiques et du spectacle vivant.



Autour de la musique et du spectacle vivant

Une vingtaine de musiciens, chanteurs et groupes professionnels (ou semi-professionnels) œuvrent dans des répertoires divers (jazz, chanson française, musique ancienne, musique classique, rock, etc.).

Une cinquantaine de compagnies de spectacle vivant professionnelles et amateurs pratiquent des champs artistiques divers. Plus de 80% de ces artistes ou compagnies est professionnel.

Autour des arts plastiques

La création en arts plastiques est le domaine artistique le plus représenté sur le territoire, avec plus de 80 artistes professionnels ou semi-professionnels recensés. Les disciplines pratiquées sont diverses (gravures, sculpture, collage, dessin...), mais la plus importante reste la peinture. Une quinzaine d'ateliers d'artistes sont ouverts au public.

Autour des métiers d'arts

Concernant les métiers d'art, le Cœur de Ville de Lodève, revitalisé par l'accueil d'ateliers boutiques métiers d'art, concentre aujourd'hui une dizaine d'ateliers et deux galeries : reliure, encadrement, maroquinerie, vitrail, céramique grès et raku. La ville abrite également un lieu d'accueil et de promotion pour les métiers d'art : « Horizons Intérieurs, Pôle Décoration du Lodévois ». Ce lieu regroupe une quarantaine d'artisans de la décoration intérieure de tout le territoire lodévois qui exposent leurs produits dans des vitrines thématiques renouvelées chaque saison.

Horizons Intérieurs organise chaque année le Salon des artisans créateurs de Lodève, le dernier week-end de novembre, où exposent une cinquantaine d'ateliers de qualité venant de tout le Languedoc Roussillon. Le Pôle des Métiers d'Art du Lodévois et Larzac fait partie du réseau national « Villes et Métiers d'Art » ainsi que du réseau « Ateliers d'Art de France ». La création d'une formation Arts Appliqués du Lycée Joseph Vallot participe à la dynamique et à la constitution d'une filière à part entière.



Autour du livre

La création autour du livre est représentée par le travail d'une quinzaine d'auteurs. Elle est souvent liée à la culture locale et au patrimoine, et véhicule en cela l'identité du territoire et au-delà, par l'intermédiaire du livre. La création se réalise également à partir du travail de résidences d'auteurs (accueil d'auteurs locaux et extra-locaux).

Autour de l'occitan

La langue et la culture occitane représentent une part importante de l'identité du Cœur d'Hérault. Aussi, il existe du côté des artistes, un certain nombre travaillant sur la création occitane comme par exemple Gérard Zuchetto qui a développé

« Troubadours Art Ensemble », un ensemble professionnel regroupant musiciens, danseurs, photographes... (soit 4 à 14 personnes à l'année avec le statut d'intermittents). Il développe également des éditions spécialisées sur la poésie occitane sous forme d'éditions discographiques et audiovisuelles. Le territoire compte également des personnalités comme Claude Alranq, personnalité du théâtre occitan régional, auteur, metteur en scène et comédien.

Les résidences d'artistes

Sur le Pays Cœur d'Hérault, les résidences de création sont mises en place par les principaux programmateurs réguliers du territoire.

Le Théâtre de Clermont l'Hérault, la Communauté de communes Lodévois & Larzac et l'Office culturel de Gignac accueillent chaque année plusieurs compagnies et mettent en place des actions de sensibilisation avec des répétitions ouvertes à différents publics, des ateliers, des rencontres. Il s'agit là d'une autre façon de mettre les artistes en relation avec les citoyens, de donner à comprendre, à entendre ce qui se joue lors d'une création.

2) Une dynamique associative

Une richesse et une grande diversité des acteurs associatifs permettent une importante mobilisation bénévole sur le territoire du Cœur d'Hérault.

Autour du livre

Une dizaine d'associations mènent des actions dans le domaine de la lecture et de l'écriture. Elles organisent le plus souvent des expositions, lectures publiques, cycles de sensibilisation à la lecture, spectacles, rencontres littéraires, ateliers d'écriture, accueil d'auteurs, souvent en partenariat avec les bibliothèques. Plusieurs associations éditent également des ouvrages ou des publications, notamment dans le domaine de l'archéologie.

Autour des arts plastiques

Plusieurs associations de médiation et de diffusion des arts plastiques mettent en œuvre une programmation d'expositions et d'événements festifs.

Autour de l'occitan

Les associations sont les plus dynamiques dans cette reconquête de la langue et de la culture occitane. Il existe 4 cercles occitans sur le territoire du Cœur d'Hérault : à Lodève, Clermont l'Hérault, Cabrières et Le Pouget. Ils organisent diverses animations de promotion de l'occitan : contes, chants et danses, balètis, cours d'occitan, publications, signalétique bilingue dans les villages, etc. Ils ont tous un fonctionnement bénévole.

Il faut également noter le rôle des foyers ruraux (et notamment de la Fédération départementale qui a son siège au Caylar), comités des fêtes ou associations qui organisent différentes actions pour la valorisation de l'occitan : soirées culturelles, journaux, cours de langue, de danse, de musique, des fêtes comme le Carnaval, des cafés littéraires... organisés dans de nombreux villages.

Les maisons d'édition

8 éditeurs professionnels sont présents sur le territoire. La majeure partie de ces maisons d'édition travaille dans des domaines éditoriaux relevant des livres artistiques, de la poésie, des beaux livres (notamment sur le patrimoine) et du régionalisme (promotion d'écrivains régionaux, auteurs occitans...). Le Village des Arts et Métiers d'Octon, ancien village du livre, abrite 3 ateliers d'artistes occupés par des graveurs et éditeurs.

Plusieurs maisons d'éditions faisant la promotion de l'occitan sont présentes sur le territoire (éditions Jorn à Montpeyroux, Esméralda, Ateliers de la Licorne).

Autour de l'éducation populaire et des pratiques amateurs

Le pays Cœur d'Hérault est maillé par des structures d'éducation populaire, le plus souvent très

anciennes. Ces associations remplissent une fonction permanente de formation à la citoyenneté, et sont très présentes au niveau des pratiques artistiques amateurs : la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Hérault (son siège est situé sur le Pays Cœur d'Hérault, au Caylar), une trentaine de foyers ruraux et d'associations d'éducation populaire, les CEMEA, MJC, APP (Atelier de pédagogie Personnalisée)...



3) L'éducation artistique et les pratiques amateurs

La pratique amateur constitue un élément majeur pour l'avenir du territoire au sein de la vie artistique, sociale et économique. Elle fédère autour d'elle une large activité au sein de structures culturelles, d'éducation et d'animation, d'organismes spécialisés, et entraîne dans son sillage un nombre croissant d'événements : forums, rencontres, festivals, tremplins, concours...

Les pratiques culturelles, qu'elles soient amateurs ou professionnelles, sont complémentaires dans leurs fonctions et nécessaires à la vie d'un territoire rural et périurbain comme celui du Cœur d'Hérault. Par leur convivialité, elles contribuent à la création d'un lien social fort, source de cohésion et de qualité de vie. A la fois vecteur d'identité d'un groupe, lieux de rencontre et de reconnaissance des diversités et des métissages, terrains d'intégration, ces pratiques connaissent un rôle croissant.

La musique

Trois écoles associatives intercommunales existent sur le territoire : à Clermont l'Hérault, Gignac et Lodève (environ 400 élèves au total). Il faut également noter l'existence de cours, ateliers ou stages hors structures donnés par des professeurs.

La Communauté de communes Lodévois & Larzac, dans le cadre des Saisons du Lodévois & Larzac, propose également des ateliers divers (ateliers slam, stages de musique...).

Une quinzaine de chorales enseignent le chant choral et organise des concerts.

La danse

Une dizaine d'écoles de danse sont implantées sur le territoire du Cœur d'Hérault, de même que plusieurs compagnies qui proposent également des ateliers, cours et stages de danse. D'autres structures comme les foyers ruraux offrent également des cours de danse.

Le théâtre et les arts de la rue

La plupart des cours, ateliers ou stages de théâtre est proposé par les compagnies professionnelles du territoire (environ un tiers des compagnies recensées complètent leur activité de création par une activité d'enseignement). Cet enseignement concerne majoritairement le jeune public.

Parallèlement aux compagnies, des ateliers et cours de théâtre sont dispensés par des associations, le plus souvent pour un public adulte. Il faut enfin noter l'activité des structures d'éducation populaire, qui comme pour la danse, offrent également parfois des cours de théâtre.



Le **théâtre de Clermont l'Hérault** a une action importante envers la jeunesse. Il propose des séances scolaires, des ateliers et des projets de classe pour les élèves de primaires, collèges et lycées, souvent en relation avec les artistes programmés ou en résidence au théâtre. Un service éducatif avec un professeur détaché est en place. Un travail hors temps scolaire est également développé, au travers d'ateliers théâtre (cours hebdomadaires pour les enfants, animés par une comédienne). Le théâtre de Clermont l'Hérault

développe également des actions envers le public non scolaire (personnes âgées par exemple), notamment par le biais de résidences.

L'éducation à l'image

On trouve sur le territoire Cœur d'Hérault une programmation spécifique à destination des scolaires, tout particulièrement sur les deux bourgs-centres dotés d'un cinéma.

● **Le cinéma Alain Resnais** adhère aux trois dispositifs nationaux qui sont proposés aux établissements scolaires de Clermont l'Hérault, et pour « Collège au cinéma », aux collèges de St André de Sangonis et de Gignac. De nombreuses séances sont donc proposées aux publics scolaires dans le cadre de ces dispositifs d'éducation à l'image mais aussi à la demande des enseignants (hors dispositifs), ainsi que des centres de loisirs.

● **Le cinéma Lutéva** diffuse également une programmation scolaire (écoles et collèges) fréquentée essentiellement par les établissements lodévois.

Sur le territoire, plusieurs associations proposent également des **ateliers d'éducation à l'image**.

Les arts plastiques

Le **musée de Lodève** dispose d'un service éducatif (convention avec l'éducation nationale pour les animations à destination des scolaires) profitant à 6.000 élèves par an. Plusieurs associations locales mettent également en place des actions d'éducation artistique dans le domaine des arts plastiques : ateliers pédagogiques de découverte de la sculpture, expositions ponctuées de moments de rencontres avec le public (lectures de poésies, animations musicales, performances, conférences, actions pédagogiques envers les écoles...). Avec la volonté d'amener le plus large public vers la création artistique, des démonstrations de différentes techniques artistiques sont également mises en place.

De nombreux ateliers d'arts plastiques sont proposés par les **foyers ruraux** et des **associations d'éducation populaire** à destination des enfants mais aussi des adultes.

Plusieurs **artistes** donnent également des cours en ateliers ou travaillent avec des écoles.

L'occitan

Le territoire du pays dispose de deux sites d'**enseignement bilingue** permettant l'apprentissage et la pratique de la langue :

● **Calandreta La Garriga** (Gignac) : les Calandretas sont des écoles laïques privées, ouvertes à tous avec une participation associative. Il existe en Languedoc-Roussillon 17 écoles et 1 collège « Calandreta », soit environ 1200 élèves à la rentrée 2006.

La Calandreta de Gignac fait partie des 10 écoles occitanes départementales. Elle accueille environ 150 enfants de 2 à 10 ans. Il est à noter que le public de la Calandreta est surtout issu des nouvelles populations qui viennent habiter sur le territoire et qui ont envie de s'intégrer.

● **Site bilingue à Clermont l'Hérault** (école maternelle Prévert, école maternelle Vilar, école élémentaire Jean Rostand) : seule école publique bilingue du département.



Calandreta « La Garriga » à Gignac

L'occitan est également proposé en **enseignement optionnel** dans plusieurs établissements publics du Cœur d'Hérault :

- à Lodève (école 1er degré, collège et lycée) ;
- à Clermont l'Hérault (école 1er degré, collège et lycée) ;
- à Gignac (collège).

● **Des animations en milieu scolaire « classique »** sont menées par l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO).

● **La formation adulte** est quant à elle assurée par les cercles occitans et les foyers ruraux. L'Institut d'Etudes



des Occitanes a amorcé avec le Centre de Formation Professionnelle Occitan (CFPO) une démarche de qualité au niveau des interventions. L'aspect militant de l'éducation est à souligner, au travers des bénévoles et des associations (notamment des cercles occitans).



- Un **enseignement à distance** est proposé par l'association Téléoc (Clermont l'Hérault) : enseignement de l'occitan par des moyens modernes (web, courriel et téléphone pour tout public : enfants, adolescents et adultes).

4) Les équipements culturels

Des équipements fonctionnant en complémentarité :

Une bonne couverture en équipements de lecture publique

En 2008, le territoire du Cœur d'Hérault disposait de 43 bibliothèques : 14 médiathèques et bibliothèques municipales, 19 bibliothèques relais et 10 points lecture.

85,5% de la population bénéficie d'une structure de lecture publique (71,8% en moyenne nationale).

Sur les 43 établissements de lecture publique du Pays Cœur d'Hérault, **les 21 se situant sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ont été mis en réseau**. Adoptées en 2006, les compétences transférées concernent l'appui personnalisé et l'assistance aux équipes en place, la gestion des collections, l'informatisation du réseau, l'harmonisation des conditions de prêt, l'aménagement de nouvelles bibliothèques et la programmation d'animations culturelles. Les communes conservent la gestion de leurs personnels, de leurs locaux et de leurs mobiliers. Ce réseau intercommunal fait partie des 4 existants dans le département de l'Hérault.

Le Théâtre de Clermont l'Hérault, scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques

En 2007, l'association Champ de Lire, structure qui promeut la lecture à voix haute comme forme de théâtre simple et développe un travail autour de la poésie, fusionne avec le théâtre de Clermont l'Hérault. Le regroupement des deux structures a donné naissance à la création d'une



scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques. Cette convention unique en France est accordée pour 4 ans et les principales missions développées dans ce cadre relèvent de la diffusion, de la formation, de l'accueil d'artistes en résidence et de la mise en place d'actions régionales en direction des scolaires (lycées et collèges), en lien avec la poésie.

Le Théâtre de Clermont l'Hérault constitue un réel atout pour la diffusion du spectacle vivant en Cœur d'Hérault. Doté de 200 places assises, il accueille une programmation de qualité tout au long de l'année et reçoit près de 13.000 spectateurs par an.

L'Espace culturel de Gignac

Le théâtre de l'Espace culturel est doté d'une scène de 140 m² et de 250 places assises (700 debout) auxquelles s'ajoutent des loges, des salles techniques et une cabine régie lumière et son. Cet équipement permet d'accueillir depuis 2005 concerts, séances de cinéma, spectacles de théâtre et de danse.

Les salles de cinéma

On trouve deux exploitants permanents sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault.

Le **Cinéma Alain Resnais**, créé il y a environ 25 ans à Clermont l'Hérault, est classé Art et Essai. D'une capacité de 230 fauteuils, il accueille 50.000 spectateurs par an, dont beaucoup de scolaires. L'évolution de sa fréquentation, nettement au-dessus de la moyenne nationale, fait de Clermont l'Hérault un pôle d'attraction majeur du Pays en matière de diffusion cinématographique. Le cinéma programme près de 300 films par an : films populaires de qualité, films art et essai, films jeune public (label « jeune public obtenu en 2006) et films du patrimoine.

Le **Cinéma Lutéva** à Lodève, équipé de deux salles dont une classée Art et Essai, a été créé il y a 20 ans. Il a une capacité d'accueil de 281 fauteuils. Il offre tous les soirs une programmation « art et essai », ainsi que des films plus généralistes, jeune public, 3ème âge ou à la carte.



Le parc de sculptures du CLAC à Fontès

Les lieux de création et d'exposition

Le territoire possède trois lieux d'exposition permanents dédiés aux arts plastiques :

- **Le Musée Fleury à Lodève labellisé « Musée de France »** : il est installé dans l'hôtel particulier de la famille de Fleury, bâtiment édifié au XVI^e siècle. Les expositions temporaires estivales lui confèrent depuis la fin des années 1990 une renommée nationale, voire internationale (50.000 visiteurs en moyenne). Ce musée abrite également des collections permanentes organisées en deux grands départements : géologie, paléontologie, préhistoire et archéologie et Beaux-arts (du moyen-âge au XX^e siècle). La ville accueille également aux Halles Dardé une collection consacrée au sculpteur Paul Dardé (1888-1963).
- **Le Centre Local d'Art Contemporain (C.L.A.C) – Lieu de création et d'exposition** : depuis 2001, l'association expose des sculptures d'artistes français et étrangers sur un espace naturel de 2 hectares. Cette exposition est ouverte toute l'année, la semaine et le week-end sur rendez-vous. Le CLAC organise également des expositions au niveau régional, national et européen afin d'assurer la promotion des artistes. Le CLAC accueille des résidences d'artistes grâce à un espace atelier de 100m² sur une hauteur de 4 mètres et réservé aux sculpteurs n'ayant pas la possibilité de travailler sur des grands formats dans leur atelier. Environ 8.000 visiteurs par an.

- **Le village des Arts et Métiers à Octon** : créé en 1995 dans la dynamique des archipels des Métiers d'Art, le Village des Arts et Métiers d'Octon, à proximité du centre du village, offre neuf ateliers d'artistes, une salle de stage et une salle d'exposition. Ce lieu de création artistique et culturelle attire des artistes et des acteurs culturels en recherche d'espace de travail et de proximité avec leurs pairs, favorisant les collaborations et projets communs. Cet équipement culturel municipal, géré par l'association PARC, accueille aujourd'hui des artistes plasticiens, des graveurs et deux maisons d'édition, une photographe, une troupe de théâtre, l'association Les Tas d'Urgence et la Manufacture des Paysages. On note d'autre part l'existence de lieux d'expositions détournés, très souvent utilisés pour la diffusion des arts plastiques : les chapelles des Pénitents d'Aniane et Clermont l'Hérault. Il existe également sur le territoire quelques galeries d'art privées qui ont pour vocation d'accueillir des expositions d'artistes contemporains tout au long de l'année : Domaine de la Tour (Nébian), Domaine du Canalet (Lodève), galerie ANPQ (Péret)...



Village des Arts et Métiers à Octon

5) Une offre culturelle riche et diversifiée

Si la programmation événementielle du Cœur d'Hérault est particulièrement active d'avril à octobre, avec une prédominance des festivals centrés sur la période estivale, des manifestations régulières animent le territoire tout au long de l'année.



Les actions régulières

Autour du livre

Les bibliothèques constituent le cœur de la vie culturelle dans la plupart des communes. Aussi, les animations de proximité destinées aux habitants sont très fréquentes : accueil d'auteurs, travail auprès des tout-petits (heure du conte, bébés lecteurs...), expositions, ateliers d'écriture, lectures, accueil de scolaires (actions de sensibilisation autour du livre), participation aux manifestations nationales telles que « Lire en Fête »...

Autour de la musique et du spectacle vivant

La programmation régulière axée sur la musique et le spectacle vivant est essentiellement assurée sur le territoire par les trois structures professionnelles qui proposent une « saison », établie par un coordinateur/animateur mettant en œuvre un projet culturel :

- **La Communauté de communes Lodévois & Larzac** programme « Les saisons du Lodévois & Larzac » : spectacles de théâtre, de cirque, de musique ou de contes, actions de sensibilisation, résidences d'artistes... organisés en partenariat avec les communes et associations locales tout au long de l'année. Cette collaboration territoriale est organisée autour d'un comité technique qui se réunit régulièrement pour élaborer la programmation. La coordination et la mutualisation des moyens humains, financiers et matériels apportent une cohérence et une lisibilité au projet. Celui-ci, relayé par une communication territoriale, participe activement au développement du lien social et à la diffusion de la culture en Cœur d'Hérault.
- **Le Théâtre de Clermont l'Hérault**, *Scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques* met en œuvre une programmation généraliste de septembre à juin, en direction de tous les publics : concerts, théâtre, danse, clown, conte, cirque, poésie... Chaque saison accueille une quarantaine de spectacles et manifestations.
- **L'Office Culturel de Gignac** élabore en partenariat avec ses membres un projet culturel global sur Gignac. La programmation est essentiellement axée sur la musique, et plus précisément sur les musiques actuelles, mais explore également la danse. L'office programme notamment depuis 2006 les « apéro-patio », formule conviviale et attractive axée sur la découverte de musiques actuelles.

D'autres diffuseurs plus occasionnels (associations, bibliothèques, mairies, propriétaires privés, cafés, restaurants...) programment également des concerts et spectacles tout au long de l'année.

Autour du cinéma et de l'audiovisuel



En complément des séances de films proposées tout au long de l'année, le cinéma Alain Resnais organise également diverses animations : débats, rencontres... Plusieurs associations ou collectivités organisent des séances de cinéma itinérantes, en plein air ou en salles.

Autour des arts plastiques

La diffusion se réalise au travers de nombreuses expositions de qualité tout au long de l'année : expositions d'art contemporain, de photographies, salons

des artistes... Le Musée Fleury de Lodève réalise environ 5 expositions temporaires dans l'année, dont une d'envergure nationale durant la période estivale.



Autour de l'occitan

La plupart des acteurs précédemment présentés (cercles occitans, foyers ruraux, associations...) organisent tout au long de l'année des manifestations autour de l'occitan : contes, chants, danses, concerts, soirées culturelles, fêtes, cafés littéraires, etc. Une partie de la programmation des Saisons du Lodévois et Larzac organisées par la Communauté de Communes est d'ailleurs consacrée à la thématique occitane.

Les principaux évènements

Les festivals d'été

Durant la période estivale, le Pays Cœur d'Hérault accueille une vingtaine de festivals aux thématiques les plus diverses : **Total Festum**, **Les nuits couleurs en Vallée de l'Hérault**, **les Journées de l'imaginaire scientifique et technique**, **la Saison musicale de Saint-Guilhem-le-Désert**, **les Estivales de Nébian**, **les Récré'âtrales de Paulhan**, **le Festival du Roc castel**, **le Festival de Mourèze**, **les Pléïades musicales**, **Remise à neuf**, **Circul'arts**, **les Rencontres musicales de Saint-Guilhem-le-Désert**, **Scène Saint-Paul**, **les Troubadours chantent l'art roman**, **Total Mesclum...**

Le festival des Voix de la Méditerranée constitue un évènement phare autour de la poésie, sur le territoire et au-delà. Il accueille au cœur de l'été une centaine de poètes et d'artistes venus de toute la Méditerranée pour des lectures, spectacles et concerts. Parallèlement, le Marché de la Poésie et du Livre méditerranéen favorise la diffusion des ouvrages et la découverte d'éditeurs. Une trentaine de sites lodévois sont investis pour l'occasion, et permettent la découverte du patrimoine local : cours d'hôtels particuliers, places ombragées, ruelles, berges au pied des ponts médiévaux, jardins, four à pain, lavoir, cloître... A l'occasion de sa 10ème édition en juillet 2007, le festival Voix de la Méditerranée a reçu le patronage de l'UNESCO.

Près de 75.000 festivaliers ont assisté en 2009 à ces différents évènements, dont 45.000 pour le seul festival des Voix de la Méditerranée.

Afin de coordonner et de valoriser cette dynamique, la mission de développement culturel du Pays Cœur d'Hérault élabore depuis 2009 un document de promotion commun qui permet de présenter aux festivaliers la plupart des évènements proposés dans les communes du Cœur d'Hérault, de juin à septembre. Cette action, réalisée en collaboration avec les structures organisatrices de ces manifestations, participe au développement culturel, coordonné et structuré, du territoire. Ces initiatives participent grandement à la qualité de vie en Cœur d'Hérault et au bien vivre ensemble.

Cette action avec les festivals a également été l'occasion pour le Pays Cœur d'Hérault d'initier une enquête sur les publics et les retombées économiques de ces évènements. D'une moyenne d'âge de 9 ans, les festivals du Cœur d'Hérault consacrent une part importante de leur programmation à la musique, à l'occitan et au patrimoine (naturel, culturel et scientifique).



Poem Express (Cœur d'Hérault)

Ce festival international de poésie et d'arts plastiques existe depuis 15 ans dans le monde et 5 ans en France. Ce programme de sensibilisation à la poésie place la jeunesse au cœur du projet. Les enfants et jeunes de 6 à 14 ans participent à cette manifestation en écrivant un poème ou une

« parole » qu'ils mettent en affiche et où le texte et l'image sont mis en relation. Tous les moyens plastiques peuvent être utilisés et le texte peut être écrit en toute langue. Les poèmes-affiches qui en résultent donnent lieu à des expositions dans différentes bibliothèques du territoire, ainsi qu'une de dimension internationale au domaine de Restinclières (près de Montpellier), au mois de juin. Poem Express permet de mettre en place des ateliers artistiques autour de la poésie, l'écriture, les arts plastiques, la poésie-danse, la poésie en musique... En 2007, 31 groupes du Cœur d'Hérault ont participé à Poem Express, soit 775 enfants.

Portée par le Théâtre de Clermont l'Hérault, la manifestation se déroule chaque année de mars à juin.



Festival de cinéma « L'art en bobine » (Clermont l'Hérault)

Créé en 2004, cette manifestation invite au débat et à la discussion autour de rencontres entre le cinéma et d'autres expressions artistiques, au cinéma Alain Resnais mais également dans d'autres lieux de la ville. Le festival se revendique comme un moment fort de rencontres et de lien social entre habitants du territoire. Il a su tisser de nombreux partenariats avec des associations du territoire. Porté par le Cinéma Alain Resnais, le festival se déroule durant une semaine, chaque année au mois de janvier.

Total Mesclum (Clermont l'Hérault)

En 2007 a eu lieu ce premier évènement occitan, avec une entrée jeunesse, musique et théâtre. Il a été organisé en concertation et en partenariat avec les associations occitanes du territoire, ainsi qu'avec les écoles, collèges et lycées. Cet évènement a permis de mélanger public occitanophone et non occitanophone, artistes amateurs et professionnels, jeunes et moins jeunes. Compte tenu du succès de la manifestation, cet évènement initialement organisé sur un week-end, s'est étendu sur toute une semaine de sensibilisation à la culture occitane. Organisé par la Fédération départementale des Foyers Ruraux de l'Hérault, Total Mesclum se déroule chaque année au mois de septembre.

IV - La dynamique touristique

Chiffres clés

6 985 lits touristiques marchands classés et/ou labellisés, soit près de 4% de la capacité d'accueil du département de l'Hérault (*chiffres Observatoire Départemental de l'Economie Touristique 2007*)

1/4 de l'offre départementale pour les chambres d'hôtes

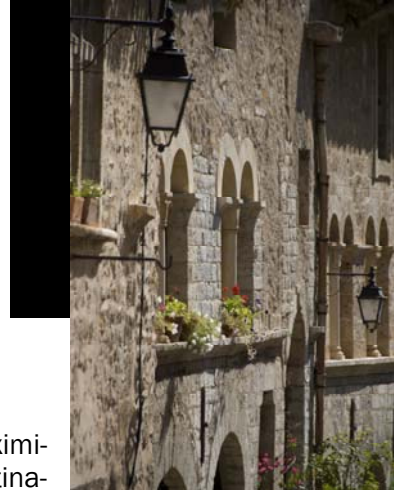
3 offices de tourisme intercommunaux

600 000 visiteurs en 2000 sur la destination Cœur d'Hérault

Les acteurs touristiques, notamment les offices de tourisme intercommunaux (au nombre de 3) et les guides touristiques indépendants, jouent un rôle important dans la dynamique patrimoniale. Rappelons en effet que la valorisation du patrimoine fait partie de l'axe 3 du Schéma de développement touristique du Cœur d'Hérault (destination « Causses et vallées de l'Hérault »). Le territoire de Cœur d'Hérault bénéficie d'un potentiel touristique remarquable grâce à une situation géographique privilégiée doublée d'une forte densité de sites touristiques majeurs et d'éléments patrimoniaux :

- Les sites du Cirque de Navacelles ou de Saint-Guilhem-le-Désert possèdent une renommée qui dépasse les frontières de l'hexagone. Lodève et Aniane s'affirment en tant que pôles d'hébergement (+ de 500 lits pour cette partie Nord du Pays).

- Le lac du Salagou et les communes environnantes constituent un autre ensemble touristique et récréatif important. La retenue d'eau attire pour la baignade et les activités nautiques. De plus, le cirque de Mourèze contribue à l'intérêt de ce secteur. Clermont l'Hérault fait figure de ville-centre en matière d'hébergement pour cette zone, mais demeure semble-t-il sous équipé.



Avec l'urbanisation du territoire, ces espaces ont un usage de loisirs de proximité pour la population urbaine locale ou de proximité tout en restant une destination touristique importante. Les loisirs de proximité représentent 50% de la fréquentation (*Comité départemental du tourisme- CDT*). Il existe 500 entreprises touristiques sur le territoire.

Le territoire est aujourd'hui très bien organisé d'un point de vue touristique : 3 offices de tourisme intercommunaux sont regroupés au sein d'un Pays d'accueil touristique à l'échelle du Cœur d'Hérault, sous la coordination de la mission de développement touristique du Pays. Les offices de tourisme du territoire ont ainsi l'habitude de travailler ensemble sur des projets communs depuis plusieurs années. Des échanges et visites de terrain ont même eu lieu entre l'office de Tourisme intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault et l'office de tourisme Pézenas-Val d'Hérault qui pilote le Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas.

La mission de développement touristique sur la destination Cœur d'Hérault

Depuis 2005, une convention de partenariat entre le Comité départemental du tourisme de l'Hérault et le Pays Cœur d'Hérault a permis de mettre en place une mission de développement touristique sur la destination, en cohérence avec la politique départementale du tourisme et des loisirs.

Une chargée de mission et son assistante (1,5 Equivalent Temps Plein) sont ainsi chargées de mettre en œuvre le plan d'actions réalisé en 2005 autour de 5 axes :

- 1) **Organisation, mise en réseau, professionnalisation** : mise en réseau des offices de tourisme, accompagnement d'une démarche qualité, formation...
- 2) **Améliorer l'accueil et l'accessibilité à l'information, aux sites** : actions de communication, politique éditoriale commune, signalétique...
- 3) **Renforcer l'attractivité du territoire : renforcer l'identité et améliorer la qualité** : agritourisme, valorisation des produits locaux et outils d'aide à la découverte et à l'interprétation du patrimoine, animation culturelle...
- 4) **Développer une offre d'hébergement de qualité**
- 5) **Stratégie marketing, mise en marché de la destination**



Une étude de positionnement identitaire

En 2007, la mission de développement touristique du Pays Cœur d'Hérault a initié une étude de positionnement identitaire. Conformément à l'esprit du projet de

développement durable du Pays, il s'agissait bien de remettre l'habitant au cœur de la réflexion et du processus de développement touristique afin de conforter les bases d'un schéma de développement durable. Il s'agissait de permettre un positionnement différentiel du territoire par rapport à la concurrence, en prenant appui sur son identité profonde, c'est-à-dire :

- travailler sur les valeurs identitaires fortes du territoire portées et partagées par l'ensemble des acteurs et perçues par le client,
- impliquer les habitants, la population locale en tant que client mais aussi en tant qu'« ambassadeur » du territoire,
- donner du sens aux actions des collectivités locales et apporter des éléments d'aide à la décision.

Un travail d'audit et de concertation mené auprès des acteurs du territoire (des professionnels, des élus, de la population locale et des clientèles touristiques) a permis dans un premier temps d'établir un diagnostic qui a identifié 5 pôles phares où les clientèles se déplacent (Saint-Guilhem-le-Désert, Navacelles, Salagou, Mourèze et Lodève) : il y a donc une vision parcellaire du territoire, et non une vision transversale. La qualité paysagère est unique mais l'accueil touristique doit être mieux organisé et doit être amélioré. Le constat est le suivant :

- un territoire de tous temps à la croisée des grandes voies de communication
- Un territoire « charnière », à l'articulation de plusieurs mondes, de plusieurs cultures
- Un territoire dont le peuplement est lié à l'implantation de « migrants » empruntant les grands réseaux d'échanges.

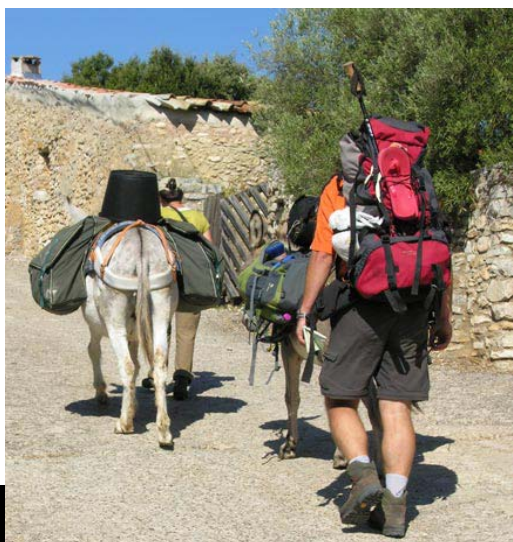
Fort de ce constat, il était dans un deuxième temps question de faire émerger les valeurs identitaires fortes du territoire identifiables et successibles d'être portées et partagées par l'ensemble des acteurs. Ainsi, le résultat du positionnement identitaire du Cœur d'Hérault peut se résumer sur le concept des « **rencontres enrichissantes** ». C'est le contact de personnes, d'idées, d'éléments différents qui se rejoignent sur ce territoire pour s'harmoniser ensemble et dont la résultante est bénéfique à tous :

- parce que c'est un lieu de croisement entre différentes cultures et donc de **partage**,
- parce que c'est une terre de rencontre entre ses habitants et des « voyageurs » de passage ou en recherche d'implantation qui induit **la découverte et l'échange**,
- parce que c'est un lieu ouvert, dynamique, d'accueil qui favorise **la sociabilité**.

Les rencontres entre habitants et visiteurs doivent être favorisées.



1) Les activités de pleine nature (APN) : des projets pour le territoire



Le Cœur d'Hérault constitue un territoire de prédilection pour la pratique des activités de pleine nature. Ses paysages aux multiples facettes se déroulent sous le regard enthousiaste des sportifs, amoureux de nature et de grands espaces.

Face au développement des activités de pleine nature dans le Cœur d'Hérault, les acteurs du territoire ont cherché à se structurer en réseau et à coordonner leurs actions. Ainsi, le Pays et ses principaux partenaires ont lancé l'élaboration d'un schéma des activités de pleine nature 2008-2013.

L'objectif du Schéma était notamment de définir une stratégie de Pays portant sur l'organisation, la gestion et le développement maîtrisé de ces activités, à destination d'un public local et touristique, déclinée en de

grandes orientations et un plan d'actions pour la période 2008-2013. Une démarche participative a permis dans un premier temps de réaliser un diagnostic sur les différentes activités proposées sur le territoire.

L'escalade et le parapente

Au nord du territoire, les contreforts de la Séranne, forment la subtile rencontre d'une garrigue enivrante et d'un univers minéral omniprésent. Le Mont Saint Baudille surplombe du haut de ses 848 mètres ce paysage tout en reliefs et offre l'un des plus beaux belvédères du département. De nombreux grimpeurs viennent escalader ses falaises.

Le parapente et le col libre sont pratiqués sur le Pic de Vissou (site officiel). Un projet d'amélioration de l'aménagement des sites de décollage et atterrissage du pic de Vissou est en cours.

Les activités nautiques et la spéléologie

Le fleuve Hérault et le lac du Salagou offrent des plans d'eau propices aux activités nautiques et contribuent beaucoup à l'attractivité du pays. De nombreux sports nautiques sont ainsi praticables sur le Cœur d'Hérault : baignade, canoë, kayak, planche à voile, bateau, dériveur, kitesurf... Un projet de réaménagement des berges de la vallée de l'Hérault est en cours, ainsi que la réalisation de nouveaux parcours permettant notamment un meilleur accès aux personnes handicapées. Le Larzac méridional est également très propice à la spéléologie.

Un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées

La randonnée est l'activité la plus pratiquée, en autonomie majoritairement mais également au travers de nombreuses associations et quelques guides. Le Pays Cœur d'Hérault édite « Le Cœur d'Hérault pas à pas », dépliant d'appel qui présente l'ensemble des randonnées pédestres en Cœur d'Hérault. 32 boucles de randonnée sont ainsi recensées. Par ailleurs, le territoire est traversé par les GR 653 (Saint-Jacques de Compostelle), 7, 71 et 74.

Des Randofiches, fiches randonnées et topoguides permettent de découvrir en détail les circuits et les étapes remarquables.

Les espaces VTT de la vallée de l'Hérault et autour du Salagou

Territoire idéal pour la pratique du VTT, les communautés de communes ont entamé la création d'un espace VTT : réseau d'itinéraires de randonnée en boucles maillant l'ensemble du territoire. Réalisables dans la journée, balisées et aménagés, ces circuits respectent le cahier des charges de la Fédération Française de Cyclisme en matière de qualité de cheminement et d'accueil des pratiquants. Un code couleur indique la difficulté du chemin emprunté, satisfaisant ainsi tous les types de pratiquants, familiale comme plus sportive.

Ces circuits offrent une manière supplémentaire de découvrir la richesse patrimoniale du territoire. En complément des circuits balisés, un topoguide comprenant une carte et des informations patrimoniales, culturelles et naturalistes sera bientôt disponible.



VTT autour du Salagou

2) Une offre structurée de visites et parcours guidés

Une expérimentation pour structurer une filière de guides de Pays :

Les balades singulières sur le site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze

Suite au Plan de gestion 2009-2012 du site classé et en référence au Schéma d'Interprétation du patrimoine effectué



Exemple de loisir nautique sur le lac du Salagou

sur ce territoire, un projet pilote de mise en place de visites guidées sur le site classé a été entrepris au printemps 2010. Des guides, des accompagnateurs, des animateurs qui arpentent le site toute l'année se sont réunis au sein d'un collectif. Ils ont choisi de partager ce qu'ils apprécient.

Des visites guidées associant qualité et insolite, invitent le public à des rencontres inhabituelles avec les paysages, les habitants et l'histoire du site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze.

L'expérimentation concerne un programme commun de visites guidées pour la saison 2010 :

- « Balades villageoises au pays des ruffes » : rencontres pittoresques des villages typiques du Salagou et de leurs environs.
- « Impressions verticales » : escalades pour s'imprégner de l'esprit des rochers pleins d'histoires.
- « Descente du canyon de la Mourade » : en quelques rappels, le public pénètre au cœur des entrailles des terres rouges du Salagou, pour un voyage dans le temps.
- « Entre eau et feu » : du passé au futur, des personnalités d'un village imaginaire vous parlent de leur vallée.
- « Le Salagou au clair de lune » : randonnée VTT pour une vision étrange des bords du lac.
- « Du blanc au rouge » : une traversée des dolomies, un sommet mythique pour un panorama multicolore.
- « Randonnée sauvage » : les origines de la terre rouge du Salagou guident les visiteurs au cœur d'une nature pittoresque.

Cette expérimentation doit contribuer à augmenter la qualité de prestations de découverte du patrimoine sur le site. D'autre part, ce projet devrait aider à pérenniser l'emploi local et générer des retombées économiques.

Une structure d'éducation à l'environnement est missionnée pour accompagner ce projet tout au long de l'année (présence sur le terrain, observations, conseils méthodologiques).

Cette structure prépare l'expérimentation à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault à partir des résultats de terrain, projet de structuration d'une filière de guides de Pays à 4-5 ans. Ce projet a été aidé financièrement dans le cadre du programme européen « LEADER ».

Les visites sur le Clermontais

L'Office de Tourisme Intercommunal propose des visites thématiques, à la demi-journée ou à la journée : l'église Saint-Paul, le château des Guilhem, le centre historique moyenâgeux, le riche passé industriel de la ville (tannerie, draps, raisin de table), Nébian et son ancienne commanderie hospitalière, Paulhan village circulaire, gastronomie (olives, vins et miel)...

Des visites des sites de Mourèze, de Villeneuve ou de Paulhan sont également organisées par les municipalités ou des associations locales, pour les groupes tout au long de l'année et à dates fixes pour les individuels.



Visite guidée à Saint-Guilhem-le-Désert



Balade guidée sur le site classé de la vallée du Salagou

Les visites sur le Lodévois et Larzac

L'office de tourisme intercommunal propose des visites-découvertes de la ville de Lodève, par des guides conférenciers agréés par le Ministère de la Culture, dans le cadre du programme des animations de la Ville d'Art et d'Histoire : découverte de la ville, de l'ancienne cité épiscopale et de la cathédrale Saint-Fulcran, parcours Dardé... Des lectures du paysage autour du Cirque de

Navacelles sont proposées sur le belvédère de la Baume Auriol. Par ailleurs, le CPIE des Causses méridionaux organise également des balades sur les causses et le Lodévois.

Les visites sur la Vallée de l'Hérault

L'office de tourisme intercommunal propose des visites accompagnées par des guides interprètes professionnels, à la découverte de nombreux villages : Saint-Guilhem-le-Désert, Aniane, Gignac, Saint-Jean-de-Fos, Puéchabon, Le Pouget, Saint-Pargoire, Vendémian, Montpeyroux... pour les individuels mais aussi les groupes et les scolaires. Des audio-guides offrant la possibilité de visiter en toute liberté sont également disponibles sur Saint-Guilhem-le-Désert.

Fiers de leur passé et de leurs passions, les vigneron et habitants de Montpeyroux se sont unis pour proposer une autre façon de partager leur terroir et d'en déguster leurs vins : « Les chemins de l'histoire » (balades accompagnées).

Les sentiers de découverte

Plusieurs sentiers thématiques sont aménagés sur le Cœur d'Hérault : sentiers botaniques (Soubès, Aumelas, Saint-Guilhem-le-Désert...), sentiers historiques (Le Caylar, Les chemins de l'Histoire à Montpeyroux...), sentiers liés à l'eau (Salasc, Villeneuve, Circuit des fontaines et des lavoirs, circuit du canal et des rieux...)...

3) Les éditions touristiques

Les 3 offices de tourisme du Cœur d'Hérault éditent en commun, sous la coordination du Pays, différents documents touristiques :

- **le dépliant d'appel « Bienvenue en Cœur d'Hérault »** : il présente les atouts du territoire (les 3 Grands Sites, les loisirs nature, l'offre culturelle et patrimoniale, l'offre liée à l'art de vivre et à l'oenotourisme, l'effort de développement d'un tourisme durable).
- **Le Guide Hébergement** : il recense les hébergeurs adhérant aux offices de tourisme, suivant les différentes catégories (hôtels, chambres d'hôtes, locations saisonnières, gîtes de groupes, campings et bornes).
- **Le Guide Découverte** : il présente le territoire et recense l'offre de découverte et de loisirs du Cœur d'Hérault (événements, Grands Sites, Loisirs et nature, culture et patrimoine, restaurants, saveurs méditerranéennes, art et métiers d'art).
- **« Le Cœur d'Hérault pas à pas »** : dépliant de séduction qui permet de valoriser l'ensemble des randonnées du territoire, présentes sur topoguides, Randofiches et Fiches rando (GR et Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle + 32 boucles de randonnées).
- **« Le Cœur d'Hérault à vélo »** : ce dépliant propose 10 boucles cyclotouristiques, de toutes distances et toutes difficultés, pour découvrir le pays Cœur d'Hérault.

Parallèlement aux éditions coordonnées par le Pays, les offices de tourisme éditent d'autres documents touristiques : Rando-fiches, brochures, carnets de voyage, etc.

La sauvegarde, la connaissance et la valorisation du patrimoine est déjà bien engagée sur le Pays Cœur d'Hérault. Les actions menées dans ce sens constituent des bases solides pour la création d'un Pays d'Art et d'Histoire. Elle sont à compléter par la dynamique culturelle et touristique qui anime également ce territoire.



Parcours Dardé à Lodève



Le projet culturel du Pays d'Art et d'Histoire : Coordination et mise en réseau

La création d'un Pays d'Art et d'Histoire sur l'ensemble du territoire participerait d'un effort permanent vers la cohérence territoriale et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du patrimoine à un projet commun. Ce label permettrait notamment le développement d'un tourisme culturel de qualité, véritable outil de développement local intégré du territoire.

- ◆ Il s'agira de créer et d'animer un projet culturel et patrimonial global à l'échelle du territoire qui prendrait en compte le **développement durable**. Le Pays Cœur d'Hérault a récemment engagé une démarche de reconnaissance de sa charte de développement durable 2003-2013 en Agenda 21 local.
- ◆ Il s'agira de mettre en cohérence le projet culturel du label avec les projets existants sur le territoire et la charte de pays. Le croisement des ressources du territoire doivent faire la trame du projet.



La cathédrale de Lodève, Ville d'Art et d'Histoire

I - Contexte et enjeux

1) Les fondements / l'historique du projet : de la Ville d'Art et d'Histoire au Pays d'Art et d'Histoire

Le label Ville d'Art et d'Histoire de Lodève

Depuis 1995, la Ville de Lodève a investi énergie et volonté politique dans la mise en œuvre et le développement d'une politique culturelle dynamique, porteuse d'image et de développement pour le territoire, fondée sur une approche patrimoniale : restaurations, politique de réhabilitation et de rénovation urbaine, politique culturelle forte (Musée Fleury, festival Voix de la Méditerranée, métiers d'art...).

La ville de Lodève a procédé en 2003 au recrutement d'un chargé de mission « patrimoine ». Véritable préfiguration du poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine, il a eu pour mission de constituer le dossier de candidature au Label « Ville d'Art et d'Histoire » et, parallèlement de poser les jalons d'une politique fondée sur une sensibilisation et une connaissance plus approfondie du patrimoine et de l'architecture de la ville par la population.

Le label Ville d'Art et d'Histoire a été attribué à la ville de Lodève le 27 juillet 2006. Les deux objectifs essentiels sont :

1) La valorisation du patrimoine et la promotion de la qualité architecturale

- Mise en place d'une Z.P.P.A.U.P sur le territoire de Lodève
- Valorisation du patrimoine industriel textile
- Renforcement des opérations de restauration et de mise en valeur du patrimoine bâti
- Mise en place d'une politique culturelle globale et transversale avec les divers équipements culturels de la ville
- Signalétique et éclairage public pour une meilleure lisibilité de la cité.

2) Développer une politique des publics

- Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager
- Initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine
- Initier les publics défavorisés et non initiés à l'architecture et au patrimoine
- Accueillir les visiteurs

La mise en œuvre du label transférée à la Communauté de communes

Depuis janvier 2009, la démarche Ville d'art et d'histoire de Lodève est mise en œuvre par la Communauté de communes Lodévois et Larzac. L'animatrice de l'architecture et du patrimoine et les guides-conférenciers ont rejoint l'équipe du service aménagement et animation du territoire de la communauté de communes qui regroupe les compétences techniques pouvant être mobilisées autour du patrimoine : recherche historique, sensibilisation des publics, animation culturelle, cartographie, réflexion en terme d'urbanisme et d'aménagement. La démarche Ville d'Art et d'Histoire est donc clairement positionnée comme un outil de développement local. Ce transfert de compétence a fait l'objet d'un avenant à la convention Ville d'Art et d'Histoire précisant les changements intervenus quant à l'exécution de celle-ci.

De la Ville au Pays d'Art et d'Histoire

La convention Ville d'Art et d'Histoire signée par le Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Lodève en 2006 prévoyait déjà l'ouverture du label vers un Pays d'Art et d'Histoire :

« La démarche « Ville d'Art et d'Histoire » s'inscrit dans une logique de création d'un « Pays d'Art et d'Histoire » motivée par la forte implication de communes et communautés de communes du Pays Cœur d'Hérault depuis 2003, à travers différents groupes de travail sur les thèmes du patrimoine, de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture.

Face à la dynamique actuelle et aux enjeux culturels de ce territoire, le Pays d'Art et d'Histoire se construit sur un projet qui devra être défini avec précision et qui intégrera la sauvegarde de la mémoire du passé industriel, la maîtrise de l'étalement urbain et la préservation ou l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Les services déconcentrés de l'Etat (DRAC et SDAP) et la DAPA accompagneront, en liaison avec le département, cette démarche menée par les collectivités territoriales et les structures associatives ».

Dans la perspective d'un Pays d'Art et d'Histoire, un travail important a été mené dès 2003 par des architectes locaux, notamment **Bernard Khon** (La Manufacture des Paysages) et **Laurent**



Dufoix. Il avait déjà été proposé de créer un Pays d'Art et d'Histoire orienté sur la découverte, l'interprétation et la valorisation du patrimoine industriel des anciennes manufactures du Cœur d'Hérault. Il y était souligné l'esprit d'innovation et d'entreprise de ces ingénieurs et industriels qui ont su démontrer leur technicité et savoir-faire et comment une telle redécouverte et revalorisation pourrait permettre d'engendrer un comparable esprit d'innovation.



Si l'idée d'un Pays d'Art et d'Histoire sur le Cœur d'Hérault était donc déjà ancienne, les différents schémas directeurs réalisés par le Pays en 2008 l'ont confortée et ont permis de réaliser des diagnostics approfondis sur le patrimoine du territoire, suite à un travail transversal avec tous les acteurs du territoire (groupes de travail, comités techniques, comités de pilotage...).

Le 22 octobre 2009, l'idée de création d'un Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle du Cœur d'Hérault a été concrétisée par une volonté politique forte : le Comité syndical du Pays Cœur d'Hérault a décidé à l'unanimité de saisir les communautés de communes sur un engagement de principe en faveur d'un Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault.

2) Quel est l'intérêt d'un « Pays d'Art et d'Histoire » au regard du projet stratégique de développement du Cœur d'Hérault ?

Le Schéma de développement culturel 2008-2013 et le Schéma directeur d'interprétation du patrimoine, réalisés par le Pays Cœur d'Hérault en 2008 en concertation avec les institutions et acteurs locaux, ont permis de synthétiser les connaissances concernant ce territoire en matière de patrimoine et ont conforté l'idée que le Cœur d'Hérault dispose de tous les atouts nécessaires pour prétendre à l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire ».

Dans le cadre des objectifs de la Charte de Pays adoptée en 2003, la valorisation du patrimoine et le développement d'un tourisme intégré se rejoignent. Le projet de Pays d'Art et d'Histoire « Cœur d'Hérault » est un projet global et transversal de territoire, mêlant action culturelle, action éducative, habitat, urbanisme, développement durable, tourisme, etc. Aussi, ses enjeux sont liés avec chacun des quatre axes de la Charte de développement durable du Pays :



1) « L'organisation et l'union des acteurs du territoire » : fondement de la raison d'être du Pays. Il s'agit de structurer l'organisation des acteurs locaux à l'échelle du Pays pour faciliter leur mise en relation, définir les missions et périmètres d'intervention pertinents des différents acteurs du territoire, et se concerter avec les territoires voisins, construire des partenariats externes.

La création d'un Pays d'Art et d'Histoire permettrait d'impulser une dynamique de mise en réseau des acteurs du patrimoine et du tourisme. La participation à un réseau national actif, tel que celui des Villes et Pays d'Art et d'Histoire offrirait d'autre part l'opportunité de se concerter avec les territoires voisins, d'échanger des expériences et de construire des partenariats externes.

2) « Un urbanisme cohérent » : sous la poussée de l'accroissement démographique et de l'étalement spatial périurbain de Montpellier, la mise en place d'une

politique d'urbanisme visant à concilier qualité de vie et développement ne saurait être conçue autrement qu'à l'échelle du Pays, véritable bassin de vie.

Dans la stratégie de développement du Pays, la priorité est donnée aux actions favorisant la qualité architecturale et paysagère. Compte tenu de la pression démographique que connaît le territoire, en raison de sa proximité avec l'aire montpelliéraine et le littoral, la politique foncière doit respecter les équilibres, le patrimoine et la qualité paysagère des villages. La sensibilisation et l'appropriation de l'architecture et du patrimoine par les habitants par l'éducation est au cœur du projet stratégique du Pays et de celui du label Pays d'Art et d'Histoire, notamment au travers du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) prévu dans la convention nationale.

3) « La qualité de vie et la cohésion sociale » : dans ce 3^{ème} axe de la Charte de Pays, l'objectif est de préserver la qualité du cadre de vie et de consolider le lien social en favorisant l'animation et la vie associative.

La dynamique culturelle et patrimoniale constitue un élément majeur de cet enjeu, notamment hors saison touristique. C'est également un axe fort porté par le label Pays d'Art et d'Histoire.

4) « La création d'emplois et de richesses localement » : le label Pays d'Art et d'Histoire contribuerait à la valorisation des ressources patrimoniales et artisanales (métiers d'art), outil de développement par la qualification.

Il participerait à développer un tourisme de qualité à partir d'une mise en réseau des sites et le recrutement d'un personnel d'animation qualifié.

Le projet de territoire du Pays Cœur d'Hérault est de « Bien accueillir et vivre ensemble, en respectant l'environnement, les paysages et l'architecture, en créant du lien social et en générant des retombées économiques localement ».

Le label « Pays d'art et d'histoire » est un outil de développement qui s'inscrit dans le projet de territoire de façon transversale.

Les enjeux de l'extension

Dans l'objectif global d'œuvrer en faveur du développement patrimonial et culturel du Cœur d'Hérault, il s'agira de :

- fédérer les acteurs du territoire afin de mettre en synergie les actions existantes, dans l'objectif de construire une politique patrimoniale et culturelle globale sur le territoire et ainsi développer une plus grande cohérence.
- Favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager face à l'urbanisation croissante, encourager le respect de la qualité architecturale et paysagère.
- Sensibiliser les habitants à leur patrimoine.
- Faire du patrimoine un levier économique fort du territoire et développer un tourisme de qualité, irrigué sur tout le territoire.

La mise en œuvre du label Pays d'Art et d'Histoire apparaît comme le moteur pour agir dans le patrimoine de façon cohérente. La **démarche** et les critères de qualité mis en œuvre apparaissent comme importants pour **connaître, valoriser et animer le patrimoine du territoire**.

3) Le Pays d'Art et d'Histoire « Cœur d'Hérault » : une démarche participative et une synergie de Pays

Mise en place d'une méthodologie transversale en amont et pendant le montage du dossier de candidature

Une méthodologie transversale et partenariale doit être élaborée afin d'inscrire la candidature dans un projet global en cohérence avec l'ensemble des initiatives et projets menés sur le territoire.

Pour cela, plusieurs espaces de concertation doivent être mis en place :

Un comité technique

Ce groupe de travail vise à apporter une vision territoriale, scientifique, technique et opérationnelle à la démarche de Pays d'Art et d'Histoire. Il élabore le projet en se réunissant tous les 2 mois environ. Sa composition pourrait être pensée dans ce sens :

- Techniciens territoriaux (pays, communautés de communes, département, région) et spécialisés dans le tourisme, la mise en valeur et la protection du patrimoine, la culture, les actions pédagogiques, l'urbanisme, etc.
- Personnes ressources et érudits locaux pouvant apporter leurs connaissances en matière de patrimoine et d'histoire du territoire.
- Acteurs associatifs, privés, gérants de sites au plus proche des réalités de la mise en valeur du patrimoine au quotidien.

Un comité de pilotage

Il suit et valide les différentes étapes du montage du dossier de candidature, définit les grandes orientations. La préparation du dossier entraîne la participation de plusieurs services qui peuvent être mis en lien dans le cadre de ce comité de pilotage :

Elus référents, DRAC, conservateurs de musées, SDAP, DAPA, Département de l'Hérault, Région Languedoc-Roussillon, Architectes des Bâtiments de France, personnes ressources, autres élus, Education Nationale, associations, Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas...

Ce groupe de travail se réunit à chaque grande étape de validation du dossier :

Etape 1 : partage de la présente étude de préfiguration (diagnostic, préconisations)

Etape 2 : choix et validation des grandes lignes du projet culturel

Etape 3 : présentation et validation du dossier finalisé

Des groupes de travail thématiques

Les groupes de travail se réunissent une fois les grands axes thématiques du projet Pays d'Art et d'Histoire définis. Ils alimentent le projet par des propositions d'actions et préfigurent les partenariats à établir.

Leur constitution se fait donc en fonction des différents axes ou thématiques du projet culturel : comité technique, comité de pilotage, commissions diverses, universités, équipements culturels, centres d'éducation artistique, associations culturelles...

Des ateliers de concertation

Sensibiliser et associer la population

Un travail doit être mené auprès de la population, pendant le montage du dossier de candidature, pour l'informer des enjeux du label et de son impact sur le territoire. La population doit être associée à la réflexion sur le contenu du label. Le dossier doit être l'occasion de donner la parole à la population. Un espace de dialogue et de propositions sur le patrimoine du Cœur d'Hérault destinés aux habitants est à réfléchir.

Constitués d'une quinzaine d'habitants, les ateliers de concertation peuvent par exemple se dérouler en 3 sessions :

- 1) atelier de communication sur la démarche de candidature et d'échanges sur la notion de



- patrimoine
- 2) Visites du patrimoine du territoire
 - 3) Atelier destiné à faire émerger des propositions concernant le projet du label, sous la forme d'un concours d'idées par exemple (« Raconter le Pays »), de façon à formuler la charge affective du patrimoine. Le jury du concours pourrait être composé des membres du comité de pilotage par exemple.

Sensibiliser et associer les élus des communes

Les communes étant propriétaires de la plupart des monuments, les élus communaux doivent être sensibilisés aux enjeux et compétences du label Pays d'Art et d'Histoire : un travail de communication et de formation est à faire. Un certain nombre d'entre eux feront partie du comité de pilotage.

Sensibiliser et associer les acteurs culturels autour du « Forum culturel en Cœur d'Hérault »

Depuis plusieurs années, le Pays Cœur d'Hérault organise une journée de rencontres des acteurs culturels du territoire, afin de réfléchir à un thème d'actualité. Cet événement rassemble environ 200 participants chaque année (techniciens, responsables de structures culturelles, artistes, acteurs du monde associatif, élus, chercheurs et étudiants), du Cœur d'Hérault, du département de l'Hérault, de la région Languedoc-Roussillon et d'autres régions de France. Il a été décidé pour 2010 d'orienter le Forum culturel sur le thème du patrimoine et du Pays d'Art et d'Histoire. En partenariat avec différents organismes (Maison de l'Architecture, Réseau des Grands Sites de France, CAUE de l'Hérault, DRAC,...), il s'agira de cerner **comment la mise en valeur du patrimoine peut être un levier de développement local ?**

Calendrier prévisionnel de travail

Cette proposition de calendrier de candidature sera à adapter aux évolutions du dossier, notamment au regard des conclusions des diverses réunions et de la gestion quotidienne du dossier. Il se structure en 3 phases :

Phase 1 : Diagnostic

Cette phase a déjà été réalisée et validée par différentes instances de concertation en 2008, lors de l'élaboration du Schéma de développement culturel et du Schéma directeur d'interprétation du patrimoine. Cette phase essentielle dans la construction du projet de Pays d'art et d'Histoire a notamment permis :

- de collecter les travaux d'inventaire des ressources naturelles, culturelles et paysagères déjà réalisés ou collectés au sein des micro-territoires qui composent le Pays Cœur d'Hérault (Vallée de l'Hérault, Clermontais, Lodévois et Larzac).
- D'identifier les acteurs culturels et patrimoniaux.
- D'inventorier les pratiques en cours et projets existants dans le domaine du patrimoine et de la culture (politiques et outils présents sur le territoire).

Ces phases de diagnostic se sont étendues de juin 2007 à septembre 2008. Elles ont mobilisé des comités techniques, comités de pilotage et groupes de travail thématiques, soit environ 150 personnes au total.

Phase 2 : Elaboration du projet (environ 5 mois)

Concertation : comité technique, comité de pilotage, groupes de travail thématiques, ateliers de concertation.

Déroulement : le comité technique et le comité de pilotage proposent un premier pré-projet défini par des grands axes thématiques. Ce pré-projet est ensuite soumis aux groupes de travail thématiques et lors des ateliers de concertation qui font émerger de nouvelles propositions.

Objectifs :

- Identifier les axes structurants du projet Pays d'Art et d'Histoire
- Etude et validation des actions et partenariats à engager selon les axes

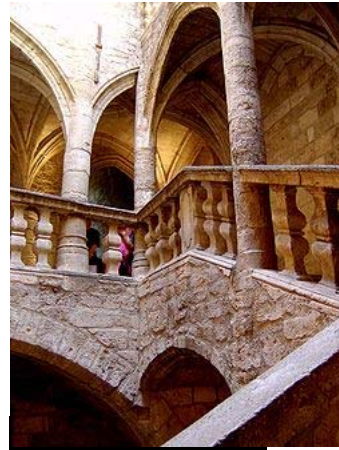


Phase 3 : Finalisation (environ 3 mois)

Concertation : comité technique, comité de pilotage.

Objectifs :

- Validation du projet Pays d'Art et d'Histoire
- Conception et rédaction définitive du dossier
- Transmission du dossier à la DAPA pour passage en Conseil National des Villes et Pays d'Art et d'Histoire
- Constitution d'un comité de suivi du label
- Préparation de la convention Pays d'Art et d'Histoire



*Hôtel particulier
à Pézenas*

II - Périmètre et thèmes

1) Le choix du périmètre

Il est préconisé de retenir le périmètre du Pays Cœur d'Hérault dans sa totalité, soit 77 communes, car c'est un **territoire de projet et d'action**. Ce périmètre est en effet tout à fait cohérent d'un point de vue patrimoniale, historique et géographique comme le démontre le diagnostic de la présente étude.

Par ailleurs, le périmètre du Pays Cœur d'Hérault est également pertinent d'un point de vue technique :

- présence d'un personnel déjà en place (chargés de mission culture et patrimoine au niveau du Pays, des communautés de communes, une animatrice de l'architecture et du patrimoine à la Ville d'Art et d'Histoire de Lodève, personnels dans les secteurs du tourisme ou de l'urbanisme...).
- Habitude de travail et de coordination que le Pays entretient avec les communautés de communes membres depuis des années.

L'articulation avec le Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas : un travail en commun à imaginer

Le Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas se compose de 8 communes : Pézenas, Caux, Nizas, Adissan, Cazouls-d'Hérault, Saint-Pons-de-Mauchiens, Montagnac et Aumes.

Il se caractérise par des paysages de plaine et de coteaux viticoles bordés de garrigues et de coulées basaltiques.

Les foires médiévales de Pézenas et de Montagnac ont laissé leur empreinte dans l'architecture religieuse et privée de ces cités. Résidence des gouverneurs du Languedoc aux XVI^e et XVII^e siècles, Pézenas renferme de nombreux hôtels particuliers ; certains ont accueilli Molière lors de ces séjours en Languedoc. A la fin du XIX^e siècle, les villages connaissent un développement urbain sans précédent en raison d'une viticulture très florissante. La plaine viticole voit alors fleurir les châteaux du vin.

Les thèmes du Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas concernent majoritairement la ville, son architecture, les métiers et matériaux liés à l'architecture (pierre, bois, fer...) et le théâtre.

Le service d'animation du patrimoine organise des visites-découvertes.

Le service éducatif a été mis en place en 2004. Il privilégie une approche sensorielle du patrimoine. L'animateur du patrimoine et les guides conférenciers proposent des clefs de découverte du Pays de Pézenas au travers d'activités ludiques et interactives dans lesquelles l'élève est acteur de son apprentissage.

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), mis en place dans le cadre de la convention « Pays d'Art et d'Histoire » signée en 2002 avec le Ministère de la Culture a ouvert ses portes en septembre 2009. Il présente le territoire et son évolution, les métiers et matériaux du patrimoine bâti, ainsi que le thème de l'hôtel particulier.



Quelle articulation imaginer ?

- *Une complémentarité des services éducatifs* : une expérience de complémentarité a déjà été amorcée avec la mise en réseau des services éducatifs du Cœur d'Hérault dans laquelle le service éducatif de Pézenas a été intégré (voir page 63). Des efforts seront à poursuivre dans ce sens.
- *Une complémentarité des thématiques* : concernant les thématiques du label, des complémentarités devront également être réfléchiées. Les thèmes retenus par le Pays Cœur d'Hérault seront différents des thèmes du Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas (l'hôtel particulier et le patrimoine viticole).
- *Une coordination des calendriers d'animations* (envoi des programmes, visites...)
- *Un partage d'expériences* : échange des guides-conférenciers selon les besoins, échange d'expériences, formations communes...
- *Un travail en réseau* sur la thématique des Métiers d'art (pôle à Lodève et à Pézenas).

D'autres articulations seront à réfléchir en concertation avec les services du Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas qui seront invités à faire partie de la démarche de concertation pour l'élaboration du dossier de candidature.

2) Les thèmes proposés

La convention « Ville d'art et d'histoire » passée entre l'Etat, le Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Lodève préfigurait déjà la création d'un Pays d'Art et d'Histoire et avançait quelques pistes de thèmes :

« Face à la dynamique actuelle et aux enjeux culturels de ce territoire, le Pays d'Art et d'Histoire se construit sur un projet qui devra être défini avec précision et qui intégrera la **sauvegarde de la mémoire du passé industriel**, la **maîtrise de l'étalement urbain** et la **préservation ou l'amélioration du cadre de vie de ses habitants** ».

Le fil conducteur

La qualité du cadre de vie et du paysage sur le territoire étant un des enjeux majeurs pour les services de l'Etat et pour le Pays Cœur d'Hérault, la thématique des **paysages façonnés par l'homme** pourrait constituer le fil conducteur du Pays d'Art et d'Histoire, tel que le préconise le Schéma directeur d'interprétation du patrimoine réalisé en 2008. Ce fil conducteur permet de valoriser l'ensemble du patrimoine du Pays Cœur d'Hérault, avec une approche globale et transversale, regroupant aussi bien le patrimoine naturel que le patrimoine socioculturel.



Les thématiques retenues dans le Schéma directeur d'interprétation du patrimoine du Pays Cœur d'Hérault

Les thèmes retenus doivent s'apparenter à une identité forte du territoire, en fonction de la quantité et de la qualité des sites patrimoniaux et de la spécificité du Pays par rapport aux territoires alentours. En fonction du dia-

gnostic patrimonial restitué dans la première partie de la présente étude, des thèmes prioritaires et secondaires ont été dégagés :

3 thèmes prioritaires

1- Le patrimoine lié à l'eau, de l'hydrologie à l'industrie textile

Au delà de la dénomination « Coeur d'Hérault » qui fait référence au fleuve dont la partie la plus pittoresque se trouve sur le Pays, l'eau est un élément patrimonial incontournable et omniprésent, quel que soit l'approche que l'on veuille lui attribuer. En effet, le patrimoine lié à l'eau concerne aussi bien les sites naturels majeurs (gorges de la Vis, gorges de l'Hérault, vallée de la Lergue), que le lac artificiel du Salagou et son barrage, ou encore les sites d'implantation des villages et l'industrie textile à proximité des rivières, qui sont elles-mêmes des voies naturelles bordées de tout un patrimoine vernaculaire parfois traversées par des ponts remarquables et légendaires.

2- L'histoire, ses lieux de pouvoir, son architecture, ses enjeux d'urbanisme

Il est indéniable que l'histoire est une thématique patrimoniale forte du Coeur d'Hérault, tant par le nombre et l'intérêt des sites historiques patrimoniaux répertoriés sur le Pays, que par la quantité et la qualité des ressources présentes sur le territoire, qu'il s'agisse de la bibliographie ou des personnes ressources comme les chercheurs, historiens et archéologues, tous très attachés à l'histoire locale.

3- La géologie, ses richesses, sa diversité, ses couleurs

Tout d'abord, le Coeur d'Hérault offre une diversité géologique remarquable par la présence des quatre ères géologiques sur ses terres. La plupart des types de roches sont ainsi visibles sur le territoire, si l'on excepte le granit (ruffes au Salagou, modelé karstique sur le causse, dolomies au Caylar et à Mourèze, schiste à Cabrières, basalte sur l'Escandorgue et le Salagou, plaine alluviale au bord de l'Hérault...).

Il faut ajouter à cette diversité la présence de sites géologiques exceptionnels, qui correspondent aux 3 Grands Sites phares du Pays, à savoir : le cirque de Navacelles, le cirque de Mourèze et le site du Salagou, le cirque de l'Infernet et la grotte de Clamouse sur le Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert.



3 thèmes secondaires

1- L'archéologie, des mégalithes du Lodévois aux sites antiques du Clermontais

L'archéologie antique est particulièrement riche sur le Coeur d'Hérault, notamment sur le Clermontais avec les sites d'Aspiran, de Vareilles, de Soumaltre, de l'Estagnol, ou de Broum. Un autre volet de l'archéologie très présent, notamment sur le plateau du Larzac, est la présence importante de mégalithes sur le territoire.

2- Biodiversité et pastoralisme des causses aux piémonts

La biodiversité méditerranéenne est particulièrement riche et sauvegardée sur les causses et piémonts du Larzac grâce notamment à l'activité pastorale, qui permet de maintenir et d'entretenir les paysages, tout en faisant vivre économiquement une agriculture d'élevage complémentaire à la monoculture viticole de la vallée de l'Hérault.

3- Viticulture et oléiculture dans la Vallée de l'Hérault

Le Pays Cœur d'Hérault offre des paysages variés qui doivent leur originalité à la diversité des unités géologiques. Les alignements de vignes et d'oliviers laissent transparaître la nature de ces sols aux couleurs très contrastées. Les paysages viticoles et oléicoles sont très présents, avec des formes de culture différentes. La présence de la vigne et de l'olivier a été retrouvée localement dans plusieurs villas gallo-romaines (chais, pressoirs...).



III - Les pistes d'objectifs stratégiques et actions prévues

Les éléments ci-après sont des propositions et des pistes de travail qu'il conviendra de mettre en débat et de développer au cours des différentes étapes de la démarche participative mise en place lors du montage du dossier de candidature (voir page 87).

1) Poursuivre les actions de connaissance, de protection et de valorisation / Encourager le respect de la qualité architecturale et paysagère

◆ L'engagement des élus dans un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT est un document stratégique qui organise les conditions du développement durable du territoire. Outil de planification créé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 2000, il vise à assurer la cohérence des politiques territoriales à l'échelle d'un bassin de vie. Cadre réglementaire, le SCOT impose ses objectifs et son projet aux documents d'urbanisme des communes (PLU), aux principales opérations d'urbanisme, aux programmes locaux de l'habitat (PLH), etc.

Le Pays Cœur d'Hérault constituant un cadre idéal pour l'élaboration d'un SCOT, une délibération de principe a été prise en 2009 afin de faire coïncider le périmètre du Pays avec celui du futur SCOT, et portage par le même syndicat mixte. Le processus d'élaboration du SCOT pourrait démarrer en 2011, par le recrutement d'un chargé de mission.

◆ Un inventaire coordonné sur le territoire et mise en réseau numérique

Pour bien valoriser le patrimoine et en faire un outil de développement local, il faut au préalable bien le connaître. L'inventaire permet d'apporter une compréhension fine du territoire au travers de son patrimoine en révélant toute sa diversité. Cet outil est fondamental pour la protection, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine du Cœur d'Hérault. Il pourra d'autre part servir de base à la réalisation d'études et publications, conférences, visites guidées, expositions, projets patrimoniaux, etc.

Le travail d'inventaire du patrimoine engagé sur le territoire par les communautés de communes et les associations patrimoniales doit ainsi être poursuivi et élargi. Le Pays pourra animer un réseau et se positionner comme relais des travaux conduits par les professionnels et les bénévoles, au travers de la constitution d'un centre de ressources numérique qui permettra de mettre à la disposition de tous ces travaux de recherche.

◆ Renforcer les opérations de restauration du patrimoine bâti

La préservation du patrimoine bâti est évidemment l'objectif essentiel des opérations de restauration mais elles ont également de nombreux autres intérêts :

- complémentarité entre le patrimoine bâti et le développement touristique

- Impact économique direct de cette activité sur les entreprises artisanales
- Sensibilisation accrue pour la préservation de l'authenticité du patrimoine bâti lors des opérations de restauration.

Les opérations de restauration doivent nécessairement s'accompagner de programmes d'entretien du patrimoine.

◆ Aménager et entretenir les sites

L'aménagement des sites permet leur accès au public dans de bonnes conditions de sécurité, tout en conciliant la préservation du site. Il est indispensable pour une meilleure valorisation du site et sa mise en tourisme.

◆ Encourager l'ouverture du patrimoine bâti communal au public

Les communes possèdent un patrimoine bâti riche, notamment dans le domaine du patrimoine religieux (églises, chapelles, prieurés...). Malheureusement, ce patrimoine communal est souvent peu accessible au public, du fait de sa fermeture pour des raisons de vols ou de dégradation. Il serait opportun d'encourager l'ouverture afin de rendre ce patrimoine accessible au plus grand nombre.

◆ Améliorer la signalétique sur le territoire

Il s'agira de renforcer l'attractivité du territoire par la mise en place d'une signalétique d'information et d'accès aux sites patrimoniaux, en cohérence avec la charte signalétique réalisée par le Pays Cœur d'Hérault.

◆ Encourager la recherche universitaire, notamment dans le domaine de l'Histoire. Des partenariats avec des universités permettront de mieux connaître le territoire et d'organiser des cycles d'animations pour les habitants, ainsi que des publications de bonne qualité.

2) Développer une politique des publics

C'est un axe fort et important des actions de sensibilisation déjà menées sur le territoire, notamment par le collectif des services éducatifs du Pays Cœur d'Hérault (voir page 63).

Il s'agira de réfléchir aux stratégies à adopter en fonction des différents publics ciblés, dans un objectif d'élargissement des publics. Des actions innovantes pour l'animation du patrimoine seront à imaginer afin de construire une politique globale et transversale avec les différents équipements culturels du territoire.

◆ Offre culturelle destinée à un public local

En tant qu'ambassadeurs du patrimoine, les habitants seront une cible prioritaire pour la mise en place d'actions dans le cadre du projet culturel du Pays d'Art et d'Histoire.

Exemples d'actions à mettre en place auprès des habitants :

- *Visites-découvertes*
- *Visites de chantiers archéologiques*
- *Visites avec interventions artistiques*
- *Visites-randonnées nature et patrimoine*
- *Sentiers d'interprétation ou sentiers botaniques, lecture des paysages, découverte des milieux naturels et agricoles*
- *Itinéraires thématiques de découverte de l'architecture et du patrimoine*
- *Cycles de formation pour les artisans, le personnel d'accueil, les taxis, les propriétaires de gîtes, agriculteurs, vignerons, élus,...*
- *Carte « ambassadeur »* : développée par le Pays de l'Auxois, l'idée est de permettre aux habitants âgés de plus de 18 ans de devenir « ambassadeurs » du territoire. Une carte gratuite disponible dans les offices de tourisme permet de profiter d'avantages

(entrées gratuites, réductions, cadeaux...) dans les sites partenaires (musées, hébergements, restaurants, activités culturelles et de loisirs) à condition d'être accompagné d'une personne payante. C'est une façon originale d'inciter les habitants à faire découvrir les richesses du territoire aux hôtes, amis, familles...

- *Séances de cinéma dans des sites patrimoniaux*
- ...



◆ Offre éducative destinée au jeune public

Le jeune public doit également être une cible prioritaire du projet culturel du Pays d'Art et d'Histoire. Une coordination de l'offre éducative a déjà été initiée dans ce sens dans le cadre du collectif des services éducatifs existants sur le Cœur d'Hérault (voir page 63).

L'offre peut s'adresser au jeune public en temps scolaire mais également en centres de loisirs et centres sociaux.

Exemples d'actions éducatives à mettre en place :

- *Ateliers scolaires et hors temps scolaires*
- *Classes patrimoine, classes à PAC, classes internationales du patrimoine*
- *Jeux de piste*
- *Stages-découverte*

...

Des outils de médiation spécifiques seront à développer : mallettes pédagogiques, maquettes, fonds documentaires, expositions itinérantes, vidéos, livrets ludo-éducatifs et fiches pédagogiques...

◆ Offre touristique destinée aux visiteurs

Exemples d'actions à mettre en place :

- *Visites-découvertes*
- *Visites avec interventions artistiques*
- *Visites-randonnées nature et patrimoine*
- *Sentiers d'interprétation ou sentiers botaniques, lecture des paysages, découverte des milieux naturels et agricoles*
- *Itinéraires thématiques de découverte de l'architecture et du patrimoine*
- *Passeport patrimoine*
- *Séances de cinéma dans des lieux patrimoniaux*
- ...

Les actions d'animation du patrimoine à destination de ces différents publics devront s'accompagner d'une politique de communication en cohérence (voir axe IV).

◆ Evènement fédérateur autour du patrimoine local du Pays à créer

◆ Une étude sur les publics et les retombées économiques des sites patrimoniaux

Dans le cadre du Schéma de développement culturel 2008-2013, il avait été préconisé de réaliser une étude sur publics et les retombées économiques de la culture et du patrimoine. En 2009, une première phase de cette étude, consacrée aux festivals d'été, a été réalisée. Il s'agira de continuer ce travail de veille par une seconde phase sur les sites patrimoniaux. Ceci permettra notamment de mieux connaître les visiteurs et ainsi d'orienter les stratégies en fonction.

3) Mettre en réseau les acteurs et les sites

◆ La mise en réseau des acteurs

La mise en réseau des acteurs d'un territoire est un élément fondamental qui donne tout son sens à la légitimité et au rôle que doit jouer le Pays Cœur d'Hérault sur un territoire regroupant 77 communes.

Le renforcement des réseaux d'acteurs doit permettre de structurer le territoire grâce à une mise en cohérence des programmes d'actions, se traduisant par des perspectives globales communes, des travaux en communs, des échanges d'idées et d'expérience, etc.

Afin de renforcer le réseau patrimoine sur le pays et favoriser la transversalité des actions, il faut encourager les relations entre les différents acteurs. Un manque de réseau entre tous ces acteurs a en effet été relevé au cours des différentes réunions et entretiens.

Le Pays d'Art et d'Histoire peut constituer un outil pour bâtir un réseau « patrimoine » pertinent :

- **Un lien entre acteurs territoriaux du patrimoine** : le Pays d'Art et d'Histoire sera l'occasion de mettre en réseau les différents chargés de mission « Patrimoine » des collectivités du territoire (pays, communautés de communes, syndicats mixtes...).
- **Un décloisonnement des services** : au sein des collectivités territoriales, les services sont morcelés en thématiques alors que le patrimoine peut recouper des logiques transversales (tourisme, culture, environnement, urbanisme, éducation...). Dans une logique de développement local durable, des passerelles transversales doivent ainsi être créées afin d'inciter l'ensemble des acteurs à s'ouvrir et à s'intéresser aux domaines qui n'appartiennent pas directement à leur compétence mais qui leur sont complémentaires.
- **Un lien entre les acteurs touristiques** : d'une part les guides et structures touristiques qui proposent des offres sur le Pays ne sont pas présents sur l'ensemble du territoire et favorisent les secteurs déjà très touristiques comme les Grands Sites ; d'autre part, il semblerait qu'il existe un manque de liens entre les structures touristiques et les guides présents sur le Pays. L'expérimentation du collectif de guides sur la Vallée du Salagou et du cirque de Mourèze (voir page 82) a été créée dans la perspective de l'étendre aux deux autres Grands Sites du Pays : Navacelles et Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault. Un projet de structuration d'une filière de guides pourrait ainsi être étendu à l'ensemble du pays, dans le cadre du projet Pays d'Art et d'Histoire. Des actions de formation pourront être proposées dans l'objectif de délivrer des discours communs.
- **Un réseau associatif à développer** : il ne faut pas négliger l'importance du réseau associatif, bien souvent composé de bénévoles et de passionnés, qui n'est pas toujours intégré aux politiques territoriales à la hauteur des investissements et des besoins que leurs actions nécessiteraient. Environ 60 associations du patrimoine ont été recensées sur le Cœur d'Hérault. Une douzaine d'entre elles fait déjà partie du collectif « C.A.P.E.C.H » (voir page 57) dont le développement sera à accompagner. Des actions de formation pourront être proposées dans un objectif de professionnalisation.

◆ La mise en réseau des sites

La coordination des acteurs proposée ci-dessus permettrait notamment de réaliser un réseau culturel à l'échelle du territoire Cœur d'Hérault.

Il conviendra de mettre en place une méthodologie adaptée :

- 1) Identifier les besoins lors d'une première réunion avec les communautés de communes, les acteurs du tourisme, de la culture, de l'environnement...
- 2) A l'issue du brainstorming, **faire émerger des projets collectifs.**

Pour exemple :



- *accueil du public*
- *Démarche qualité*
- *Pass inter-sites*
- *Formations thématiques inter-sites, ouvertes aux hébergeurs, restaurateurs... (ex. : conférence le matin, visite de sites l'après-midi) avec intervention d'un spécialiste.*
- *Itinéraires thématiques*
- *Evènementiel*
- ...



Cette démarche de formation-action pourrait être accompagnée par un animateur ou un cabinet d'études. Afin de garantir la réussite du projet, il faudra veiller à associer les différents partenaires tout au long de la démarche et à faire valider les projets par un comité scientifique à former (chercheurs dans différents domaines).

4) Assurer la communication et la promotion de l'architecture et du patrimoine envers des publics diversifiés

Il s'agit de développer des supports de communication permettant la mise en réseau et le partage des ressources patrimoniales. Une grande partie du patrimoine restant cachée et inaccessible, il serait intéressant de mettre à disposition du public des publications accessibles et pédagogiques, appuyant la démarche de mémoire et d'appropriation.

Cette communication devra respecter la charte graphique élaborée par le réseau des « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ». Une collaboration étroite avec les offices de tourisme du territoire assurera la diffusion des documents promotionnels.

Pour exemple :

- *Lettre d'information papier ou numérique*
- *Publications sur l'architecture et du patrimoine : dépliants, fiches thématiques, brochures, affiches,...*
- *Cartes postales « patrimoine » sur le Cœur d'Hérault* : remettre en valeur cet outil de communication, en adéquation avec la notion de « **rencontre** » de l'étude du positionnement identitaire, permet de transmettre une image patrimoniale forte du Pays tout en incitant les touristes à écrire à leurs amis sur leurs vacances en Cœur d'Hérault, amis qui auront peut-être envie à leur tour de venir découvrir ce beau Pays. La stratégie qui pourrait être adoptée serait de proposer tout un panel de cartes postales, classées selon les thématiques patrimoniales du Pays, dont le lien serait les paysages. Chaque carte serait ainsi composée d'une photo d'un paysage, accompagnée éventuellement d'une courte phrase alléchante, puis classée dans une gamme thématique en fonction de la nature de l'image (*histoire, géologie, eau, archéologie, pastoralisme, viticulture et oléiculture par exemple*). Une gamme sur les cartes postales anciennes pourraient aussi être développée, permettant d'observer l'évolution des paysages et d'établir un contact avec la population locale, qui pourrait être associée au projet.
- *Gamme de plusieurs guides thématiques* : Dans la continuité et l'esprit du guide de découverte « Oliviers, vignes et patrimoine en Cœur d'Hérault », le Pays pourrait développer une gamme de guides patrimoniaux sur l'ensemble des thématiques fortes du territoire, à savoir l'histoire, la géologie, le patrimoine lié à l'eau, la biodiversité et le pastoralisme ainsi que l'archéologie.
- *Livre illustré sur les paysages du Cœur d'Hérault* : un ouvrage référence valorisant les paysages du territoire pourrait permettre de faire le lien avec les 6 guides patrimoniaux proposés. Cet ouvrage serait exclusivement composé de photos et d'illustrations représentant la beauté et la spécificité des paysages locaux, qui seront alors regroupés et intégrés au sein des thématiques principales du Pays. Ce livre illustré doit être perçu comme une passerelle invitant le lecteur à lire les différents guides thématiques

s'il désire approfondir ses connaissances sur un thème particulier. L'objectif de cet ouvrage référence, contrairement aux guides thématiques, n'est donc pas de transmettre de l'information mais plutôt d'éveiller la curiosité du lecteur à découvrir le Cœur d'Hérault grâce à de magnifiques images et illustrations.

- **Films** : compte-tenu de la présence sur le territoire de réalisateurs audiovisuels, des films de promotion du patrimoine local pourraient être réalisés, de même que des reportages sur les diverses thématiques retenues.

IV - Organisation et moyens

1) La structure porteuse

Le Pays Cœur d'Hérault : une structure pérenne, dont l'action est fondée sur la charte de pays

Le 17 janvier 2001, l'association pour l'étude du pays Larzac Cœur d'Hérault a été créée (elle devint l'association du Pays Cœur d'Hérault en 2005). Elle fédérait communes (puis communautés de communes ou communes indépendantes à partir de 2002), Conseil général de l'Hérault, associations diverses du monde social, de l'environnement et de la nature, syndicats professionnels et établissements consulaires. Le Conseil d'administration comportait 35 personnes. Des réunions publiques d'informations, pour susciter une mobilisation, ont été organisées. Les volontaires, plus d'une centaine, se sont inscrits pour participer à la suite du processus, et certains constituent même le conseil de développement actuel.

Un consultant prestataire, la SCET, a assuré l'animation de la démarche de diagnostic partagé. Le bureau d'études Krépis a réalisé en sous-traitance un Atlas cartographique. On a ainsi dégagé les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire. Il fut également formulé un **pays rêvé à 2030** et l'identification de **22 changements nécessaires**.

Ce diagnostic a d'ailleurs été actualisé et conforté lors de la démarche de candidature au programme LEADER en 2007, animé par le cabinet TERCIA.

En mai 2002, au démarrage de l'élaboration de la stratégie, un chef de projet et une secrétaire assistante ont pris leur fonction. La SCET a alors œuvré de concert avec une équipe technique locale spécifique.

Par ailleurs, il est à noter que la Communauté de communes de Pézenas était inscrite dans trois périmètres d'étude (Pays Cœur d'Hérault, Pays Haut Languedoc et Vignoble, et Agglomération d'Agde, qui fut d'ailleurs finalement choisie en 2002).

Le périmètre définitif sur lequel a été élaboré la Charte de juillet 2002 à février 2003 est donc plus restreint que celui qui servi de référence au diagnostic territorial lors de la phase de périmètre d'étude. La démarche a bien été ouverte, progressive et évolutive.

Un conseil de développement de 75 membres fut créé en octobre 2002.

La stratégie finalisée a débouché sur 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : Organisation et union des acteurs du territoire**
- Axe 2 : Développement urbain harmonieux**
- Axe 3 : Un cadre de vie humain et une forte solidarité**
- Axe 4 : Des emplois et des richesses créées localement**

La Charte de développement durable du Pays Cœur d'Hérault fut adoptée en 2003 par la plupart des communes et communautés de communes. Le Pays Cœur d'Hérault, sur la base de sa

Charte adoptée, fit l'objet d'une reconnaissance en périmètre définitif par arrêté préfectoral le 17 janvier 2005.

Un premier contrat de Pays fut signé en juin 2005.

Pour la période 2008-2013, un deuxième contrat de Pays a été signé ainsi qu'une convention territoriale (CPER) et le Pays a été retenu (pour la première fois) au Programme européen LEADER.

L'association a été pleinement remplacée depuis le 1^{er} janvier 2010 par le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault (sa création fut lancée en juillet 2004, et il fit l'objet d'un arrêté préfectoral le 17 octobre 2008). La dynamique de pays va ainsi se poursuivre dans un cadre juridique de droit public au sein d'un « syndicat mixte » qui regroupe les communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac, de la Vallée de l'Hérault, la commune de Saint Félix de Lodez, le Conseil général de l'Hérault, la Chambre de Métiers de l'Hérault et la Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier. Cette structure assure une mission de développement local pour le compte du territoire dénommé « Pays Cœur d'Hérault ».

Cette structure porteuse assure le pilotage et le fonctionnement du pays, en respectant les principes des deux éléments fondamentaux des pays : la charte et le conseil de développement. La vocation du Pays Cœur d'Hérault est la coordination, l'animation et l'étude. Elle joue un rôle de coordination de la réflexion et d'élaboration de propositions d'orientations ou d'actions.

Une équipe de techniciens de proximité au service du territoire

- **Thierry Rebuffat** est le directeur en charge de l'animation du Projet de Pays.
- **Valérie Soma** anime et coordonne les travaux de l'observatoire avec les communautés de communes, les établissements consulaires et la Maison de l'emploi. Les travaux font l'objet d'une publication annuelle intitulée « REGARDS » ou de carnets thématiques en fonction de l'actualité. En 2010, l'observatoire approfondira la définition du Projet Santé du Cœur d'Hérault, mènera une action d'évaluation du contrat de Pays en relation avec le Conseil de développement (entité de démocratie participative) et coopérera avec la DDE au diagnostic de l'accessibilité de lieux publics.
- **Julien Debarnot** et **Emilie Cerdan** animent et gèrent le programme Européen LEADER, qui amènera aux porteurs de projets privés ou publics une manne 2 500 000 € en 5 ans au Cœur d'Hérault, dont 1 400 000 € de l'Union européenne, et 1 100 000 € du Conseil général de l'Hérault et de la Région Languedoc-Roussillon.
- **Elodie Fonteneau** et **Valérie Affre**, personnel du comité départemental du tourisme de l'Hérault mis à disposition, assurent la mission « Pays d'accueil touristique » avec un budget annuel de dépenses qui dépasse les 100.000 € (éditions touristiques, organisation et présence sur des salons, formations...). Ce travail s'effectue en étroite relation avec les 3 offices de tourisme du pays.
- **Magali Léon-Philip** coordonne le développement culturel et patrimonial du territoire. Elle gère notamment la parution de l'agenda culturel (trimestriel) en relation avec les offices culturels, les communautés de communes et des associations. Elle organise le forum annuel des acteurs locaux de la culture (plus de 200 participants réguliers) et prépare la mise en place d'un Pays d'Art et d'Histoire.
- **Marjorie Gogibus** et **Béatrice Bermejo** assurent la gestion administrative et financière d'un budget annuel avoisinant 1 000 000 € (40% de financement des communautés de communes, 40% du Conseil général de l'Hérault et 20% de la Région Languedoc-Roussillon).
- Le secrétariat est assuré par **Elvire Raimundo** et **Valérie Affre**.

En 2010, il sera créé un service de coordination du développement économique (promotion du territoire, pépinière d'entreprises, actions filiales...) qui comportera 5 personnes, dont 4 postes proviendront de la maison des Entreprises, créée en 1986, mais dont les missions vont être réparties entre le SYDEL et la Maison de l'emploi. L'action du pays se prolonge donc. Elle se

consolide et elle s'étoffera en 2010 grâce au cadre juridique de droit public qui le permet.

Le Pays Cœur d'Hérault est donc un territoire politique pertinent, dont l'échelle est similaire à celle du projet de Pays d'Art et d'Histoire.

Les entités en présence (voir aussi page 54)

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault regroupe les 28 communes des cantons de Gignac et Aniane. Sa population connaît une forte augmentation et s'élève aujourd'hui à plus de 31 000 habitants. Son territoire s'étend sur une superficie de 481 km² soit 8 % de la superficie du département.

L'équipe est composée d'environ 80 salariés, répartis sur différents services dont :

- **la culture** : 3 personnes sur la lecture publique
- **L'environnement et l'aménagement de l'espace** : habitat-urbanisme, patrimoine (un technicien), activités de pleine nature (un technicien), opération Grand Site (un technicien)
- **Le tourisme** : une dizaine de personnes dans le service, dont 2 guides-interprètes régionaux.

La Communauté de communes du Clermontais

Créée en 2000, elle regroupe 19 communes et environ 22.000 habitants. Elle dispose notamment :

- d'un **service urbanisme**
- depuis le 1er janvier 2010 d'un **service tourisme**

Elle travaille actuellement sur un Agenda 21 et prévoit pour l'année prochaine la prise de compétence culture (projet de création d'un pôle culturel intercommunal regroupant le cinéma, le théâtre et la médiathèque de Clermont l'Hérault).

La Communauté de communes Lodévois et Larzac

Issue de la fusion de la Communauté du Lodévois et du Lodévois-Larzac auxquelles se sont ajoutées les communes de Celles et Saint-Michel d'Alajou, la Communauté de communes Lodévois et Larzac a été créée en 2008. Elle regroupe 28 communes et environ 14.000 habitants.

Plusieurs de ses compétences internes sont liées à la culture et au patrimoine :

- **Service patrimoine et environnement** : centre de ressources patrimoine, Ville d'Art et d'Histoire de Lodève, Grand Site de Navacelles.
- **Service économie** : Pôle des Métiers d'art, tourisme (un office de tourisme intercommunal éclaté sur 3 sites : Lodève, Maison du Grand Site à Navacelles et Le Caylar).
- **Service culture** : Musée de Lodève ; Saison Lodévois & Larzac ; festivals des Voix de la Méditerranée, Remise à neuf et Roc Castel ; Théâtre Lutéva.

En dehors des compétences en aménagement du territoire et en développement économique, toutes ces structures ont opté pour la compétence en protection et mise en valeur de l'environnement, pour la compétence en politique du logement ainsi que pour la compétence SCOT.

2) Les partenariats externes à développer

Différents partenariats seront à structurer dans le cadre de la mise en œuvre du label Pays d'Art et d'Histoire :

◆ **Partenariats politiques** (intérêts d'une transversalité pertinente entre le Pays d'Art et d'Histoire et les outils de sauvegarde et de réhabilitation dans un projet de territoire global)

- **Communes** (propriétaires de sites et détentrices de la compétence urbanisme)

- **Intercommunalités** : Communautés de communes Vallée de l'Hérault, Communautés de communes du Clermontais, Communauté de communes Lodévois & Larzac, Syndicat Mixte de Gestion du Salagou, Syndicat Mixte de Navacelles.
- La **Région Languedoc-Roussillon** et le **Département de l'Hérault** devront également être des partenaires privilégiés.

◆ **Partenariats scientifiques** (pour les travaux de recherches, la mise en place d'actions de médiation, etc.)

- **Services du patrimoine du Département et de la Région, DRAC, SDAP, DAPA.**
- **Universités, archives, services culturels, musées, bibliothèques, médiathèques, réseau culturel associatif local** (coproductions de spectacles, aide à la communication, publication avec des érudits locaux...).
- **Associations locales** : CPIE des Causses Méridionaux, La Manufacture des Paysages, CA-PEB, Fondation du Patrimoine...
- **Accompagnement des outils d'aménagement du territoire** : services de l'urbanisme des collectivités locales, CAUE, Maison de l'architecture...
- **L'Éducation nationale** : pour le service éducatif (scolaires, formation des enseignants).

◆ **Partenariats avec le tourisme**

Il s'agira de définir les compétences entre les offices de tourisme et le Pays d'Art et d'Histoire pour mettre en place une politique d'animation commune pour les publics locaux et touristiques. Une articulation des missions de chacun peut être proposée ainsi :

- **Le service du Pays d'Art et d'Histoire** met en place le contenu scientifique des visites, organise la programmation.
- **Les services des offices de tourisme** s'occupent de la diffusion des programmes de visites, de la commercialisation des produits, de l'organisation et de la gestion des guides, de la signalétique.

Des partenariats seront également à formuler avec le Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault et le Comité Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon.

◆ **Partenariats avec le Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas** (voir page 90) **et le réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire**

3) La mise en œuvre opérationnelle du projet

Afin de planifier au mieux la phase opérationnelle de mise en œuvre du projet de Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle du Cœur d'Hérault, il est nécessaire de faire réaliser une étude complémentaire par un cabinet d'études. Il s'agira de définir précisément :

◆ **Quelle organisation interne ?**

La mise en œuvre des actions réalisées dans le cadre du label nécessite la création d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine. A sa tête, un **animateur de l'architecture et du patrimoine** recruté par concours, travaille en relation avec des **guides-conférenciers** agréés par le ministère de la Culture et les structures culturelles et touristiques locales.

Compte-tenu de la présence sur le territoire de techniciens qualifiés, il conviendra de définir l'organisation interne du futur Pays d'Art et d'Histoire.

◆ **Quels coûts de fonctionnement ?**

Afin d'évaluer la viabilité financière du projet, il conviendra d'établir un budget prévisionnel et un plan de financement sur 5 ans du futur Pays d'Art et d'Histoire, en fonction du type d'organisation interne retenue.

Pour exemple, le budget annuel du Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas varie de 120.000 € à 240.000 € sur 5 ans, hors travaux d'investissement et salaires. Comparativement aux autres

Pays d'Art et d'Histoire de grosse dimension comme celui du Cœur d'Hérault qui ont choisi une organisation axée sur la coordination de l'existant comme il est préconisé ici (voir ci-dessous « Les moyens »), un coût annuel approximatif d'environ 300.000 € est évalué (pour mémoire, le seul budget du service de la Ville d'Art et d'Histoire de Lodève est de 90.000 € pour 2010, inclus dans la présente évaluation)..

L'échelle pays s'affirme comme un niveau cohérent de coordination des financements, qui permettrait une amplification des interventions des différents financeurs.

Le coût prévisionnel et les conditions posées par l'Etat à la création d'un Pays d'Art et d'Histoire (rapport coût / opportunité) seront à examiner par les élus en tenant compte de leur implication financière au niveau du Pays.

Les moyens

1) Mutualiser les moyens et recourir à un personnel qualifié

Compte-tenu de la richesse des acteurs œuvrant dans le domaine du patrimoine sur le territoire, notamment au sein des communautés de communes qui composent le Pays, il serait opportun d'envisager une utilisation optimale de l'existant. L'essentiel sera de coordonner et de fédérer le dynamisme et les compétences des uns et des autres, tant culturelles que touristiques.

Cette mission pourrait être celle d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine composé d'un personnel qualifié agréé par le ministère de la culture et de la communication (animateur de l'architecture et du patrimoine et guides conférenciers). Rappelons que si un pays ayant une Ville d'Art et d'Histoire en son sein - comme c'est le cas avec Lodève - se lance dans un projet de labellisation, la convention nationale prévoit alors que l'équipe de la Ville d'Art est englobée par le Pays d'Art et d'Histoire. Ce service sera sûrement à développer à l'échelle du Pays.

Des actions de formations devront également être assurées.

2) Assurer la communication à l'intention de publics diversifiés

- Il s'agira de se doter de moyens pour communiquer sur les recherches, actions et enjeux du Pays d'Art et d'Histoire, tout en renforçant la visibilité du label : édition de plaquettes thématiques, guides, brochures, journaux, mise en place d'exposition, d'un site internet.
 - Il sera nécessaire de disposer d'un local spécifique pour les animations en temps scolaire (à articuler avec les services éducatifs déjà existants sur le territoire).



3) Le CIAP du futur Pays d'Art et d'Histoire Cœur d'Hérault : mettre en réseau l'existant et créer une « Maison du patrimoine »

La convention « Villes et Pays d'art et d'histoire » préconise la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), outil de référence présentant de manière didactique l'architecture et le patrimoine du pays. L'exposition principale est un point d'accueil des visiteurs, de rencontre pour les habitants et un support pédagogique pour les jeunes. Véritable équipement de proximité, cet espace est également un lieu de ressources et de débat pour la population, propre à la présentation de l'histoire mais aussi à celle des projets d'aménagement contemporains. Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité (musée, médiathèque, centre d'urbanisme, etc.), il contribue à compléter l'aménagement culturel du territoire.

Compte-tenu de l'étendue du territoire, il s'agirait dans un premier temps de **mettre en réseau l'existant**, c'est-à-dire les projets d'interprétation importants : Maisons des Grands sites à Saint-Guilhem-le-Désert, Navacelles et en projet sur le Salagou ; Maison de la Poterie à Saint-Jean-de-Fos ; espace d'interprétation en projet à Mourèze ; projet sur l'abbaye d'Aniane (centre d'interprétation du patrimoine culturel, architectural, paysager et environnemental) ; archéothèque... La ville de Lodève travaille également sur un projet de CIAP dans le cadre de son label « Ville d'Art et d'Histoire ».

Afin de combler un manque, il est également préconisé de créer une « **Maison du patrimoine** » : site phare consacré au patrimoine (naturel, archéologique, historique), lieu de communication vers le grand public et de ressources pour les chercheurs, une maison du patrimoine à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault est fortement demandée par les acteurs locaux depuis 2003 et semble toute indiquée sur le territoire.

La « maison du patrimoine » rassemblerait 2 objectifs essentiels :

- Un **lieu d'animation** (espace permanent d'exposition / interprétation) : espace d'échanges, d'information et de sensibilisation au patrimoine pour les chercheurs, les associations, les scolaires et le grand public. Des animations (conférences, expositions...) organisées dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire, favoriseraient ces rencontres.
- Un **centre de documentation** : rassemblement des documents immatériels et matériels (mémoires, publications...) concernant le territoire.

La localisation d'un tel lieu reste à définir. Il peut éventuellement s'intégrer à des projets en cours de définition (notamment sur l'abbaye d'Aniane ?).

Le projet de territoire issu de la charte de développement durable du Pays Cœur d'Hérault 2003-2013 est 100% compatible avec les enjeux et objectifs du label Pays d'Art et d'Histoire.

Il est d'autant plus cohérent que le périmètre du projet correspond au périmètre de la structure porteuse.

A nnexes



Bibliographie sélective

- *Projet d'aménagement de la salle voûtée*, Commune de Villeneuve, Février 2003.
- « *Les nouveaux territoires du patrimoine : les Pays d'art et d'histoire* », Enquête nationale réalisée par Amandine GUINET sous la direction de Marylise ORTIZ, Association Nationale des Villes et pays d'art et d'histoire et villes à secteurs sauvegardés et protégés, Avril 2009.
- *Dossier de candidature au programme Leader 2007-2013*, GAL Pays Cœur d'Hérault « Convivencia », Octobre 2008.
- « *Les nouveaux héraultais - Espace et population* », Etude menée par le service Observation et Analyse Territoriale, Conseil général de l'Hérault, Décembre 2002.
- SCHNEIDER (L.) et GARCIA (D.) . - *Le Lodévois, Carte Archéologique de la Gaule*, 34-1, Arrondissement de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Péret, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1998.
- *Schéma directeur d'interprétation du patrimoine - Diagnostic et stratégie*, par Aymeric Héno, Pays Cœur d'Hérault, Septembre 2008.
- « *Oliviers, vignes & patrimoine en Cœur d'Hérault* », guide de découverte, Pays Cœur d'Hérault, Université Paul Valéry, Association Acanthe (Master Valorisation et Médiation des Patrimoines).
- *Rapport de la mission d'étude* « Centre de ressources et de partage de la connaissance du patrimoine, du paysage et de l'urbanisme », Association Acanthe pour le Pays Cœur d'Hérault, 2005-2006.
- « *A la découverte du patrimoine bâti communal de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault* », Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Avril 2009.
- « *Le patrimoine du Pays Cœur d'Hérault - Pré-inventaire du patrimoine des Communautés de communes du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault* », Association Acanthe.

Ressources Internet

www.lamanufacturedespaysages.org
www.lesalagou.fr
www.lodevoisetlarzac.fr
www.cc-vallee-herault.fr

<http://demainlaterre.fr>
www.imaginairescientifique.fr
www.grandsitedefrance.com
www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

Fréquentation des festivals, monuments et sites

(sources Comité Départemental du Tourisme 2007, sauf indications contraires)

Edifices et patrimoine religieux

Abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert) : 309 175 visiteurs – 2^{ème} site le plus visité du département

Prieuré St Michel de Grandmont (Soumont) : 11 510 visiteurs

Carmel Saint-Joseph (Saint-Guilhem-le-Désert) : 1 952

Chapelle Notre Dame du Peyrou (Clermont l'Hérault) : 1 600

Chapelle Notre Dame des Vertus (Paulhan) : 120

Festivals, spectacles et manifestations

Festival des Voix de la Méditerranée (Lodève) : 46 195 entrées estimées

Saison musicale Les Amis de Saint-Guilhem-le-Désert : 1 782

Grottes

Grotte de Clamouse (Saint-Jean-de-Fos) : 90 685

Grotte de Label (Le Caylar) : 25 270 (estimation)

Musées

Maison de l'Olivier (Clermont l'Hérault) : 1 718

Musée de Lodève : 71 924

Musée lapidaire (St Guilhem le Désert) : 2 738 visiteurs en 2005

Sites industriels, agricoles, artisanaux et visites techniques

Manufacture Nationale de tissage (Lodève) : 2 936 visiteurs en 2006

Caveau muséographique de Cabrières : 27 000

Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique du Cœur d'Hérault : 9 250

CPIE des Causses Méridionaux : 7 716

Site expérimental d'architecture Cantercel : 3 949

Villages des Arts et Métiers (Octon) : 2 240

Pôle des Métiers d'Art du Lodévois : 3 160 (chiffre 2006)

Sites et musées archéologiques

Parc des Courtinals (Mourèze) : 18 804 visiteurs

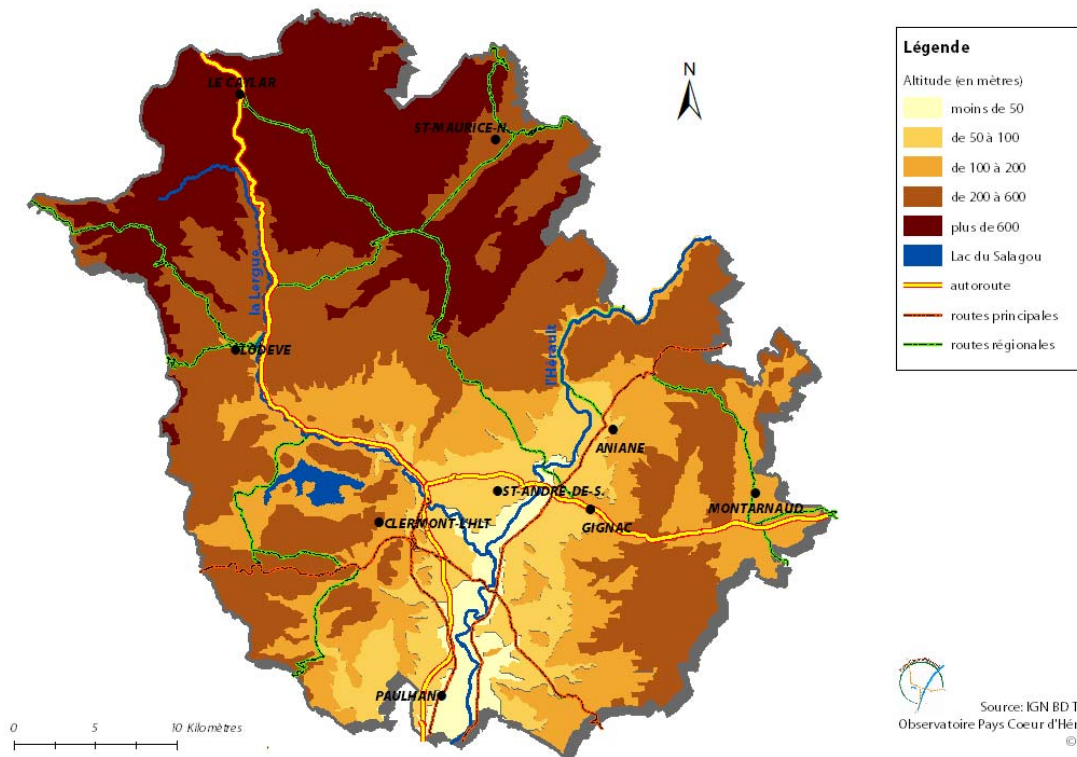
Sites naturels et jardins

Belvédère de Navacelles (Saint-Maurice-Navacelles) : 16 373 visiteurs

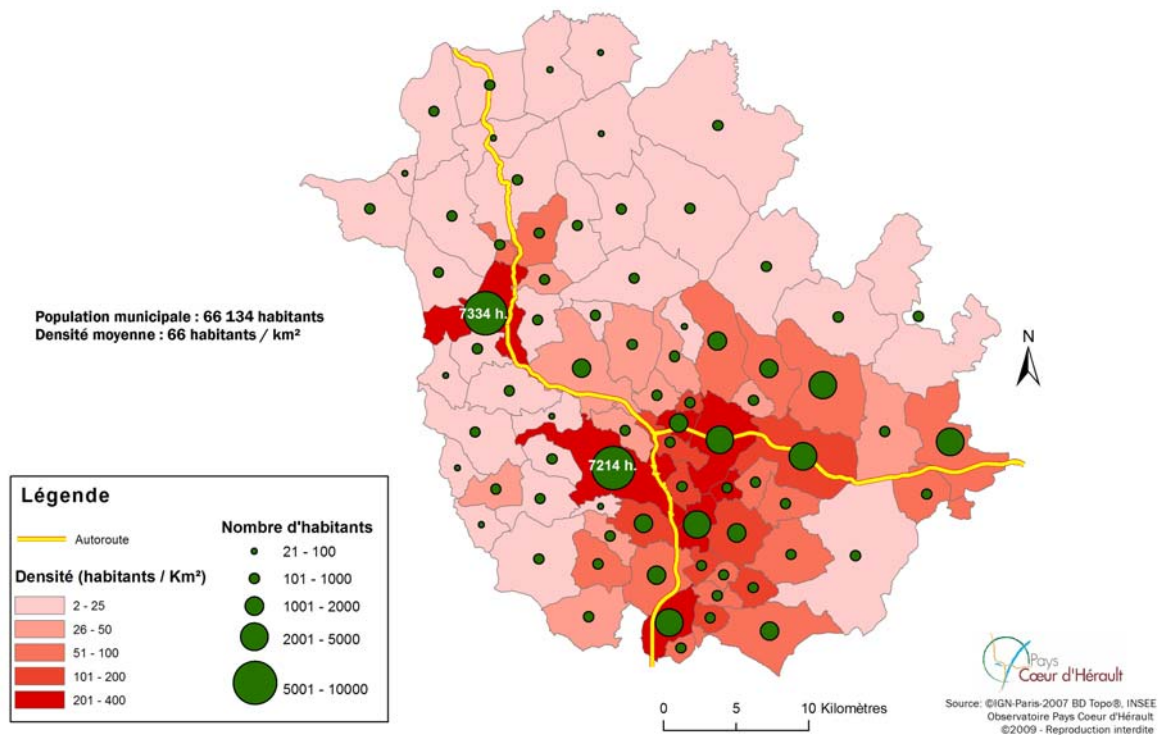
Base de plein-air du Salagou (Clermont l'Hérault) : 15 650 visiteurs

Les 7 jardins de la Font de Bezombes (Saint-André-de-Sangonis) : 3 400 visiteurs (estimation 2005)

Le cadre géographique du territoire Pays Cœur d'Hérault

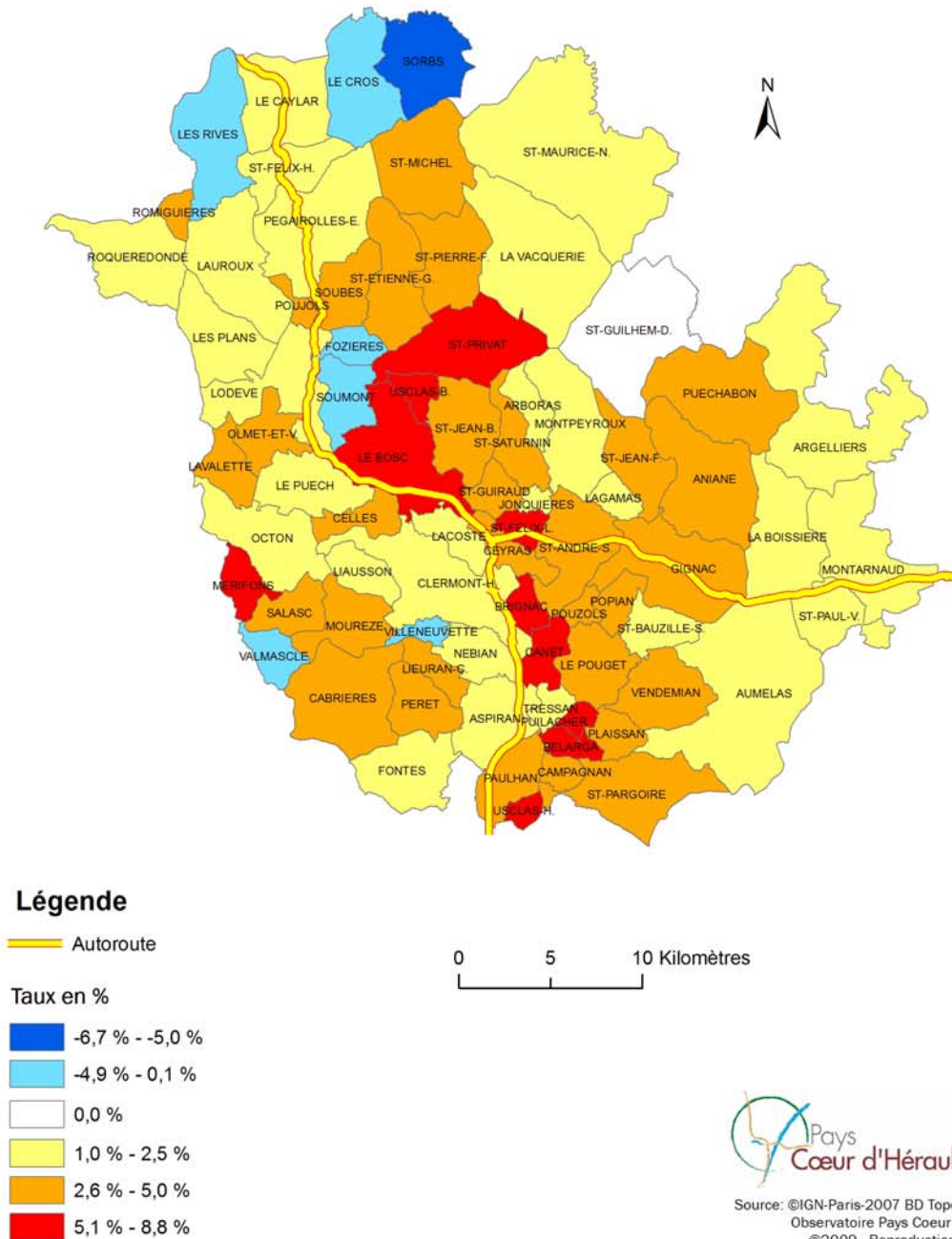


Population et densité en Pays Cœur d'Hérault en 2006

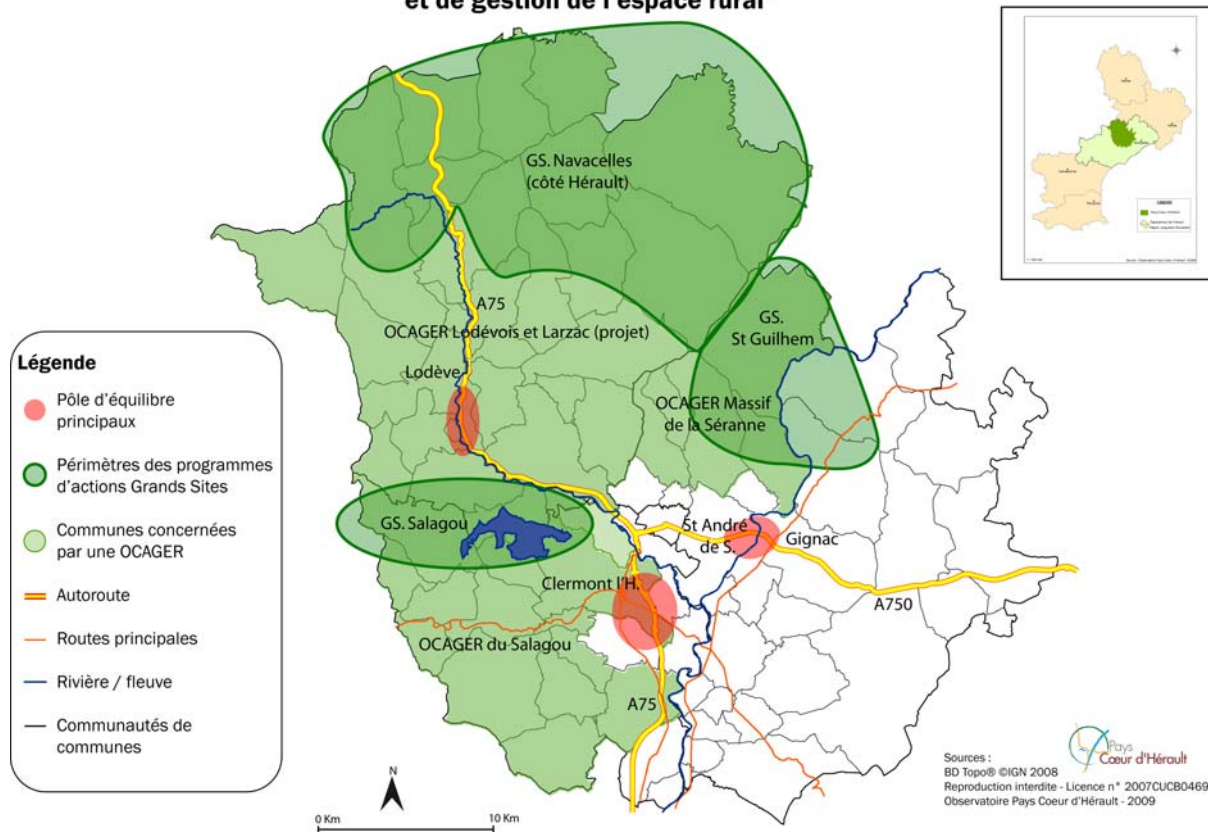


Taux de croissance annuels de population du Pays Coeur d'Hérault entre 1999 et 2006

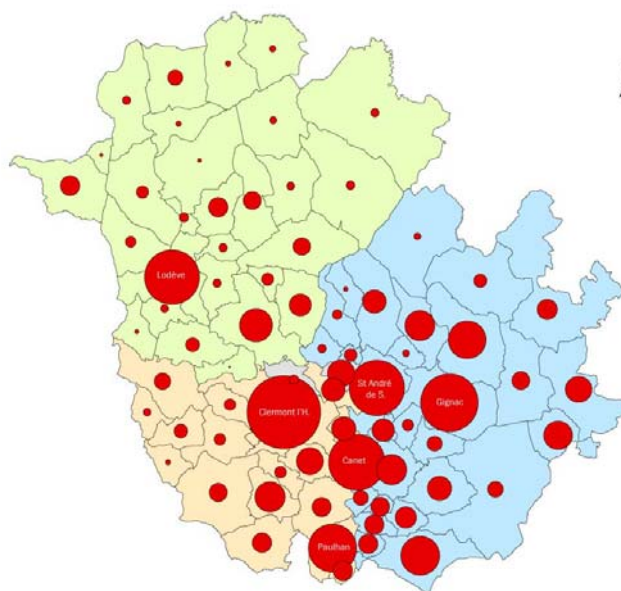
Population municipale 2006 : 66 134 habitants
Population sans double compte 1999 : 55 342 habitants
Croissance annuelle globale : + 2,5 %



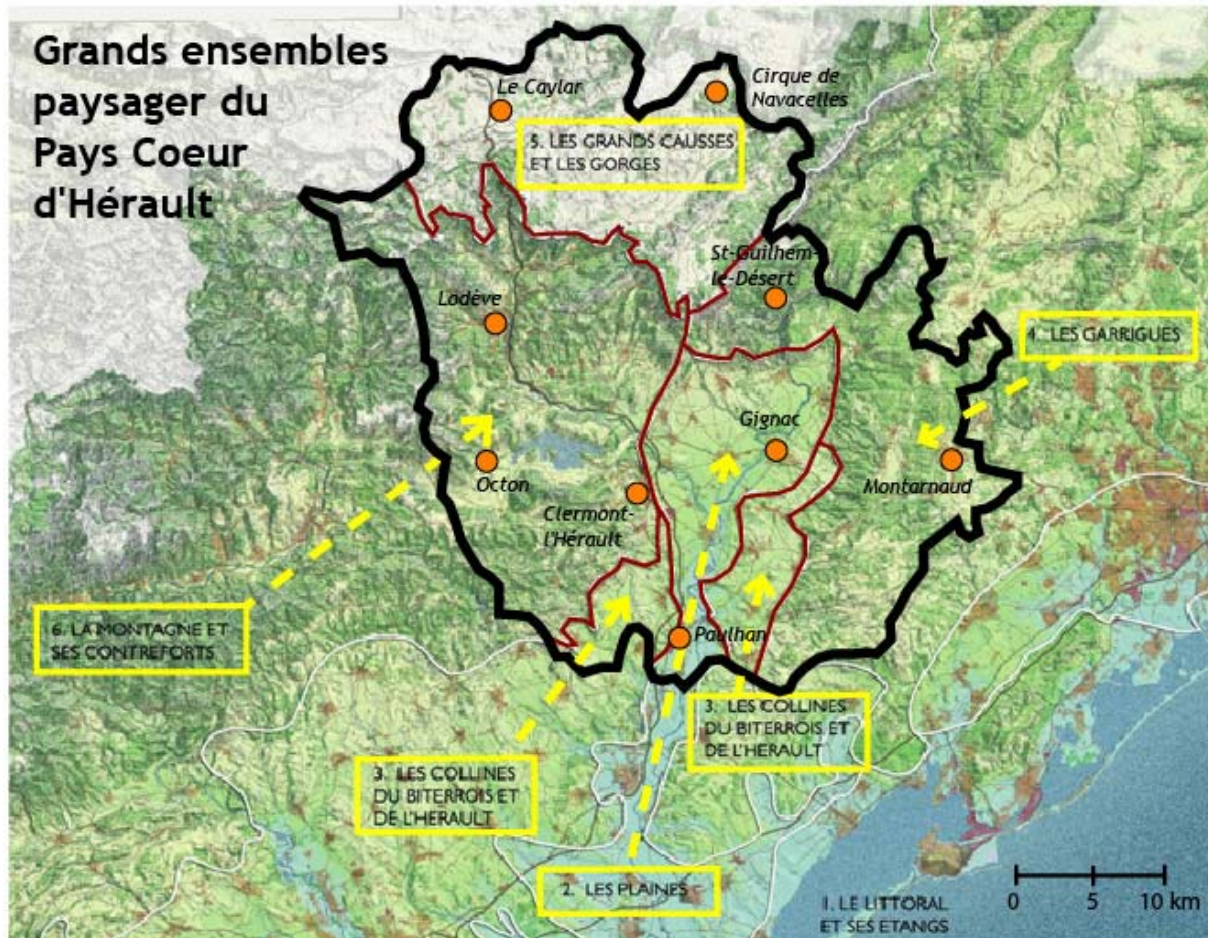
Grands Sites et périmètre des "Opérations concertées d'aménagement et de gestion de l'espace rural"



Nombre de logements autorisés entre 1999 et 2007



Grands ensembles paysager du Pays Coeur d'Hérault



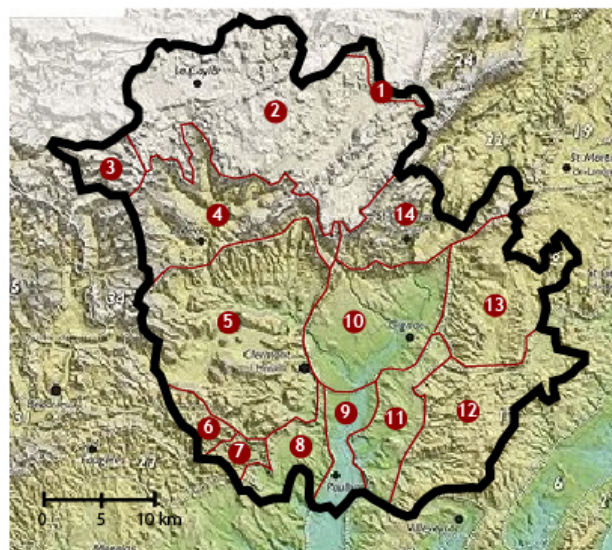
- Limite du Pays
- Limite des grands ensembles paysager

Source : DIREN Languedoc-Roussillon
 Arrangements : Aymeric Henou pour le Pays Coeur d'Hérault

Unités paysagères du Pays Coeur d'Hérault

Unités paysagères

- 1 Gorges de la Vis
- 2 Causse du Larzac
- 3 Escandorgue
- 4 Lodève, Lergue et contreforts du Larzac
- 5 Creuset géologique du Salagou
- 6 Avants-monts
- 7 Pentés des avants-monts
- 8 Collines viticoles du Biterrois et du Piscénois
- 9 Plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas
- 10 Plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac
- 11 Piémont des garrigues d'Aumelas
- 12 Garrigues d'Aumelas et de la Moure
- 13 Bois et garrigues du Pic St-Loup
- 14 Gorges de l'Hérault, Buège et leurs causses



- Limite du Pays
- Limite des grands ensembles paysager

Source : DIREN Languedoc-Roussillon
 Arrangements : Aymeric Henou pour le Pays Coeur d'Hérault

Liste des Monuments Historiques classés au titre de la loi du 31/12/1913

Communes	Monuments classés	Année de classement
Aniane	Ancienne abbaye bénédictine Saint-benoît et ancien pénitencier	2004
	Eglise paroissiale Saint-Sauveur, ancienne abbatiale	2002
Argelliers	Chapelle	1978
	Eglise	1984
Aumelas	Chapelle Saint-Martin-du-Cardonnet	1989
	Ensemble médiéval du Castellas	1989
Cabrières	Eglise Saint-Martin	1980
Clermont l'Hérault	Chapelle Notre-Dame-du-Peyrou	1990
	Eglise Saint-Paul	1840
	Monument aux morts	2005
Le Cros	Croix	1964
Gignac	Eglise Notre-Dame-de-Grâce	1989
Lodève	Ancien ensemble épiscopal	2005
	Ancienne cathédrale, actuelle église paroissiale Saint-Fulcran	1840
	Grotte fermée	1933
	Hôtel de Fleury (Musée)	1980
	Maison	1930
	Mausolée romain	1983
	Monument aux morts	2005
Montpeyroux	Maison	1979
Octon	Chapelle Notre-Dame-de-Roubignac	1954
	Ensemble dolménique dit de Toucou	1956
Paulhan	Chapelle Notre-Dame-des-Vertus	1987
Puéchabon	Chapelle Saint-Sylvestre-de-Montcalmès	1918
Pégairolles de l'Escalette	Château	1984
Saint-Guilhem-le-Désert	Abbaye de Gellone	1840
Saint-Pargoire	Eglise	1862
Saint-Privat	Ancien Prieuré Saint-Michel de Grandmont	1981
	Dolmen dit du Belvédère	1914
	Eglise Notre-Dame-des-Salces	1962
Soumont	Dolmen dit de Coste Rouge	1900

Liste des Monuments Historiques inscrits au titre de la loi du 31/12/1913

Communes	Monuments inscrits	Année d'inscription
Aniane	Chapelle des Pénitents	1950
	Hôtel de ville	1951
Arboras	Château	1990
Aspiran	Eglise Saint-Julien	1963
Ceyras	Ermitage Saint-Pierre et tour de Léneyrac	1999
	Chapelle Notre-Dame-de l'Hortus	1939
Clermont l'Hérault	Chapelle des Pénitents	1939
	Château	1927
	Couvent Notre-Dame-de-Gorjan	1981
	Maison	1984
	Maison Brives	1964
Fontès	Cimetière entourant l'église	1950
	Eglise	1925
Fozières	Château	1951
Gignac	Chemin de croix de Notre-Dame-de-Grâce	1985
	Eglise Saint-Pierre	1963
	Hospice	1963
	Hôtel de Laurès	1994
	Pont sur l'Hérault	1950
	Site du Castellas	1999
Jonquières	Château	1964
Lodève	Halle	1994
	Hotel Albouy	1988
	Hôtel de Benoît de la Prunarède	1964
	Hôtel de Salze	1964
	Maison	1963
	Maison	1963
	Maison	1964
	Pont de Montifort	1964
Montarnaud	Eglise Notre-Dame-du-Fort	1992
Mérifons	Eglise Saint-Pierre	1978
Octon	Château de Lauzières	1942
Le Pouget	Eglise Saint-Jacques	1954
	Eglise paroissiale Sainte-Catherine d'Alexandrie	1987
Le Puech	Croix de carrefour	1933
Puilacher	Château	1984
Péret	Maison Vergnes	1963
Saint-Guilhem-le-Désert	Eglise Saint-Laurent	1926
	Maison du XIIe siècle, près de l'église	1938
	Moulin de l'abbaye	1926
	Tour dite des Prisons	1965
Saint-Jean-de-Fos	Ancien atelier de potier Albe-Sabadel	2005
	Pont du Diable	1935
Saint-Jean-de-la-Blaquière	Eglise	1951
Saint-Maurice-Navacelles	Maison-atelier su sculpteur Dardé	2001
Sorbs	Château	1986
	Croix de carrefour	1933
Soubès	Château ou donjon	1988
Soumont	Eglise Saint-Baudille	1932
Vendémian	Eglise paroissiale	1987
Villeneuve	Manufacture	1944

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU CŒUR D'HERAULT

Délibération n°2009-035 du Comité syndical du Jeudi 22 octobre 2009

CANDIDATURE AU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le comité syndical s'est réuni ce jour, à 17h00 à Clermont l'Hérault, salle du Parc - espace Marcel Vidal, à l'invitation du président en date du 02 octobre 2009.

Etaient présents ou représentés :	M. BAILLEUX-MOREAU Yves - Mme BARRAL Héléne (procuration à M. WILLARET Louis) - M. BILHAC Christian - M. BRIARD Daniel - M. BRUN Olivier - M. DOUYSSSET Bernard - M. FABREGUETTES Bernard (procuration à M. RODRIGUEZ Joseph) - M. GAY André - Mme GOUDAL Joëlle - M. JOVER Jean-Marcel - M. LACROIX Jean-Claude - M. PALOC Eric - M. RODRIGUEZ Joseph - M. SAINTPIERRE Michel - M. TRINQUIER Jean - M. SOTO Bernard - M. WILLARET Louis
Absents ou excusés :	M. ALMERAS Jacques - Mme BOUSQUET Marie Christine - M. CARCELLER Claude - M. CAZORLA Alain - M. DIAZ Manuel - M. FAGES Roger - M. GALABRUN Jacky - M. MADANI Hadj - M. PAILLES Rémy - M. ROIG Frédéric - M. SAEZ Gérard
Invités : 28 ; Quorum : 14 ; Présents ou représentés : 17 (15 + 2 procurations)	

Vu le rapport présenté en séance,

APRES AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE,
Le quorum étant atteint,

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- la réalisation d'un dossier de candidature Pays d'art et d'histoire pour le Pays Cœur d'Hérault à déposer en 2010 auprès du ministère de la Culture et de la Communication
- de saisir les communautés de communes sur un engagement de principe en faveur d'un Pays d'art et d'histoire à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault et qu'elles expriment leurs motivations avant le 23 décembre 2009
- d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches et les actes relatifs à la mise en œuvre de ces décisions

par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Pour extrait conforme,
Nébian, le 23 octobre 2009

	Le Président du Syndicat  LOUIS WILLARET
--	---



Pays Cœur d'Hérault

Mission Développement culturel et patrimonial
18 avenue Raymond Lacombe • 34800 CLERMONT L'HERAULT
Tél.: 04 67 44 39 74 • E-mail : culture@coeur-herault.fr
www.coeur-herault.fr

Crédits photos

Communauté de communes Lodévois et Larzac • Fusioline / Olivier THIEULE • Bernard DERRIEU • Philippe MARTIN • Arsандаux • Communauté de communes Vallée de l'Hérault • Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-désert - Vallée de l'Hérault • Communauté de communes du Clermontais • Christophe LEYDIER • ImagoAdgraphicum • Théâtre de Clermont l'Hérault • Yves KOSKAS / L'Ours • CRMH Languedoc-Roussillon • La Manufacture des Paysages • Association des Villages Circulaires • Syndicat Mixte de gestion du Salagou • Office de Tourisme Pézenas–Val d'Hérault • Centre Local d'Art Contemporain • Richard JOHNSON / ANPQ • Pays Cœur d'Hérault • Tous autres droits réservés